

Université de Montréal

Le débat unicistes / prolifiques en philosophie de l'action

Par
Jean-François Labonté

Département de Philosophie
Faculté des arts et des sciences

11600963

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en Philosophie

Août 2004

© Jean-François Labonté 2004



B
29
U54
2005
V.012

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le débat unicistes / prolifiques en philosophie de l'action

Présenté par :

Jean-François Labonté

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

.....
Christine Tappolet

Président-rapporteur

.....
Daniel Laurier

Directeur de recherche

.....
Codirecteur (s'il y a lieu)

.....
Michel Seymour

Membre du jury

Le débat uniciste/prolifique en philosophie de l'action

Mots clés : *philosophie, actions, individuation, métaphysique, sémantique*

Résumé. – Ce texte expose et analyse les problèmes relatifs à l'individuation des actions soulevés par le débat unicistes/prolifiques. J'illustre à partir d'un fait divers les hypothèses d'Anscombe et de Davidson (les *unicistes*), ainsi que les critiques que Kim et Goldman (les *prolifiques*) ont exprimé à leur endroit. C'est suite à ces critiques que les positions antagonistes ont émergé. Je montre que le désaccord à l'égard de cas particuliers repose en fait sur un désaccord plus global concernant la nature des événements et le critère d'identité qui leur est le mieux adapté. Après avoir exposé et discuté des conceptions opposées de la métaphysique de l'événement, je montre en quoi la théorie générale de l'action de Goldman reste tributaire d'une conception particulière de la métaphysique de l'événement. Je discute ensuite de la réplique des unicistes à la théorie de Goldman. Contrairement à ce qu'on est enclin à penser, la stratégie uniciste ne consiste pas à attaquer directement la métaphysique prolifique, mais à révéler les insuffisances sémantiques inhérentes à toute théorie prolifique. Aussi, la réplique «agressive» des unicistes n'a pas seulement pour effet d'ébranler sérieusement la position adverse – elle désamorce du coup la quasi-totalité des objections dont elle a pu faire l'objet. Parce que la viabilité de l'hypothèse prolifique apparaît maintenant incertaine, j'estime tout à fait approprié d'examiner la proposition qui veut que toute théorie prolifique, bien constituée, ne porte pas sur des actions ou des événements, mais sur des faits. Je montre que, bien que cette alternative nous permet de concilier les hypothèses unicistes et prolifiques, elle comporte des lacunes difficilement surmontables. Je conclus sur une note mitigée que seule l'hypothèse uniciste s'avère en bout de ligne viable.

Keywords : *philosophy, actions, individuation, metaphysics, semantics*

Abstract. – The purpose of this work is to expose and analyse the problems of the individuation of actions raised within the unifier/multiplier debate. I illustrate, from a new item, Anscombe and Davidson's hypothesis (unifiers), and also Kim and Goldman's critics (multipliers). Following these critics, antagonistic positions emerged. I demonstrate that the disagreement concerning special cases stand on a more global disagreement concerning the nature of events and the best criterion of identify. After having exposed and discussed the opposite points of views of event metaphysic, I show how Goldman's general theory of action is dependent on particular conception of event metaphysic. Then, I discuss the reply of unifiers to Goldman's theory. Contrary to what we are use to think, unifiers strategy is not to contest directly multipliers metaphysic, but to reveal the semantical inadequacy belonging to multipliers theory. Also, the aggressive reply of unifiers has not only the effect to shake seriously the opposing position – as a result, it defuses the almost totality of the objections which it has raised. Because the multipliers hypothesis now appears uncertain, I reckon as quite appropriate to examine to proposition wich assert that any multipliers theory, well formed, does not rest on actions or events but on facts. I demonstrate that, even if this alternative allows us to conciliate unifiers and multipliers hypothesis, it contains gaps not easy to overcome. I conclude with reserve that unifiers hypothesis is the only viable way.

Sommaire

1. **Lundi 16 août**

Paul et Esther entame la discussion en soulevant le problème de l'individuation des actions à partir d'un cas concret. La thèse d'Anscombe sera présentée pour la première fois 1

2. **Mardi 17 août**

Paul et Esther discute brièvement de 'thèse d'Anscombe', exposée la veille. Esther apprendra à Paul que tous les théoriciens qui ont abordé le problème ne furent pas également satisfaits par elle, et qu'une quantité abondante d'objections furent formulées à son endroit. La plupart de ces objections repose sur la simple application de la Loi de Leibniz à des cas concrets.....5

3. **Mercredi 18 août**

Jugeant que son empressement risque de le faire passer à côté de questions essentielles, Esther propose à Paul de ne pas attaquer immédiatement de front la question de la validité des objections présentées la veille. Elle l'enjoint plutôt à débusquer les présupposés fondamentaux du débat. L'objectif étant de parfaire sa compréhension des termes du débat et de voir si le désaccord initial ne s'avère pas, en fait, être le symptôme d'un désaccord plus profond. Aussi Esther dirigera-t-elle l'attention de Paul sur le problème de la détermination de la nature des entités dont l'identité ou la diversité est en cause, et cela, en contrastant deux conceptions générales de la nature de l'action. Paul s'apercevra rapidement que seule une des deux conceptions autorise véritablement les questions d'identités et de diversités.....9

4. **Jeudi 19 août**

Paul se questionne sur la nécessité de considérer les événements, et par le fait même les actions, comme des choses existantes. Il souligne que les énoncés d'actions que nous formulons habituellement ne semblent pas requérir l'existence d'événements. Esther répondra en lui montrant l'avantage que les événements nous procure quand vient le temps d'analyser certains énoncés d'actions. Du coup, elle lui exposera surtout des motifs d'ordre sémantique pour intégrer les événements et les actions à notre liste «officielle» des entités qui peuplent le monde.15

5. **Vendredi 20 août**

Esther enjoint Paul à poursuivre là où ils avaient laissé la veille. Puisqu'ils en étaient venus à la conclusion que les actions doivent être envisagées comme de véritables choses, et que, partant, la question de leur identité ou diversité doit également se poser, Esther signale à Paul l'importance de la recherche d'un critère d'identité adéquat pour solutionner le débat. La discussion tournera donc autour de l'utilité et de la nature d'un critère d'identité pour les actions et les événements.....26

6. **Lundi 23 août**

Esther et Paul s'estiment enfin prêts pour examiner les critères de Kim, de Davidson et de Quine. Paul s'apercevra rapidement que Kim propose un critère d'identité beaucoup plus élaboré que celui de Davidson. Du reste, le critère de ce dernier, bien loin d'être incompatible avec celui de Kim, semble même lui être complémentaire. Esther attirera aussi l'attention de Paul sur quelques difficultés inhérentes au critère de Davidson. Ils examineront ensuite non seulement comment le critère de Quine permet de parer à ces difficultés, mais en quoi il mène tout droit à l'hypothèse uniciste.....39

7. **Mardi 24 août**

Esther propose maintenant à Paul d'examiner la théorie d'Alvin Goldman, parce que celle-ci constitue sans aucun doute la tentative la plus élégante de systématiser nos «intuitions» prolifiques. Encore, Esther illustrera les avantages de la théorie en expliquant à l'aide des ressources de celle-ci les objections initialement faites à la «thèse d'Anscombe». De son côté, Paul soulignera le fait que la théorie de Goldman reste indubitablement tributaire de la métaphysique de Kim et du critère d'identité que celui-ci a formulé.....48

8. **Mercredi 25 août**

Charmé par la théorie de Goldman, Paul se demande comment les unicistes pourraient lui répliquer. Esther lui présentera les principaux contre-arguments que les unicistes peuvent avancer en guise de riposte. Paul sera étonné de constater à quel point ce genre d'«offensive» s'attaque davantage aux aspects sémantiques que métaphysiques de la théorie de Goldman (ou de toute autre théorie qui s'en inspirerait). Esther introduira l'importante distinction entre les nominatifs parfaits et imparfaits. En s'appuyant dessus, on peut montrer en quoi les contre-arguments unicistes ne permettent pas seulement de réfuter les

objections que les prolifiques ont formulé à leur endroit, mais d'écarter sérieusement au passage la théorie de Goldman et la thèse prolifique.....63

9. Jeudi 26 août

Suite à la discussion de la veille, Paul en est venu à croire que, contrairement à sa première opinion, la thèse prolifique souffre de lacunes si importantes qu'il juge qu'elle doit maintenant être rejetée. Et puisque sa rivale uniciste semble être en mesure de faire face à la plupart des objections lui étant initialement adressées – et cela, sans devoir subir de grandes modifications – il s'ensuit que seule cette dernière s'avère véritablement viable. Malgré ce constat, Esther proposera à Paul une porte de sortie intéressante pour les prolifiques. En effet, certains théoriciens ont suggéré que moyennant quelques réajustements métaphysiques et sémantiques spécifiques, il serait possible de remettre la thèse prolifique sur les rails, voire même de conserver pratiquement intacte la théorie de Goldman. Après un examen détaillé de cette suggestion, Esther en fera ressortir certaines difficultés. Elle et Paul en viendront finalement à la conclusion que si elle est la seule avenue possible pour sauver la thèse prolifique, elle lui confère néanmoins un statut précaire.95

10. Vendredi 27 août

Esther invite son ami à conclure la discussion amorcée il y a plus d'une semaine. Pour pallier aux défaillances mnésiques de Paul, Esther résumera brièvement son contenu et réitérera les raisons qui militent en faveur de l'idée que les thèses unicistes et prolifiques ne sont pas, en bout de ligne, incompatibles. Paul demandera à Esther si elle croit vraiment que la dispute peut être aussi facilement réglée. Après avoir examiné les opinions que Kim, Goldman et Davidson ont (ou auraient) à l'égard des ajustements métaphysico-sémantiques suggérés la veille, Esther répondra finalement par la négative. Mises à part les difficultés sémantiques, elle évoquera brièvement une série de considérations pragmatiques qui motiverait le rejet de la thèse prolifique.....119

Annexe

11. Mercredi 25 août

Paul fait part à Esther de ces interrogations relativement la façon de distinguer les deux sortes de nominalisations. Esther consentira à discuter plus à fond

avec lui des caractéristiques propres aux sortes de nominalisation en
s'inspirant en partie de la conception de Vendler.....133

Liste des figures

Diagramme no° 1 59

Diagramme no° 2 92

À Suzanne, dont l'amour m'importe plus que tout...

Avant-propos

J'espère éveiller avec ce texte curiosité du lecteur pour un problème métaphysique plutôt aride, mais digne d'intérêt. Si la forme littéraire du dialogue m'apparaissait ici tout indiquée, c'est qu'elle concilie vertus pédagogiques et vertus scientifiques. Illustrer un débat métaphysique – avec toutes les hypothèses et arguments afférents – à l'aide de faits divers et d'exemples tirés de la vie quotidienne est la méthode que j'ai privilégié pour rendre accessible mon propos au plus grand nombre, et cela, sans porter préjudice à la qualité des échanges et à la profondeur des problèmes, des conceptions et des arguments soulevés. Aussi, la forme du dialogue m'a non seulement permis d'exposer en parallèle deux conceptions radicalement opposées d'un même problème, mais de relater l'évolution *étapes par étapes* d'un débat qui s'est en fait déroulé sur de nombreuses années. Je ne me suis toutefois pas borné à présenter «passivement» les termes du débat. J'ai soulevé de nouvelles questions, et j'ai proposé certaines avenues – certaines praticables, d'autres pas. Bref, j'ai ajouté ma petite contribution au débat. Le tout témoigne, je l'espère, d'un souci de clarté et de simplicité – deux vertus que j'affectionne particulièrement – et n'est pas exempt de humour. Aussi, s'il arrive à divertir autant qu'à informer, j'estimerai alors que mon but sera atteint.

Lundi 16 août

Esther, philosophe au chômage, passe la porte du café L'INDOLENT pour dîner avec son ami de longue date, Paul, jeune enseignant d'histoire au Collège. Paul attendait ce jour-là Esther avec impatience. Il avait remarqué une nouvelle intéressante rapportée par un journal national, et qui pose des problèmes théoriques qui le tracassent. C'est pourquoi l'envie d'en débattre avec Esther lui vint aussitôt.

De plus, Paul estimait qu'Esther, après une si longue période de chômage, avait grand besoin de discuter philosophie : un sentiment d'inutilité malsain assiégeait déjà celle-ci depuis quelques semaines. Paul considéra donc, pour l'amour du savoir et de son amitié pour Esther, qu'engager la discussion sur ce sujet était tout à fait indiqué. Il ne se doutait pas cependant que la complexité du problème les entraînerait dans une discussion qui durerait plusieurs jours !

Paul

Ici ! Par ici Esther ! *[Faisant de grands gestes avec les bras]* Je suis assis au fond...

Esther

Ho ! Je ne t'avais pas vu. Attends un peu, je passe ma commande puis je viens te rejoindre.

Paul

Bonjour ! *[Voyant Esther venir vers lui]* Je pensais justement à toi en lisant une nouvelle à l'instant même. Écoute bien ça ! Je cite :

«...Le procès de Louis Loufoque s'ouvre enfin. Le prévenu est accusé d'avoir agressé la ministre Stéphanie Dionne en l'entartant, et d'avoir ainsi atteint à sa réputation. Le début des audiences annonce déjà le ton du procès : une joute oratoire «spécieuse» qui fera appel à l'agilité des avocats. L'avocat de la défense, après avoir pris connaissance de l'accusation, plaide «non coupable». Le procureur de la Couronne initiera l'offensive en soutenant que l'entartage de la ministre était en fait (identique à) une agression. Or, étant donné que cela porta non seulement atteinte à l'intégrité physique mais également à la réputation de sa cliente (comme on le sait, cela eût lieu devant les caméras de télévision), il réclame donc une peine exemplaire. L'avocat de la défense, nullement impressionné, alléguera de son côté que l'identification qu'opère la partie adverse

repose sur une erreur conceptuelle navrante. Il entend faire reposer sa plaidoirie sur l'idée qu'un entartage ne peut pas être une agression (il ne saurait s'agir de la même chose) et que tout ce que son client aurait fait consistait à blaguer et à entarter, ou, pour être plus précis, à blaguer en entartant la ministre.

Et puis ! Qu'en penses-tu ? L'avocat de la défense soulève un problème de taille n'est-ce pas ?

Esther

Bien... La stratégie de l'avocat de la défense me semble exploiter davantage les ambiguïtés du langage que de porter sur un véritable problème de fond.

Paul

Il s'agirait donc, à ton avis, d'un problème purement rhétorique ? Pourtant, il m'apparaît tout de même pertinent de le poser, du moins à un niveau plus théorique. Pour le reste, j'en conviens avec toi, poser ce problème dans un tribunal vise plutôt à brouiller les cartes qu'à faire plus de lumière sur l'affaire. [Rire]

Esther

Tu as raison. Je me suis sans doute empressée de noyer le poisson avec l'eau du bain ! À vrai dire, c'est un problème qui a été abondamment débattu par les philosophes. Or, dans le cadre d'un débat théorique (ou philosophique), la pertinence du problème apparaît de manière beaucoup plus significative, et par surcroît, beaucoup plus intéressante.

En affirmant cela, je ne nie évidemment pas que les diverses solutions acceptables puissent avoir des répercussions dans la pratique du droit, dans la morale ou même dans la vie quotidienne. Seulement, je persiste à croire que le problème doit d'abord et avant tout être soulevé à un niveau plus théorique avant d'être soulevé dans un contexte pratique comme celui d'un tribunal... Je me trompe peut-être après tout.

Paul

Oh ! [Il venait de s'apercevoir qu'elle était plus fatiguée qu'il le croyait] Tu veux plutôt dire que tu as voulu jeter le bébé avec l'eau du bain ?

Esther

... Eh, quoi ? ... Oui ! ... Pardonne-moi. Je ne sais pas où j'ai la tête...

Paul

Je comprends. Si tu trouves que je t'embête avec tout ça, ne te gêne surtout pas pour me le faire savoir. Je te laisserai tranquille [*Paul ne croyait évidemment pas aux paroles qu'il prononçait, sachant que cette discussion aurait un bon effet sur son amie*].

Esther

Non, non, non ! Je me suis déjà intéressée à ce problème, et il m'intéresse encore. Je vais t'en parler avec plaisir.

Paul

J'en suis ravi ! Dans ce cas-là, pour débiter, montre-moi comment le problème a émergé dans la littérature philosophique...

Esther

Les premiers écrits qui traitent explicitement du problème remontent à la fin des années 50 et au début des années 60. Elizabeth Anscombe fut la première à le soulever. Dans un ouvrage qui deviendra un classique, elle le présente à l'aide de l'exemple suivant :

«L'homme qui bouge (intentionnellement) son bras, actionne la pompe, remplit la citerne, empoisonne les habitants, accomplit-il quatre actions ou bien une seule ?»

Anscombe soutiendra qu'une seule et même action rend vraies les quatre descriptions mentionnées, car :

«... Bouger son bras de haut en bas, les doigts serrés sur la poignée de la pompe, dans ces circonstances, c'est actionner la pompe ; et, dans ces circonstances, c'est remplir la citerne ; et, dans ces circonstances, c'est empoisonner la maisonnée.»¹

¹ **L'intention**, G.E.M. Anscombe, trad. M. Maurice et C. Michon, éd. Gallimard, Paris, 2002 (1957), § 27.

Quelques années après, Donald Davidson emboîtera le pas avec un exemple de son crû :

«Je tourne l'interrupteur, j'allume la lumière et j'illumine la pièce. À mon insu, j'alerte un rôdeur de ma présence à la maison. Ici je n'ai pas eu à faire quatre choses, mais une seule, dont on a donné quatre descriptions.»²

Dans la littérature philosophique, on baptisera ce que défendent Anscombe et Davidson de '*thèse des descriptions multiples*' ou tout simplement '*thèse d'Anscombe*'. Et ensuite...

Paul

... [S'empressant de lui couper la parole] Oui ! Je saisis l'analogie. Quand on accuse quelqu'un d'avoir agressé une personne en lançant une tarte, on ne lui attribue pas deux actions, mais une seule que l'on décrit de deux manières différentes en disant "*Il l'a agressé*" et "*Il lui a lancé une tarte*", ou "*Il l'a agressé en lui lançant une tarte*"... N'est-ce pas ?

Esther

C'est tout à fait cela. Seulement, les exemples d'Anscombe et de Davidson que je viens de te citer ne mentionnent pas la préposition «*en*» comme dans l'exemple de l'entarteur. Pourtant l'usage de la préposition y reste sous-entendu. Dans l'exemple d'Anscombe, on empoisonne les habitants *en* remplissant la citerne, et on remplit la citerne *en* actionnant la pompe, etc. De même, dans l'exemple de Davidson, j'alerte un rôdeur *en* illuminant la pièce, et j'illumine la pièce *en* allumant la lumière, etc.

Paul

En généralisant un peu on obtient donc quelque chose comme : si *a* X-e en Y-ant dans C, alors *a* n'accomplit qu'une seule et unique action dans C ; où *a* est un agent, X-e et Y-ant deux variables de verbes d'action reliés par la locution «*en*» et C une circonstance particulière...

² *Actions, événements et causes*, in *Actions et événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1963), pp. 17.

Esther

Absolument ! Ta vivacité d'esprit aujourd'hui m'impressionne beaucoup. [*Et elle continue de le regarder avec des yeux énormes*]

Paul

Eh bien, vivacité ou pas, je dois te quitter pour mes étudiants. Je donnerai cours cet après-midi. [*Voyant la déception dans le visage d'Esther*] Mais on peut se revoir le reste de la semaine pour dîner à pareille heure.

Esther

D'accord... À demain.

Mardi 17 août

Après avoir mangé et discuté un peu, Paul et Esther orientent leur propos sur la 'thèse d'Anscombe', exposée la veille. Esther apprendra à Paul que tous les théoriciens qui ont abordé le problème ne furent pas également satisfaits par elle, et qu'une quantité abondante d'objections furent formulées à son endroit.

Esther

[...] Hier, tu as rapidement compris en quoi consistait la 'thèse d'Anscombe'. J'ose espérer également que tu as deviné que le procureur de la Couronne a clairement présumé la validité de la thèse pour sa plaidoirie.

Mais prend garde ! Sa validité n'apparaît plus si évidente quand on y regarde de plus près. Il se peut bien qu'en bout de ligne ce soit l'avocat de la défense qui ait raison – du moins, relativement à ce problème.

Paul

Me dis-tu qu'en fait la 'thèse d'Anscombe' serait erronée ?

Esther

Loin de moi cette idée ! [Rire] Seulement, elle ne fait pas consensus. Et les réticences que certains philosophes ont exprimé à son égard doivent être prises au sérieux. Plusieurs d'entre eux ont formulé des objections très convaincantes. Des philosophes comme Jeagwon Kim³, Alvin Goldman⁴, Judith J. Thomson⁵, Lawrence H. Davis⁶ ou I. Thalberg⁷, ont tous décelé dans la 'thèse d'Anscombe' ce qu'ils considèrent être des vices de construction. [Elle s'arrête pour prendre une bouchée de muffin pendant que Paul la regarde]

Paul

Ces objections se révèlent-elles fatales pour la 'thèse d'Anscombe' ?

Esther

Elles semblent, à première vue, nous fournir de bonnes raisons de la rejeter. Leur caractère persuasif tient à mon avis à leur désarmante simplicité. Ces objections découlent pour la plupart de l'application directe de la Loi de Leibniz.

Paul

Loi de quoi ?

Esther

Pour faire une histoire courte le principe peut s'exprimer de cette manière :

³ L'essentiel de la position de Kim est exprimé dans **On the Psycho-physical Identity Theory** in *American Philosophical Quarterly* 3, 1966, pp. 277-285 ; dans **Events and Property Exemplifications** in *Action Theory*, M. Brand et D. Walton (édit.), éd. Reidel, pp. 159-177 ; et dans **Events: their Metaphysics and Semantics**, in *Philosophy and the Phenomenological Research*, vol LI, no. 3, September 1991.

⁴ **A Theory of Human Action**, éd. Princeton University Press, 1970 ; et **The Individuation of Action** in *Journal of Philosophy* 68, pp. 761-774.

⁵ **The Time of a Killing** in *Journal of Philosophy* 68, pp. 115-132 ; et **Acts and other Events**, éd. Cornell University Press, 1977.

⁶ **Theory of Action**, éd. Prentice-Hall, 1979 ; et **Individuation of Action** in *Journal of Philosophy* 67, pp. 520-530.

⁷ **Singling Out Action, their Properties and Components**, in *Journal of Philosophy* 68, pp. 781-787.

Une chose x est identique à une chose y si et seulement si tout ce qui est vrai de (ou attribuable à) x, l'est également de y, et vice versa.

Ayant ce principe à l'esprit, on voit aisément que l'on peut affirmer des choses distinctes au sujet d'actions réputées identiques suivant la 'thèse d'Anscombe'. En reprenant l'exemple de l'entarteur et le point de vu de l'avocat de la défense, on peut formuler à son sujet les objections suivantes :

- (1) Que Louis Loufoque entarte la ministre est (*causalement*) *expliqué* par son désir de faire une farce et de sa croyance qu'en l'entartant, une farce serait faite, alors que sa prétendue agression de la ministre ne l'est pas.
- (2) Que Louis Loufoque entarte la ministre était *intentionnel*, alors que sa prétendue agression ne l'était pas.
- (3) Que Louis Loufoque entarte la ministre n'est pas une *faute morale*, en revanche l'agresser l'est.
- (4) Que Louis Loufoque agresse prétendument la ministre, il ne l'aurait pas *fait* en l'agressant, mais plutôt en l'entartant. De même, il serait erroné d'affirmer que puisque Louis Loufoque a entarté la ministre, il l'ait *fait* en l'agressant.

...[*Et elle s'arrête pour prendre une gorgée de café*]

Paul

Oh ! ... Les difficultés que la 'thèse d'Anscombe' suscite m'apparaissent beaucoup plus sérieuses que je le croyais au départ.

Esther

Il y a évidemment une pléthore d'objections supplémentaires qui apparaissent tout aussi fatales pour la 'thèse d'Anscombe'⁸. Celles que je viens de mentionner à l'instant figurent néanmoins dans la littérature philosophique comme étant les plus importantes⁹.

⁸ Pour une liste plus exhaustive des objections voir T.H. Davis, **Theory of Action**, éd. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, chap. II.

⁹ À cela s'ajoute sans doute l'objection de la *temporalité*. Suivant celle-ci, si Loufoque a entarté la ministre en lui lançant une tarte, on ne peut identifier – conformément à la 'thèse d'Anscombe' – l'entartage avec le lancer de la tarte parce que ce dernier eût lieu complètement ou en partie avant le premier. Si Esther a cru bon de ne pas mentionner cette objection c'est parce qu'elle s'adresse autant aux partisans de la 'thèse d'Anscombe' qu'à ses détracteurs. En effet, ces derniers, comme on le verra dans quelques jours, défendront la même idée que les partisans de la 'thèse d'Anscombe', à savoir que les actions décrites par les expressions encadrant la préposition «*em*» doivent être vues comme étant parfaitement contemporaines

Pour être plus précise, je dirais que les philosophes ont porté une attention particulière aux objections (1) et (4). Elles ont pour ainsi dire été de toutes les joutes qui ont opposé les partisans de la ‘thèse d’Anscombe’ et ses détracteurs.

Pour être bref, j’appellerai (1) l’objection de l’*explication causale* et (4) l’objection de la *relation*.

C’est évidemment sur la base de ce genre d’objections que les détracteurs de la ‘thèse d’Anscombe’ ont soutenu l’idée que là où Anscombe et Davidson ne voient qu’une seule chose accomplie par un agent, eux en voient au contraire une multiplicité.

Paul

Je t’ai entendu parler de joutes. Cela signifie-t-il que la ‘thèse d’Anscombe’ ne fut pas réfutée dès le départ par les objections que tu as formulées ?

Esther

Bien sûr que non ! Les partisans de la ‘thèse d’Anscombe’, qu’on appelle bien souvent les «*unicistes*», ne s’en sont pas laissé imposer aussi facilement. Ils ont même trouvé le moyen de repousser les critiques sans altérer l’essence de leur thèse.

De leur côté, les détracteurs, qu’on appelle aussi les «*prolifiques*»¹⁰, ne se sont pas contentés d’exprimer des réticences vis-à-vis de la ‘thèse d’Anscombe’. Certains ont mis au point un appareillage théorique puissant visant non seulement à expliquer les insuffisances de cette thèse, mais également à rendre compte de manière précise de la structure profonde de l’agir.

Le tout a donné un débat énergique plein de rebondissements.

Paul

Comme je t’en ai fait part hier, ce débat m’intéresse en lui-même, et cela, indépendamment de l’attrait que suscite le procès de l’entateur. J’aimerais que tu m’en dises davantage sur les tenants et aboutissants du débat.

l’une de l’autre. Du reste, cette objection fut élaborée à partir d’une position modérée, et Esther a clairement manifesté son désir de ne pas discuter plus avant de celle-ci.

¹⁰ Appellation empruntée à Kaufman, in **Philosophie analytique de l’action et fondement normatif des sciences de l’homme**, Dialogue XXIII (1984), pp. 3-35, d’après Thalberg (1971) qui parle des partisans de la ‘thèse d’Anscombe’ comme des ‘*unifiers*’, par opposition aux ‘*multipliers*’.

Esther

Volontiers ! Si j'exclus les positions intermédiaires¹¹ – qui autrement nous amèneraient dans un dédale théorique sans fin – et que l'on concentre notre attention sur les versions radicalement opposées des deux points de vues, on peut certes arriver à dégager la substance du débat. Avec un peu de chance on pourra espérer solutionner d'une manière ou d'une autre le problème initial, ou du moins évaluer les mérites et les difficultés inhérents aux positions en lice.

Paul

... Je t'arrête ici ! Le travail m'attend. Si tu le souhaites, on continuera demain.

Esther

D'accord. Vas-y... À demain. [Paul se lève, embrasse Esther et quitte le café]

Mercredi 18 août

Tout de suite après qu'ils se soient installés à table, Esther et Paul reprennent la discussion de la veille. Esther propose à Paul de ne pas attaquer immédiatement de front la question de la validité des objections présentées la veille. Elle l'enjoint plutôt à examiner les présupposés fondamentaux du débat. Le but étant de parfaire leur compréhension des termes du débat et de voir si le désaccord initial ne s'avère pas être en fait le symptôme d'un désaccord plus profond. Aussi Esther dirigera-t-elle l'attention de Paul sur le problème de la détermination de la nature des entités dont l'identité ou la diversité est en cause, et cela, en contrastant deux conceptions générales de la nature de l'action.

¹¹ Parmi les auteurs qui se situent quelque part entre les deux conceptions radicales, c'est-à-dire qui n'acceptent pas bon nombre de conséquences issues de l'adoption de l'une ou l'autre, on compte entre autre J. J. Thomson, L. H. Davis et I. Thalberg. Voir Davis, *ibid.*, pp. 33-35, pour un tableau bref mais éclairant de ce qu'il a appelé les «*théories modérées*» de l'identité de l'action.

Paul

[...] Je suis impatient de savoir comment les *unicistes* s'y prennent pour répondre aux objections qu'on a formulé à l'endroit de la 'thèse d'Anscombe'.

Esther

Le chemin qu'ils empruntent demeure, somme toute, assez tortueux. Avant de s'y engouffrer, je considère qu'il est plus judicieux d'approfondir notre connaissance de la nature de l'action.

Paul

Volontiers ! Surtout que beaucoup de désaccords s'engouffrent dans un dialogue de sourds parce que les parties ne partagent pas certains présupposés fondamentaux. En bout de ligne, on se rend compte qu'ils ne parlent tout simplement pas de la même chose, et cela rend la dispute vaine. Cela reste, je crois, une raison suffisante pour approfondir notre connaissance de la matière.

Esther

Je suis contente de te l'entendre dire... [*Elle prend une gorgée de café, puis poursuit la discussion*] Bon, puisque c'est d'action dont l'identité est objet de litige, commençons donc par déterminer la nature de celle-ci.

Paul

Vas-y, je t'écoute...

Esther

J'estime qu'au moins deux conceptions générales de la nature de l'action s'avèrent pertinentes à examiner :

1/ La première envisage l'action (humaine ou animale) comme l'instanciation d'une certaine *relation* de type «faire en sorte que» (*bringing about, making happen*). Ce qui est sensé servir de *relata* consiste en, d'une part un agent, et d'autre part un événement ou un état de chose réalisé. Aussi, tout énoncé rapportant une action doit d'une manière ou

d'une autre se ramener à la forme «*a* fait en sorte que *P*», où «*a*» est une variable d'agent, et «*P*» une proposition particulière décrivant un événement ou un état de chose.

Appliqué à notre exemple favori, l'énoncé «*Louis Loufoque entarta la ministre Dionne*» se ramènera à quelque chose comme «*Louis Loufoque fit en sorte que la ministre Dionne fut entartée*» ou «*Louis Loufoque fit en sorte que Louis Loufoque entarta la ministre*»¹².

2/ La deuxième envisage l'action (humaine ou animale) comme étant tout simplement une sorte d'événement. Si par «*événement*» on entend «*ce qui arrive*», les actions forment, suivant cette conception, une sous-classe de tout ce qui arrive dans le monde. Cette sous-classe contiendrait tout ce que les agents font, par opposition à ce qui leur arrive ou ce qui arrive simplement sans les affecter.

Par conséquent, si on accepte cette conception, il devient naturel de considérer qu'un énoncé usuel du genre «*Louis Loufoque entarta la ministre Dionne*» décrit en lui-même une action et n'a pas besoin d'être ramené à une forme du genre «*Louis Loufoque fit en sorte que Louis Loufoque entarta la ministre Dionne*» – une forme jugée redondante.

Paul

Laquelle de ces conceptions jouit de la faveur des *unicistes* ? J'imagine aisément que les *prolifiques* optent pour la conception "opposée". Seulement, je jauge assez mal la portée de ce choix pour le débat qui nous intéresse.

Esther

Détrompe-toi Paul. Autant les *unicistes* que les *prolifiques* souscrivent à l'idée que les actions appartiennent à la classe des événements. À mon avis, cela a une incidence réelle sur le débat. Sous peine d'incohérence, ni *unicistes* ni *prolifiques* ne peuvent souscrire à l'hypothèse que les actions sont en fait des instanciations d'une relation de type «*faire en sorte que*».

¹² Davidson considère que cette dernière formulation est nettement plus précise, car la vérité de l'énoncé «*Louis Loufoque fit en sorte que la ministre Dionne fut entartée*» ne requière pas l'«*existence*» d'un entartage accompli par Louis Loufoque : ce dernier aurait pu tout aussi bien déléguer la tâche à un acolyte. Cette difficulté tirerait sa source dans une sorte de dissociation de l'agent et de son action – dissociation qui reste exclue par la seconde formulation. Voir **La forme logique des phrases d'action**, in *Actions et événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1967), pp. 156-162.

Paul

Je suis curieux de savoir pourquoi. [*En fronçant quelque peu les sourcils*]

Esther

Eh bien, en adoptant cette hypothèse on est naturellement poussé à rejeter les *termes mêmes du débat*¹³. Je m'explique.

Rappelons d'abord l'enjeu du débat.

Les *unicistes* et les *prolifiques* ne s'accordent pas sur l'identité de certaines actions. Les *unicistes* soutiennent de leur côté que l'entartage de la ministre Dionne par Louis Loufoque est *la même* action que l'agression de la ministre par ce même Loufoque – s'il est bien le cas évidemment que le prévenu l'a non seulement entarté mais, par la même occasion, agressé. Tandis que les *prolifiques* soutiennent de leur côté qu'il s'agit là de *deux* actions distinctes.

Malgré leurs divergences, *unicistes* et *prolifiques* semblent néanmoins s'entendre sur au moins un point, à savoir que les actions, comme les événements, sont des *entités* à part entière – et qui plus est, des *particuliers* (individus) *dénombrables*.

Ceci est un prérequis absolu à toute forme d'*identification* ou de *réidentification* possible. Reprenant la maxime de Quine – mais en la reformulant à sa manière – Davidson lance

«*Pas d'identité sans entité*»¹⁴

Seules les choses (entités) peuvent être dites “identiques” ou “distinctes”. Et cette «caractéristique» nous confère également la capacité de les dénombrer, de les compter ou de les énumérer : car si identifier permet de distinguer, distinguer permet de compter. C'est pourquoi la question de savoir si on a affaire à une ou deux actions dans le cas Loufoque *présuppose* que nous puissions répondre à la question de leur identité ou de leur diversité, laquelle question *présuppose* à son tour que nous ayons affaire à de véritables entités.

¹³ Si Kent Bach reste sans aucun doute le partisan le plus convaincu de cette hypothèse, Georg Henrik von Wright, et dans une certaine mesure Roderick Chisholm, semblent également la partager. Voir **Actions are not Events**, Kent Bach, *Mind*, 89, (1980), pp. 114-120, **Norm and Action : A logical Enquiry**, Georg Henrik von Wright, éd. Humanities Press, New-York, (1963) et **The Descriptive Element in the Concept of Action**, Roderick Chisholm, *Journal of Philosophy*, 1xi, (1964), pp. 613-625.

¹⁴ **L'individuation des événements**, in *Actions et événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1969), pp. 220. La maxime davidsonienne est en fait l'inversion de la célèbre maxime quinienne, «*Pas d'entité sans identité*» énoncée dans **La relativité de l'ontologie et autres essais**, trad. Languault, éd. Aubier-Montaigne, Paris, 1977, pp. 35.

Or, ce prérequis reste étranger à l'hypothèse suivant laquelle l'action serait l'instanciation d'une relation de type «faire en sorte que». Une action conçue de la sorte, bien qu'elle relie des choses (agents, événements ou états-de-chose), n'est pas elle-même une chose (une entité). Aussi, le problème entourant l'identité ou la diversité des actions ne saurait «littéralement» se poser si nous adoptons cette conception¹⁵ ; à moins que nous le fassions porter exclusivement sur ses *relata* (agents, événements ou états-de-chose). Là-dessus, Bach reste on ne peut plus clair :

«[...] Nous n'avons pas à nous soucier de l'individuation dans le cas des actions, construites comme des instances de la relation 'faire en sorte que' entre un agent et un événement. Puisqu'une action est accomplie si et seulement si quelqu'un a fait en sorte qu'un événement eut lieu, nous n'avons pas besoin de compter les actions mais seulement les agents et les événements»¹⁶.

Paul

Si je comprends bien, en acceptant cette dernière conception on est amené, par voie de conséquence, à considérer que lorsque nous *pensons* identifier une action *x* avec une action *y*, ce que nous faisons *en fait* n'est autre que d'identifier un agent *a* avec un agent *a'* et un événement *e* avec un événement *e'*.

À les prendre au pied de la lettre, les partisans de cette conception refuseraient, pour être cohérent avec leurs principes, toute polémique autour de la question de l'identité de l'entartage de la ministre et de son agression. Voilà pourquoi les *unicistes* et les *prolifiques* ne sauraient y souscrire : ils ne pourraient même plus se quereller !

Esther

... [Acquiesçant de la tête]

¹⁵ La position de Chisholm reste difficile à cerner. Dans **La liberté humaine et le moi**, in *La responsabilité*, trad. Cayla, M. Neuberg (édit.), éd. P.U.F., Paris, 1997 (1964), il élabore une théorie de la causalité de l'agent qui n'est pas sans rappeler la vieille notion "d'acte de volonté". Or, Esther considère que cette notion n'est ni plus ni moins qu'un reliquat hypostasier de la relation «faire en sorte que». Dans cette éventualité, Esther ne voit pas comment Chisholm pourrait éviter les termes du débat *unicistes/prolifiques*.

¹⁶ Ibid., pp. 119 (trad. par Esther).

Paul

Ha ! J'ai compris... Mais attends un peu !? Il y aurait peut-être encore matière à dispute. Admettons que les *unicistes* et les *prolifiques* souscrivent à l'idée que les actions sont des instanciations de relations entre un agent et un événement... Dans cette éventualité, ils ne cesseraient pas pour autant d'être des *unicistes* et des *prolifiques*. La dispute pourrait être déplacée de manière à avoir les événements pour objets. Les phrases «Louis Loufoque entarta la ministre» et «Louis Loufoque agressa la ministre» requièrent-elles l'existence d'un agent et d'un événement ou d'un agent et de deux événements pour être vraies ?

Esther

Je vois parfaitement où tu veux en venir. Accepter l'hypothèse de l'instanciation de relations a pour effet de déplacer la dispute dans une autre arène. Mais s'agit-il encore là vraiment de la même dispute ? À mon avis, ce genre de déplacement délaisserait complètement la question de l'identité et de la diversité des actions. Le débat qui en résulterait ne porterait plus du tout sur les actions mais seulement sur les événements.

Paul

... Ce serait en quelque sorte changer de sujet ?

Esther

En un certain sens oui ! ... Seulement, en t'en parlant, j'entrevois une porte de sortie. On pourrait assimiler les instances de relations à des paires ordonnées d'agents et d'événements. Dans cette optique, une action ne serait rien d'autre qu'un tout formé d'un agent et d'un événement. Or, puisqu'on peut individuer les agents et les événements, je ne vois pas comment on aurait pas plus de mal à individuer les tous qui résultent de leur addition.

Paul

Dans cette éventualité, le champs de bataille entre *unicistes* et *prolifiques* resterait-il celui de l'action ?

Esther

Oui... Je dois toutefois t'avouer que j'ignore s'il en résulterait ou non un gain en clarté et en simplicité. À ce que je sache, personne n'a encore examiné cette avenue. Les *unicistes* comme les *prolifiques* tiennent mordicus à l'idée que les actions sont bel et bien des entités à parts entières, à savoir des événements d'un certain genre. Tandis que ceux qui refusent cette idée boudent carrément le débat.

Paul

[Il regarde sa montre en souriant]

Esther

Je vois que tu dois partir. On continuera demain si tu le veux bien...

Paul

Bien sûr ! À demain...

Jeudi 19 août

Paul se questionne sur la nécessité de considérer les événements, et par le fait même les actions, comme des choses existantes. Il souligne que les énoncés d'actions que nous formulons habituellement ne semblent pas requérir l'existence d'événements. Esther répondra en lui montrant l'avantage que les événements nous procure quand vient le temps d'analyser certains énoncés d'actions. Du coup, elle lui exposera surtout des motifs d'ordre sémantique pour intégrer les événements à notre liste « officielle » des entités qui peuplent le monde.

Paul

[...] J'ai beaucoup réfléchi au cours de la soirée à ce que tu m'as dit à propos de l'introduction des actions au sein de la classe des événements. Je dois t'avouer que, malgré le fait que les *unicistes* et les *polifiques* s'accordent entre eux à ce sujet, je ne vois pas très bien la nécessité de tenir les événements, et par surcroît les actions, pour des

choses à part entière, au même titre que les tables, les arbres, les personnes, les mouches, les montagnes, les ampoules électriques ou même, les furoncles.

Esther

Qu'est-ce qui te rebutes au juste dans cette idée ?

Paul

Je reste d'accord pour dire qu'il y a des choses qui changent ou qui sont altérées. Mais de là à soutenir qu'il y a également des changements ou des altérations, pour ainsi dire «à côté» des choses, il y a un pas que j'hésite à franchir.

J'admets évidemment qu'il y a bien des pommes qui chutent, des pneus qui grincent ou des fougères qui croissent, et que Valérie peut bien se gratter le nez, Louis entarter férocement la ministre ou la chatte Koutty miauler à tout vent. Seulement, affirmer en plus qu'il y a des chutes, des grincements, des grattements de nez, des entartages ou des miaulements, au sens *littéral* du terme, je n'en vois pas la nécessité.

À mon avis, il ne s'agit là que de pures manières de parler, des tours commodes qui n'impliquent pas l'existence d'autre chose que de simples objets concrets. D'ailleurs, les linguistes ont coutume d'appeler "nominalisation"¹⁷ ces tours de phrase très utiles dans la vie de tous les jours.

Or, la nominalisation des phrases (ou énoncés) reste un procédé trop superficiel pour avoir un impact significatif sur nos *engagements ontologiques*. Sinon, on devrait faire face à un gonflement incontrôlé de l'univers seulement pour satisfaire quelques-uns de nos penchants à interpréter littéralement ces manières de parler.

Esther

Je commence à voir où tu veux en venir.

¹⁷ Paul estime avec raison que la nominalisation consiste en la formation d'une *phrase-nom* à partir des ressources d'une phrase au moyen de la *dérivation* du verbe qu'elle contient, faisant passer celui-ci à la catégorie grammaticale du nom. Par exemple, partant de la phrase "Le corbeau croassa" on obtient "Le croassement du corbeau" ou partant de la phrase "Les puces rigolent" on obtient "La rigolade des puces" ou "Les rigolades des puces" ou partant de la phrase "Guillaume se lave les mains" on obtient "le fait que Guillaume se lave les mains", etc. Le terme ou la phrase-nom obtenu peut être à son tour inséré dans une autre phrase en position de sujet : "Le croassement du corbeau eût lieu derrière la maison" ; "La rigolade des puces est étomante" ; "Le fait que Guillaume se lave les mains est un signe de propreté".

Paul

Tant mieux !...

Tu seras sûrement d'accord avec moi pour dire que le mécanisme de nominalisation peut s'appliquer à pratiquement n'importe quelle phrase décrivant quelque chose dans le monde. Toutefois, toutes les nominalisations n'impliquent pas *de facto* un nouvel engagement ontologique.

À témoin, des phrases du genre "Rosalie est narcissique", "Ce chat est enthousiaste" ou "La femme de Denis est religieuse" ne nous obligent pas plus à considérer le narcissisme, l'enthousiasme ou la religiosité comme étant des choses à part entière que leur forme nominalisée.

À mon sens, parler du narcissisme de Rosalie n'est en fait rien d'autre que de parler de Rosalie. Pareillement, parler de la chute de la pomme n'est rien d'autre que de parler de la pomme. Ici, nulle référence aux événements, seulement à des objets.

Esther

Quelles répercussions crois-tu que cela a pour le problème de l'*entartage-agression* ?
[*Esther feint d'avoir ici une attitude de défi pour voir si Paul saura tirer les conséquences appropriées de ses prémisses*]

Paul

Ça reste évident ! [*sur un ton confiant*] La phrase "L'entartage de la ministre par Louis Loufoque est une agression" doit s'analyser de la même manière que la phrase "La sagesse de George est une vertu".

Comme on extrait la forme nominalisée "La sagesse de George..." de la phrase "George est sage", on extrait également "L'entartage de la ministre par Louis Loufoque..." de "Louis Loufoque entarta la ministre". On construit ensuite une nouvelle phrase en accolant les prédicats "est une vertu" et "est une agression" à ces formes nominalisées.

Or, il serait à mon avis erroné de croire que ces prédicats s'appliquent à des choses comme la sagesse de George ou l'entartage de la ministre par Louis Loufoque, parce qu'un entartage, comme la sagesse, n'est tout simplement pas *une chose*.

Adopter ces manières de parler n'est justifié que parce qu'elles permettent une certaine économie de mots (et de salive !). Au lieu de dire que "George est sage" et que "Tout ce qui est sage est vertueux", nous préférons dire que "La sagesse de George est une vertu". De même, au lieu de dire que "Louis Loufoque a entarté la ministre" et que

“Tout ce qui entarte agresse” ou “Quelques entarteurs sont des agresseurs”, nous préférons dire “L’entartage de la ministre par Louis Loufoque est une agression”.

Interprétés de façon littérale ces tours peut s’avérer une source de confusion. On croit avoir affaire à des jugements d’identité, c’est-à-dire des jugements affirmant qu’une chose est identique à une autre, alors qu’il n’en est rien. À mon sens, ceci découle directement de la maxime de Davidson.

À bien y penser, si le débat entre *unicistes* et *prolifiques* requièrent de traiter les actions, et par surcroît les événements, comme étant des choses *au même titre* que les objets qui nous entourent, je ne vois pas alors comment éviter de le considérer vain...

Esther

... Ta critique est virulente et je dirais qu’elle rejoint en quelque sorte le propos de Bach.

Paul

Tout à fait ! Mais n’es-tu pas d’accord avec moi pour dire que le débat entre *unicistes* et *prolifiques* trouve sa source dans quelques fantômes du langage ?

Esther

Contrairement à ce que tu sembles penser, je partage en fait une bonne partie des doléances que tu exprimes. On peut certainement se faire un point d’honneur à ne pas se laisser leurrer par la grammaire superficielle de notre langage. Et “*ne pas toujours interpréter de façon littérale notre discours*” pourrait fort bien nous servir de slogan.

Seulement, il reste évident que “*ne pas toujours*” ne signifie pas “*jamais*”. En fait, la majeure partie de notre discours est à prendre au sens littéral. Au déplaisir de te contredire, je partage avec les *unicistes* et les *prolifiques* l’idée que les phrases que nous formons habituellement pour parler d’actions ou d’événements, parlent *littéralement* d’actions et d’événements...

Paul

... Je ne suis pas agacé parce que tu t’inscris en faux contre mon opinion ! Si tu veux me contredire ne te gêne surtout pas pour moi. Du moment que c’est convaincant, je ne m’y opposerai pas ! [Sur un ton faussement sévère qui contient de peine et de misère un petit sourire]

Esther

Ah ! L'espiègle historien ! Tu me mets de la pression. Qu'à cela ne tienne, je considère qu'il y a quand même de bonnes raisons de tenir les actions et les événements comme des choses à part entière, et je compte bien te les exposer.

Paul

Je te suis tout ouï ! D'ailleurs, je vais en profiter pour finir mon plat qui a déjà refroidi.

Esther

Si on suit la grammaire à la lettre, tout nous porte à croire qu'il y a bel et bien des choses comme les événements et les actions. En fait, on dispose tout autant pour ceux-ci que pour n'importe quel objet physique de toute la "machinerie de la référence" – pour reprendre l'expression de Davidson. Et je te propose ici que l'on regarde de plus près en quoi consiste cette "machinerie" et comment elle peut servir d'*indicateur ontologique approprié*.

Paul

D'accord..., lorgnons un peu de ce côté.

Esther

Ainsi, comme tu l'as toi-même remarqué, le langage courant comprend des *termes singuliers* qui semblent applicables à des actions ou à des événements. On peut diviser ces termes en *descriptions définies*, en *pronoms* ou *variables*, et même en *noms propres* ou constantes d'individus.

1/ Les *descriptions définies* s'obtiennent entre autres, comme tu l'as montré, en nominalisant les phrases d'actions ou d'événement. Des phrases comme «*La pendaison du condamné eût lieu à midi*», «*Son prochain cri sera terrible*» ou «*Le coup de feu que j'ai entendu m'a fait sursauter*», comportent des descriptions définies reconnaissables par la présence d'un article défini tel que "la", "le ", "les", "sa", "son ", etc.

2/ On dispose également de *pronoms* pour référer aux actions et aux événements. Ils apparaissent dans des phrases comme «*Ce déplacement de pion est supérieur au vôtre*»,

«Le salut *auquel* tu as droit s'est fait attendre longtemps» ou même «*Ceci* est arrivé avant *cela*». En fait, mis à part les pronoms personnels, on peut utiliser toute la variété des pronoms (possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis) pour référer aux actions et événements. À la liste on ajoutera des variables quantifiées (notées souvent par les dernières lettres de l'alphabet : x, y, z, \dots) d'une notation symbolique appropriée.

3/ Les *noms propres* sont quant à eux, employés habituellement pour des actions et des événements qui se distinguent par leur importance historique. Dans cette catégorie tombent des noms comme “Deuxième Guerre Mondiale”, “Big-Bang” ou “Nativité”. Dans une notation symbolique, ce sont les *constantes d'individus* (notées souvent à l'aide des premières lettres de l'alphabet : a, b, c, \dots) qui joueront habituellement le rôle de noms propres.

À côté des termes singuliers il y a par ailleurs toute une panoplie de *concepts sortaux* qui nous permettent de spécifier à quelle espèce (sorte) appartient l'action ou l'événement. À côté des entartages, on compte encore les éternuements, les rotations, les clins d'œil, les éructations, les cassures, les pertes, les enregistrements, les déneigements, les massacres, les votes, les averses, les enquêtes, les achats ou les vols. Bref, tous ces concepts sortaux nous aident à répondre à la question : «*Qu'est-ce que c'est ?*», à propos d'actions ou d'événements particuliers.

Mais leur utilité ne s'arrête pas là. En fait, c'est en s'appuyant sur des concepts sortaux que l'on arrive à répondre à la question «*Combien ?*». Sans spécifier la sorte on ne peut tout simplement pas dire combien d'objets, d'actions ou d'événements se trouvent, s'accomplissent ou ont lieu dans un endroit et à un moment déterminé. On n'a qu'à faire l'exercice pour s'en convaincre. Les questions «Combien d'objets y a-t-il dans cette pièce ?», « Combien d'actions ont-elles été accomplies dans cette pièce entre 12h et 12h05 ? » ou « Combien d'événements eurent lieu dans cette pièce pour la même période ? » ne peuvent évidemment pas recevoir de réponses déterminées. Mais si on demandait plutôt de dénombrer les tables et les chaises, les jappements et les coups de coude, les chutes de verres de cristal et les explosions de pétards à la farine, et cela dans telle ou telle situation, on serait alors en droit de s'attendre à un verdict arrêté.

C'est pourquoi, les concepts sortaux entrant dans le dénombrement des actions et des événements peuvent se jumeler à des *termes numériques*. On peut littéralement dire qu'il y a eu 1 entartage de la ministre, 5 collisions dans le périmètre délimité par le gros arbre et la petite maison bleue, 79 meurtres au Québec pour l'année 2003, *autant* de pas faits par le pied gauche que par le pied droit, etc.

Du reste, les actions et les événements disposent, au même titre que les objets, de tout l'appareillage de la *quantification*. Ce n'est rien d'autre que sur des actions et des

événements que nous quantifions dans «*Tous les détournements de fond sont illégaux*», «*Il tousse quelques fois*», «*Chaque court circuit ne cause pas un incendie*» ou «*Certains divorces sont salutaires*».

Paul

... Oui. Je vois bien ! Tout se passe comme si le langage nous tordait le bras pour inclure les événements, et partant les actions, dans notre ontologie.

Esther

Mais comme tu l'as fait toi-même remarquer tantôt, le langage que nous utilisons de manière si naturelle dans la vie de tous les jours peut tout de même nous leurrer dans l'éventualité où nous le prendrions trop au pied de la lettre. Tu proposais de paraphraser les cas douteux dans des formes moins problématiques. Ainsi, au lieu de dire «*l'entartage de la ministre par Louis Loufoque eut lieu*», tu préféras dire «*Louis Loufoque entarta la ministre*». Contrairement à la première, cette dernière phrase ne semble pas référer à une quelconque action. Cela signifie après tout que les actions et les événements ne sont pas aussi nécessaires qu'on le croyait au départ.

Paul

C'est ce que je pense !

Esther

Seulement, Davidson a soutenu l'inverse ; et à mon avis, il l'a fait avec brio. L'idée lui est venue d'un problème soulevé par Anthony Kenny. Ce dernier attira notre attention sur la polyadicité variable de certains prédicats, et plus particulièrement de prédicats d'actions ou d'événements¹⁸. Le problème est le suivant : peut-on accepter que les arguments de ces prédicats augmentent en raison de l'allongement de la phrase qui le contient ?

Paul

Je t'avoue ne pas très bien comprendre.

¹⁸ Voir *Action, Emotion and Will*, éd. Routledge & Kegan Paul, Londres, 1963, chap. 7.

Esther

Reprenons l'exemple de l'entarteur pour l'illustrer. Dans «Louis Loufoque entarta», on a un terme singulier et un prédicat à *une* place ; dans «Louis Loufoque entarta la ministre», on a deux termes singuliers et un prédicat à *deux* places ; dans «Louis Loufoque entarta la ministre avec une tarte à la crème», on a trois termes singuliers et un prédicat à *trois* places ; etc.

La difficulté qui apparaît si on accepte un prédicat à polyadicité variable est qu'il n'est pas permis d'inférer des phrases avec n modifications (adverbiales) des phrases avec m modifications (adverbiales) dans l'éventualité où $n \neq m$. Les règles de la logique élémentaires proscrivent les inférences de forme $Rab \vdash Ra$, parce qu'on n'a pas affaire au *même* prédicat dans Rab et Ra : l'un est un prédicat dyadique (deux places), alors que l'autre est un prédicat monadique (une place).

Pourtant, le sens commun nous autorise à faire certaines inférences qui semblent à première vue s'articuler autour d'un prédicat à polyadicité variable. Aussi, de la phrase «Louis Loufoque entarta la ministre avec une tarte à la crème» on peut sans craindre la faute logique inférer «Louis Loufoque entarta la ministre» et même «Louis Loufoque entarta». Mais qu'est-ce qui motive notre confiance dans des cas de ce genre ?

Paul

Je crois bien saisir le problème. C'est l'analogue du problème de la modification adjectivale pour les phrases qui portent exclusivement sur des objets. L'intuition cautionne l'inférence de «La balle est rouge» à partir de «La balle est rouge foncé» ou même de «La balle rugueuse est rouge foncé», n'est-ce pas ?

Esther

Tout à fait !...

La solution de Davidson consiste à dire que ces phrases portent *en vertu de leur forme logique* sur des événements (actions), et que pour les analyser correctement nous devons introduire des *variables* ou des *constantes* d'événements lesquelles réfèrent littéralement à des événements particuliers.

En ce sens, il est clair que Davidson calque sa solution sur le traitement des modifications adjectivales. On a qu'à postuler l'existence d'objets auxquels les termes singuliers sont sensés faire référence et faire porter ensuite les modifications adjectivales, non sur les prédicats, mais directement sur les objets.

De manière analogue, dans le cas des phrases d'actions les modifications adverbiales ne s'appliqueront pas du tout aux prédicats (concepts sortaux), en l'occurrence ici les verbes d'actions, mais aux actions mêmes.

C'est avec ceci en tête que Davidson a tenté d'exprimer la structure logique des phrases d'actions en s'aidant de la notation logique du langage des prédicats [*Elle prend une feuille de papier et griffonne*].

Si on accepte que :

1/ e est une variable d'action

2/ a une constante d'agent

3/ o une constante d'objet

4/ P une variable syntaxique pour un prédicat comportant n arguments

5/ Σ une variable syntaxique pour un quantificateur (\forall, \exists, ι ou $\exists!$)

la forme logique adéquate des phrases portant sur les actions (et événements) serait quelque chose comme :

$(\Sigma e) P(a, o^1 \dots o^{n+1}, e)$

Avec cette analyse, Davidson pense résoudre les difficultés inhérentes à la modification adverbiale. Chaque nouvelle modification adverbiale qui introduira des marqueurs de temps, de lieu ou de manière, sera jointe à l'armature de la phrase au moyen de conjonctions.

Ainsi, admettons que la phrase «Sonia déplace la table» s'analyse par : $(\exists e)$ *Déplacement* (*Sonia*, *table*, e) ; qu'on peut également lire comme «Il y a un événement qui est un déplacement de la table par Sonia».

Il s'ensuit, suivant l'idée de Davidson, que la phrase «Sonia déplace violemment la table» s'analysera quant à elle par : $(\exists e)$ *Déplacement* (*Sonia*, *table*, e) \wedge *Violemment* (e) ; qu'on peut lire comme «Il y a un événement qui est un déplacement de la table par Sonia et qui est accompli violemment».

De même, «Sonia déplace violemment la table près du calorifère» sera rendue correctement par *Déplacement* (*Sonia*, *table*, e) \wedge *Violent* (e) \wedge *Près* (*calorifère*, e) ; qu'on peut lire comme «Il y a un événement qui est un déplacement de la table par Sonia et qui est accompli violemment et qui est près du calorifère»...

On voit alors aisément en quoi l'inférence de la première phrase à partir de la seconde ou même de la dernière est, en accord avec l'intuition, parfaitement valide. Étant donné que tous les membres d'une conjonction doivent être vrais pour que celle-ci le soit, l'inférence de la vérité d'une phrase-membre à partir de la vérité de la conjonction entière demeure toujours valide.

Pour Davidson, il s'agit là de la meilleure solution au problème de la modification adverbiale, et partant, du meilleur modèle d'analyse logique des phrases d'actions.

Paul

Si j'en tire les conclusions qui s'imposent, alors j'aurais envie de dire que le langage ne nous tord pas seulement un bras, mais les deux pour que nous acceptions pleinement les actions et les événements parmi l'ameublement du monde. Il nous tord le bras droit en nous fournissant toute la machinerie de la référence pour parler d'eux. Et il nous tord en plus le bras gauche en autorisant des inférences qui, sans eux, resteraient difficiles à justifier du point de vue logique...

Esther

... Aussi pour Davidson,

«L'hypothèse ontologique et métaphysique, selon laquelle il y a des événements, est une hypothèse sans laquelle une bonne partie de notre discours courant perd son sens.»

À quoi il ajoute

«[...] Je ne vois pas comment montrer mieux, ni autrement ce qu'il y a.»¹⁹

Paul

Il y a un point avec lequel je demeure un peu mal à l'aise. Si j'ai bien compris, les *unicistes* et les *prolifiques* s'entendent entre eux pour intégrer les événements, et par surcroît les actions, à l'ameublement du monde, et qu'il s'agit là d'une nécessité sémantique aussi bien que métaphysique. Comme tu me l'as montré, Davidson évoque en faveur de cette hypothèse deux éléments : la disponibilité et l'usage de toute la machinerie de la référence pour ce genre d'entité, et un ensemble d'inférences dont la validité semble réclamer leur existence.

Jusqu'ici tout paraît aller de soi. Seulement, si *unicistes* et *prolifiques* partagent tous deux l'idée que l'ensemble des dispositifs de référence de notre langage nous incite à penser qu'il y a bel et bien des événements, je ne suis pas si sûr que les *prolifiques* verraient d'un bon œil le traitement que Davidson réserve aux modifications adverbiales. [En souriant] Ceci m'amènerait à dire que pendant que les *unicistes* subissent deux

¹⁹ **Les relations causales**, in *Actions et Événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1967), pp. 217.

tordages de bras, un seul pousse véritablement les *prolifiques* à endosser une ontologie d'événements.

Esther

Je suis content que tu ne gobes pas tout ce que je dis de manière servile et que tu relèves des difficultés là où tout semble aller pour le mieux.

Paul

Je ne suis pas un interlocuteur socratique ! [*Sur un ton moqueur*]

Esther

[*En esquissant un sourire approbateur*] Je dois bien t'avouer que tu as en partie raison. Des *prolifiques* comme Kim ou Goldman rejettent d'emblée l'analyse que Davidson fait de la modification adverbiale dans les phrases d'actions. Pour ceux-ci, il demeure indubitable que des phrases comme «Elle marcha» et «Elle marcha rapidement» ne peuvent être vraies de la même action et partant du même événement.

Mais je n'en conclurais pas aussi vite que les *prolifiques* refusent en fait l'argument de l'inférence valide. Je crois plutôt que c'est le contraire qui est vrai ; et cela même si aucun *prolifique* ne l'a, à ce que je sache, défendu explicitement.

Dans l'éventualité où ils le feraient, je ne crois pas qu'ils justifieraient l'inférence par les mêmes raisons. Comme on l'a vu, Davidson estime que l'inférence d'une phrase comme «Elle marcha» à partir de «Elle marcha rapidement» est valide *en vertu de leurs formes logiques*. Or, les *prolifiques* ne peuvent accepter l'analyse logique de Davidson parce qu'elle mène tout droit à la «thèse d'Anscombe». Suivant les *prolifiques* ce qui justifierait la validité de l'inférence est autre chose que sa forme logique. C'est parce que «marcher» est d'une certaine manière *inclu* dans «marcher rapidement» ou, pour reprendre la terminologie de Goldman, l'acte de marcher rapidement est dans tous les cas *engendré* par l'acte de marcher. Si on s'en tient à la position *prolifique* c'est exclusivement sur cela que repose la validité de l'inférence – et non sur la forme logique.

Mais laissons pour le moment la discussion de ce point. On aura l'occasion d'y revenir un autre jour.

Paul

En dépit des multiples détours qu'on a empruntés, je vois clairement maintenant ce qui motive l'idée que les événements et les actions sont littéralement des choses...

Esther

... Et on a besoin de les voir comme cela si on désire se chamailler de façon intelligente autour de la question de savoir si oui ou non l'entartage de la ministre est *la même chose* qu'une agression.

Paul

[*En se passant la main au front*] ... Bien que cette discussion fut très éclairante, je dois admettre qu'elle m'a donné un peu la migraine...

Esther

De toute manière il est tard, et je te propose de poursuivre demain à la même heure.

Paul

Oui, passe une bonne fin de journée...

Vendredi 20 août

En raison d'un contretemps Paul arrive en retard aujourd'hui. Sans attendre qu'il soit encore tout à fait attablé, Esther l'enjoint à poursuivre là où ils avaient laissé la veille. Puisqu'ils en étaient venus à la conclusion que les actions doivent être envisagées comme de véritables choses, et que, partant, la question de leur identité ou diversité doit également se poser, Esther signale à Paul l'importance de la recherche d'un critère d'identité adéquat pour solutionner le débat. La discussion tournera donc autour de l'utilité et de la nature d'un critère d'identité pour les actions et les événements.

Paul

[...] Excuse mon retard... J'ai dû rencontrer un étudiant et ...

Esther

Ce n'est pas grave... Poursuivons la discussion d'hier.

Paul

[*Se sentant un peu pressé*] Je vois que ton enthousiasme n'en démord pas. Je suis ravi de constater que tu as repris la forme...

Esther

... Oui, malgré la difficulté de trouver du travail, je me sens pleine d'énergie !

Paul

Eh bien ! On en est venu à souscrire à l'idée que les actions sont, au même titre que les objets que nous côtoyons tous les jours, de véritables choses. En conséquence de quoi le débat entre *unicistes* et *prolifiques* garde tout son sens.

Esther

Effectivement... D'ailleurs, on a vu que l'idée d'inclure les actions dans notre ontologie découle en fait de l'analyse de certains indicateurs logico-linguistiques.

Paul

Comme les actions sont des choses, peut-on maintenant s'attaquer directement au problème de leur identité ? Je suis enthousiaste à l'idée de connaître les lignes d'affrontement et les stratégies adoptées de part et d'autre par les *unicistes* et les *prolifiques*.

Esther

Oui, je crois qu'on peut maintenant aborder le problème de front. Il semble que sa formulation la plus adéquate consiste à demander quel est le bon *critère d'identité* pour les actions ? Avec ce critère en main, on pourra ensuite déterminer clairement et sans équivoque si l'entartage de la ministre par Loufoque est ou non identique à son agression – dans l'éventualité où il l'aurait agressé en l'entartant.

Paul

Ou peut-être serait-il plus approprié de demander quel est le bon critère d'identité pour les événements, sachant que les actions forment une sous-classe de la classe plus générale des événements ?

Esther

Tu as sans doute raison. À voir les critères que les *unicistes* et les *prolifiques* ont forgé on serait tenté de le penser en tout cas. En fait, à ce que je sache, aucun théoricien n'a formulé de critère d'identité valant seulement pour les actions. Tous ont eu le souci de formuler un critère suffisamment général pour englober la totalité des événements de l'univers.

À première vue, ce gain en généralité apparaît comme un avantage. Il faut prendre garde cependant de ne pas oublier qu'on doit disposer d'un critère supplémentaire pour distinguer les actions des autres événements – sans quoi notre critère d'identité ne nous serait pas d'une grande utilité : on pourrait identifier ou distinguer certains événements entre eux, mais sans jamais savoir lesquels parmi ceux-ci sont de véritables actions.

Toutefois, on peut aisément éviter ce danger : le «marché» philosophique offre une pléthore de critères permettant de distinguer les actions des autres événements.

Le plus populaire reste sans doute le critère «volitionnel» : une action est un événement qui consiste en un mouvement corporel produit (causalement ou non) par un complexe de désirs et de croyances. C'est sans conteste le critère le plus populaire parmi les philosophes (Davidson, Goldman).

Mais il y a également le critère «contextuel» : une action est un événement qui consiste en un mouvement corporel qui possède une signification en vertu du fait qu'il est inscrit dans un contexte plus large qui révèle, soit sa direction vers un but, soit sa conformité ou non avec une règle (Anscombe, Ryle).

Il y a aussi le critère de «l'agent» : une action est un événement qui consiste en un mouvement corporel qui est causé, non par un autre événement, mais directement par un agent (Chisholm).

Pour finir, il reste le critère du «contrôle» : une action est un événement qui consiste en un mouvement corporel sur lequel l'agent a une forme de contrôle (Frankfurt).

Paul

Est-ce que le choix de l'un ou l'autre de ces critères a une incidence sur le débat qui nous intéresse ?

Esther

Absolument pas... Même si le critère volitionnel jouit de la faveur de la plupart des *unicistes* et des *prolifiques*, on ne doit pas y voir un indice que le débat en dépend d'une manière ou d'une autre. À preuve, Anscombe est toujours restée une partisane convaincue du critère contextuel.

Paul

Bon, avec n'importe lequel de ces critères en main, on peut essayer ensuite de dégoter un bon critère d'identité pour les événements. Or, la question de savoir quel est le critère d'identité adéquat pour les événements revient-elle tout bonnement à demander dans quelles conditions une action ou un événement est identiques à un autre ?

Esther

Oui et non ! La recherche d'un critère d'identité concerne certainement les conditions d'identité des actions et événements, mais ne se réduit pas à trouver une réponse à la question de savoir quand une action ou un événement est identique à un autre. La raison en est qu'une telle question reçoit invariablement la réponse «jamais». Et on ne s'en tire évidemment pas en demandant dans quelles condition une action ou un événement est identique à lui-même, puisqu'on répondra invariablement «toujours».

Comme tu le vois, ces questions, autant que leurs réponses, restent triviales, et sont par conséquent complètement inutiles pour le débat qui nous intéresse. En fait, cette difficulté ne concerne pas seulement les actions et les événements : elle se pose pour toutes les question d'identité.

Paul

Qu'est-ce que cela signifie ? La recherche d'un bon critère d'identité serait une tâche vaine, puisqu'une fois en main, il ne nous servirait à rien. Mais si c'est effectivement le cas, alors pourquoi les *unicistes* et les *prolifiques* ont-ils cru bon de rechercher un tel critère ?

Esther

Eh bien, c'est qu'on doit orienter le tir autrement. Comme Davidson l'a fait remarquer, on doit substituer aux questions d'identité des questions portant sur des

énoncés d'identité ou sur les termes singuliers figurant à l'intérieur d'eux²⁰. En accord avec cette substitution, on dira alors qu'un critère d'identité est :

(1) *l'ensemble des conditions susceptibles de rendre vrai un énoncé d'identité – c'est-à-dire un énoncé qui affirme l'identité d'une chose a avec une chose b*

et/ou

(2) *l'ensemble des conditions qui nous autorisent à dire que la référence de a est identique à celle de b*

Paul

Ah ! Je vois... Ainsi, l'énoncé «*L'entartage de la ministre par Louis Loufoque est (identique à) l'agression de celle-ci*» doit être vrai ou faux, en vertu de la réalisation ou non de certaines conditions.

Esther

De même, la référence des termes singuliers «*l'entartage de la ministre par Loufoque*» et «*l'agression de celle-ci*» est identique ou distincte suivant que certaines conditions sont ou non réalisées.

On peut voir ces conditions comme étant des faits, des états, des configurations d'objets ou simplement des objets situés dans le monde. Le choix de l'une ou l'autre de ces alternatives importe peu pour notre propos. Gardons seulement à l'esprit que quelque chose doit être réalisé dans le monde pour que l'énoncé d'identité soit vrai, et que les termes singuliers y figurant réfèrent au même événement.

Paul

Je vois... Je vois... [*Se frottant le menton avec sa paume*] Les *unicistes* et les *prolifiques* ne s'entendront pas sur les conditions de vérité de «*L'entartage de la ministre par Louis Loufoque est (identique à) l'agression de celle-ci*». Pour les premiers, il peut y avoir des conditions qui rendent vrai cet énoncé, alors que cela reste exclu pour le seconds. Au demeurant, si les deux pouvaient être d'accord avec l'idée que les termes

²⁰ Davidson aborde lui-même le problème en ces termes au début de **L'individuation des événements**, in *Actions et événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1969), pp. 219-120.

singuliers y figurant réfèrent vraiment à quelque chose, ils resteraient toutefois en désaccord à propos de l'idée d'identifier ou non leur référence.

Esther

En effet...

Paul

Laisse-moi extrapoler le reste... Pour motiver leurs désaccords, les *unicistes* et les *prolifiques* spécifieront chacun de leur côté des conditions de vérité différentes et incompatibles entre elles.

Esther

Absolument... Comme ceci le laisse entendre, le différent initial s'enracine en fait dans un différent sémantico-métaphysique à propos des conditions d'identité des événements.

Paul

Donc il s'agirait en réalité d'une simple question de définition de l'action ?

Esther

Tu m'excuseras de te contredire à nouveau, mais un critère d'identité ne se réduit pas à une *définition* de mots. Que des concepts sortaux comme «entartage» et «agression» puissent avoir des définitions différentes, cela va de soi. Or, cela n'implique pas que les entartages et les agressions ont des conditions d'identité différentes. Un critère d'identité adéquat doit avoir une portée suffisamment générale pour englober toutes les actions – du moins tous les concepts sortaux (d'actions) susceptibles d'apparaître dans les énoncés d'identité.

Paul

D'accord... Je comprends un peu mieux en quoi consiste un critère d'identité, et je vois sa pertinence pour rendre compte des motivations propres aux *unicistes* et aux *prolifiques*.

Cependant une certaine interrogation reste : si un tel critère est censé fournir les conditions de vérité d'un énoncé d'identité, je n'ai pas l'impression que tout énoncé d'identité d'action doit faire véritablement l'objet d'un litige entre les *unicistes* et les *prolifiques*.

Ce n'est qu'une vague intuition, mais il m'apparaît que demander : «l'entartage de la ministre dont j'ai été témoin est-il ou non le même que celui dont vous avez été témoin ?» n'est pas du même acabit que demander : «l'action d'entarter peut-elle être identique à l'action d'agresser ?». Car bien que l'un et l'autre des protagonistes ne s'entendent pas sur la réponse à donner à la deuxième question, ils peuvent tout à fait s'accorder sur celle à donner à la première.

Esther

Ma foi ! Tu as raison. Il y a bien une distinction importante à faire ici. Et je crois que ce sur quoi tu viens de mettre le doigt correspond en gros à la distinction que Bennett²¹ a fait entre deux types de désaccords au sujet de l'identité de quelque chose, à savoir les désaccords *locaux* et *globaux*.

1/ Un désaccord local a lieu quand on émet des opinions contraires quant à savoir si par exemple la femme qui est assise en face de nous est la même ou non que celle qu'on a vue assise à la même place la semaine dernière, ou si le court circuit qui a eu lieu à midi dans ma maison est bien celui qui a provoqué l'incendie, etc.

2/ Il y a un désaccord global quand on ne s'accorde pas sur l'idée d'identifier par exemple le signal de Gontrand avec un cri, dans la circonstance où Gontrand a signalé en criant, ou d'identifier le jeu de l'archet de Yolande avec la production d'un fa, dans la circonstance où Yolande a produit un fa en jouant de son archet, etc.

La plupart du temps, les désaccords locaux se règlent par une vérification sommaire : on examine plus attentivement, on prend des photos, on enregistre, on interroge, on réclame des documents légaux, etc.

Or, tout cela reste manifestement insuffisant quand vient le temps de régler un désaccord global. Bien qu'on doive vérifier d'abord les paramètres spatio-temporels des entités dont l'identité est en litige (on doit par exemple vérifier si le signal et le cri de Gontrand ont eu lieu au même endroit au même moment), la connaissance de tels paramètres ne semble pas suffire à régler le désaccord.

²¹ Voir *Events and their Names*, éd. Hackett, Indianapolis, 1988, pp. 99-102.

Bennett²² soutient que les désaccords de ce type sont conceptuels ou sémantiques et non empiriques. Sans me prononcer sur la justesse cette opinion, je dirais que c'est peut-être la raison pour laquelle les philosophes privilégient l'étude de ce type de désaccords. Tu auras évidemment remarqué que l'enjeu du débat entre *unicistes* et *prolifiques* est un désaccord global concernant l'identité de quelque chose.

D'ailleurs, du fait qu'il soit global, confère à ce type de désaccord une portée supplémentaire. Pour faire une histoire courte, je dirais que régler un désaccord global c'est régler *ex post* une multitude de désaccords simultanément. Si on accepte l'idée que le signal de Gontrand est la même action que son cri parce que Gontrand a signalé en criant, alors on devra également accepter l'idée que l'entartage de la ministre par Louis Loufoque est la même action que l'agression de la ministre, parce que Louis Loufoque a agressé la ministre en l'entartant, etc. Or, rien de ceci n'émane de la solution d'un désaccord local...

Paul

... D'ailleurs, je ne vois pas très bien quel intérêt philosophique ce type de désaccord peut bien avoir... [Après un moment de silence il se croise les bras] ... Si je saisis bien ce que tu viens de dire, alors mon intuition ne me trompe pas. Le cœur de la dispute entre *unicistes* et *prolifiques* est un désaccord global concernant l'identité de certaines actions.

Esther

... Tout à fait ! D'ailleurs la recherche d'un critère d'identité vise d'abord et avant tout à résoudre ce genre de désaccord. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'on n'utilise pas, ne serait-ce qu'implicitement, un tel critère quand vient le temps de résoudre un désaccord local.

Pour reprendre l'exemple de Bennett²³, si on sait que John et Henry vont jouer tous les deux une partie de football en après-midi, mais qu'on se dispute quant à savoir s'ils joueront ou non la même partie, que doit-on faire pour trancher la question ? En fait, on n'a qu'à se rendre en après-midi à l'endroit où John joue une partie de football. Si on y aperçoit également Henry, alors on aura une bonne raison de penser que John et Henry jouent tous les deux la même partie de football.

²² Ibid. pp. 99.

²³ Ibid. pp. 99.

Paul

Qu'est-ce qui justifie ce jugement ?

Esther

Eh bien, on estime que si x et y sont des parties de football, alors x est identique à y si et seulement si ils se déroulent sur le même terrain et au même moment. Aussi, si John et Henry jouent la même partie, on devra s'attendre à ce qu'ils jouent tous deux sur le même terrain, à la même heure. Or, comme on le voit ce qui motive cette attente n'est rien de moins que la connaissance implicite du critère d'identité que je viens de formuler...

Paul

... J'abonde dans le même sens que toi pour dire que même les désaccords locaux requièrent tout autant la connaissance d'un critère d'identité pour être résorbé que les désaccords globaux. Seulement, je crois, et c'est ce que tu sembles aussi croire, qu'un critère d'identité comme celui qu'on souhaite découvrir est sensé avoir une portée plus générale qu'un critère servant uniquement à identifier les parties de football.

Esther

Il doit être assez général pour englober toutes les actions ou tous les événements.

Paul

Bravo ! [*En se tapant les genoux et en ayant faussement l'air excité*] On peut maintenant prendre connaissance des critères que défendent les *unicistes* et les *prolifiques*...

Esther

À la bonne heure ! ... [*Après un court moment de réflexion*] Ah non !

Paul

...?... [*En faisant une moue indescriptible*]

Esther

Étant donné le temps qu'il me reste, je juge plus approprié qu'on examine ensemble une dernière distinction avant de partir.

Paul

[Après avoir regardé sa montre] Soit ! Sur quoi serait-il utile de se pencher maintenant ?

Esther

Eh bien, je crois profitable de mentionner une distinction métaphysique importante pour éviter certaines confusions. Je parle ici de la distinction entre identité *qualitative* et identité *numérique*.

Paul

... ? ...

Esther

Ma foi ! À voir les yeux que tu me fais, on dirait que tu as vu une amibe géante dévoreuse d'humain...

Paul

Je dois t'avouer que j'ai déjà éprouvé suffisamment de difficulté à saisir correctement ce qu'est un critère d'identité, si par-dessus le marché je dois comprendre des distinctions fines entre les différentes sortes d'identités, je ne suis pas sorti du bois !

Esther

Laisse-moi te poser une colle afin que tu voies de quoi il s'agit. Comment déterminer les conditions de vérité d'un énoncé d'identité tel que : «Laura a la même voiture que Robert» ?

Paul

Ah ! ça... C'est simple... Attend un peu... [*Il fixe le plafond un moment, puis se décide à parler*] ... Mince ! Je vois l'attrape !

Esther

Tu as remarqué l'ambiguïté ? Deux interprétations sont possibles ici : soit Laura a une voiture que possède également Robert, auquel cas ils *partagent* la même voiture ; soit Laura a une voiture du même modèle que celle que possède Robert, auquel cas ils *ne partagent pas* la même voiture.

Dans la première, il est question d'identité *numérique* : Laura a une voiture et Robert a une voiture – et il n'y a qu'*une seule et même* voiture possédée à la fois par Laura et par Robert.

Dans la seconde, il est plutôt question d'identité *qualitative* : Laura a une voiture et Robert a une voiture – et la voiture de Laura *ressemble* beaucoup à celle de Robert et vice versa.

Saisis-tu la nuance ?

Paul

Bien entendu !

Esther

Je t'ai proposé cet exemple parce que je considère son ambiguïté très instructive. Et il semble analogue à certains égards à quelques énoncés d'identité d'actions. Songes à l'exemple suivant : «Rita a volé un sac de chips la semaine dernière, puis a refait *la même* chose aujourd'hui». Parle-t-on ici d'un seul et unique vol de chips ou plutôt de deux, commis par la même friponne ?

Paul

Suite à la distinction que tu as faite, je dirais que Rita a accompli deux vols distincts, mais qualitativement identiques. En tout cas, c'est ce que semble affirmer l'énoncé... Et je vois mal comment il pourrait en être autrement.

Esther

J'abonde dans le même sens que toi. En fait, l'énoncé sur le vol de Rita, contrairement à celui portant sur la voiture de Laura et de Robert, n'est pas ambigu du tout : il affirme clairement l'identité qualitative de deux actions distinctes.

Tous ne sont cependant pas d'accord avec ceci. Chisholm a même défendu l'idée qu'il y a des événements qui *se répètent* ou arrivent plus d'une fois²⁴ ...

Paul

... Tu mesures les conséquences ! [Rire] Si Rita s'était fait prendre – la main dans le sac ! – pour le vol commis la semaine dernière et qu'elle avait reçu, en vertu de la loi, la punition appropriée, on ne pourrait pas la punir de nouveau pour le vol commis aujourd'hui, et cela pour la simple et bonne raison qu'on ne peut punir quelqu'un plus d'une fois pour la même action.

Esther

En effet, c'est étrange...

Paul

De même, imagines un peu le plaidoyer de monsieur Loufoque : «Votre Honneur, vous savez qu'en tant qu'entarteur professionnel j'ai barbouillé le visage de bon nombre de personnalités qui sans doute le méritait. J'ai été une fois accusé de voie de fait et cette accusation s'est révélée exacte. J'ai, par conséquent, purgé une sentence équivalente à un mois de travaux communautaires. Ma dette envers la société fut donc entièrement payée. Or, je réclame maintenant l'impunité pour tout entartage subséquent, étant donné qu'il s'agit là toujours de la même action et que j'ai déjà été puni pour elle par le passé» !

Ça sonnerait vraiment bizarre n'est-ce pas ?

Esther

Je ne te contredis pas... Toutefois, je ne souhaite pas qu'on discute davantage de ce problème, sans quoi on dévierait trop de notre but initial. En mentionnant la distinction entre identité numérique et identité qualitative, j'espérais seulement te mettre en garde

²⁴ Voir **Events and Proposition**, in *Noûs*, 4, 1970, 15-24.

contre une confusion possible dans l'interprétation de certains énoncés d'identité d'actions.

En fait, on devrait tout bonnement éviter la question de l'identité qualitative des actions parce que, à vrai dire, elle n'a pas réellement de pertinence dans le débat qui nous intéresse. Le débat entre *unicistes* et *prolifiques* concerne *exclusivement* un problème d'identité numérique.

Se demander si un entartage particulier est une agression, c'est s'interroger entre autre sur la possibilité qu'une action soit à la fois un entartage et une agression – et non s'interroger sur la possibilité qu'un entartage soit suffisamment semblable à une agression pour qu'on puisse dire qu'il s'agit de la même chose. D'ailleurs, les critères d'identité qui se trouvent à la source de la dispute ne fournissent pas les conditions de vérité d'énoncés tels que «Rita a refait encore la même chose», du moins pas toutes les conditions de vérité. Mais comme je te l'ai dit, laissons là le problème.

Paul

Oui..., parce que je commence à me sentir fatiguer.

Esther

Tout ce qu'on doit retenir est que c'est un critère d'identité numérique visant à résoudre des désaccords globaux au sujet d'actions ou d'événements que chercheront à élaborer les *unicistes* et les *prolifiques* pour justifier leurs positions respectives.

Paul

Je garde cela à l'esprit... [*En regardant à nouveau sa montre*] Hum ! On part ensemble ?

Esther

Bien sûr...

Lundi 23 août

Esther et Paul s'estiment enfin prêts pour examiner les critères de Kim, de Davidson et de Quine. Paul s'apercevra rapidement que Kim propose un critère d'identité beaucoup plus élaboré que celui de Davidson. Du reste, le critère de ce dernier, bien loin d'être incompatible avec celui de Kim, semble lui être même complémentaire. Esther attirera aussi l'attention de Paul sur quelques difficultés inhérentes au critère de Davidson. Ils examineront ensuite non seulement comment le critère de Quine permet de parer à ces difficultés, mais en quoi il appuie l'hypothèse uniciste.

Paul

[...] Je suis enthousiaste à l'idée d'aborder enfin les critères d'identité que les *unicistes* et les *prolifiques* ont forgé pour les événements. On pourra alors évaluer jusqu'à quel point l'assise du débat réside dans l'adoption de critères incompatibles.

Esther

Je te propose d'examiner plus particulièrement les critères de Kim et de Davidson, et même celui de Quine, pour la simple raison qu'il s'agit sans aucun doute des critères qui ont retenu le plus l'attention des théoriciens.

Paul

D'accord, commençons par Kim.

Esther

Kim élabore son critère à partir de deux constats :

1/ Notre conception habituelle des événements est assez large pour y inclure aussi les états, bien que ces derniers ne nous apparaissent pas être des changements. Aussi, deux raisons militent en faveur du rejet de la distinction entre événements et états :

- a) Certaines propriétés impliquent déjà un changement dans les substances qui les possèdent : par exemple : ramollir, refroidir, tomber, etc. Aux yeux de Kim, cela signifie qu'un changement ne doit pas nécessairement être

caractérisé par l'acquisition ou la perte d'une propriété. Il peut consister simplement en la *possession* d'une propriété.

- b) En outre, Kim estime que la distinction ne permet pas toujours une classification non-problématique : le ronronnement d'une machine, la tension électrique dans un fil ou le maintien du doigt sur le bouton d'une sonnette sont-ils des événements ou des états ?

2/ On estime également que les changements sont des changements *dans* une substance et que les états sont des états *d'une* substance.

Suite à ces constats,

«[...] nous arrivons naturellement à la conception des événements et des états comme des exemplifications de propriétés par une substance à un instant»²⁵

Paul

Suivant Kim, chaque événement, et donc chaque action, serait structuré de la sorte ?

Esther

En effet, tous les événements se composeraient d'une substance (ou d'un n -uplets de substances), d'une propriété (ou d'un n -uplet de propriétés) et d'un temps (instants ou périodes). Kim en tire le critère suivant : si $[x, P, t]$ et $[y, Q, t']$ sont des événements, il s'ensuit que $[x, P, t] = [y, Q, t']$ si et seulement si $x = y, P = Q$ et $t = t'$.

Paul

Si je comprends bien, pour Kim, les événements sont assimilables à des triplets dont la structure de base est $[x, P, t]$ ²⁶ ?

²⁵ **Events as property exemplifications**, in *Action Theory*, Brand Myles et Walton Douglas (édit.), éd. Dordrecht, 1976, pp. 159-77.

²⁶ Esther juge superflu de mentionner ici quelques données contre-intuitives concernant l'identification des événements avec des triplets : un événement arrive mais pas un triplet ; un événement en cause un autre mais pas un triplet ; etc. Kim éviterait sans doute ces obstacles par une réinterprétation de la fonction propositionnelle « x arrive» par «le premier membre de x possède le second à t » et de la locution « x cause y » par « y arrive parce que x arrive», etc.

Esther

Tout à fait !

Paul

Mais ne peut-on pas créer ainsi une multitude d'événements qui n'ont et n'auront manifestement jamais lieu ? En prenant «Socrate», «l'élection à la présidence d'Haïti» et «l'année 1200 après J.-C.» n'obtient-on pas le triplet [*Socrate, élu à la présidence d'Haïti, 1200*], soit l'événement consistant en l'élection de Socrate à la tête de l'état haïtien en plein Haut-moyen-âge ?

Esther

Bien entendu... Seulement, on ne pourra pas affirmer qu'il s'agit d'un événement qui s'est réalisé – ou se réalisera – dans le monde des objets concrets. S'il y a bel et bien un événement de ce genre, il devra être relégué dans le monde abstrait des *types* (non-exemplifiés) d'événements.

Je pense que c'est pour éviter ce genre de confusion possible que Kim a cru bon de joindre à son critère d'identité un critère d'existence (ou de réalisation) pour les événements :

Un événement $[x, P, t]$ existe si et seulement si la substance x exemplifie (ou possède) la propriété P à t .

Du reste, ce critère suffit, à mon avis, à distinguer les événements fictifs des réels.

Paul

Ça m'apparaît également suffisant...

Esther

Naturellement, pour accompagner cette métaphysique de l'événement, Kim a forgé une sémantique sur mesure que je vais te résumer comme suit :

Imaginons d'abord une paires d'expressions nominales N^1 et N^2 telles que la première dérive (par nominalisation) de la phrase S^1 et la seconde de S^2 . Il s'ensuit que N^1 et N^2 réfèrent au même événement si, et seulement si :

- 1/ Les noms contenus dans les phrases S¹ et S² réfèrent à la même substance.
- 2/ Leurs verbes connotent la même propriété.
- 3/ Leurs adverbes temporels identifient le même instant.

Bien que Kim convienne que sa sémantique pour les phrases d'événements peut être défendue à partir d'une base indépendante, il persiste à croire qu'elle est *matériellement impliquée* par sa métaphysique des événements. Et puisque sa sémantique nous amène à interpréter les phrases d'action en accord avec l'hypothèse *prolifique*, il s'ensuit que sa métaphysique *implique matériellement* l'hypothèse *prolifique*²⁷.

Paul

Oh ! Tout s'éclaire maintenant ! Le critère d'identité façonné par Kim, joint à sa sémantique des phrases portant sur les événements, *explique* pourquoi la position *uniciste* est intenable. Cela va bien au-delà de la série d'objections que tu m'as exposées lundi dernier.

Reprenons à nouveau l'exemple de Louis Loufoque... De «Louis Loufoque a agressé la ministre en l'entartant à midi» on peut dériver deux phrases : «Louis Loufoque a agressé la ministre à midi» et «Louis Loufoque a entarté la ministre à midi». Ensuite, de chacune de ces phrases on peut obtenir les formes nominalisées «l'agression de la ministre par Loufoque à midi...» et «l'entartage de la ministre par Loufoque à midi...».

Il est parfaitement évident que ces expressions ne sauraient désigner le même événement, la même action. Bien que les noms contenus dans les phrases dont sont tirées les expressions nominales réfèrent aux mêmes substances (la ministre et Loufoque) et que leurs adverbes identifient le même instant (midi), leurs prédicats ne connotent pas la même propriété. D'un côté, on a l'exemplification d'une agression, de l'autre l'exemplification d'un entartage. Or, il est clair qu'il s'agit là de deux propriétés distinctes... [Paul reste songeur et un moment de silence s'installe]

²⁷ Cela expliquerait sans doute pourquoi la quasi-totalité des partisans de la métaphysique de Kim sont également des partisans de la thèse *prolifique*. La seule ombre au tableau reste Bennett qui, tout en rejetant l'hypothèse *prolifique*, souscrit néanmoins à l'idée que les événements sont des exemplifications de propriétés. Voir **Events and their Names**, éd. Hackett, Indianapolis, 1988, chap. 6, et **What Events are ?** in *Events*, (édit. Cassati et Varzi), éd. The International Research Library of Philosophy, Dartmouth, pp. 137-151. Voir également Kim, **Events : Their Metaphysics and Semantics**, in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. LI, no. 3, September 1991, pour une critique de la position «singulière» de Bennett.

Esther

C'est le nœud de l'explication *prolifique* que tu viens de résumer.

Paul

Mais qu'est-ce que les *unicistes* en pensent ? Qu'est-ce que Davidson en pense ? Tu m'as laissé entendre plus tôt qu'il a élaboré son propre critère d'identité.

Esther

Bien sûr !... Mais je t'avertis qu'il est très différent de celui de Kim. Si on dit que Kim a proposé un critère à «mailles fines», celui de Davidson, en revanche, est manifestement à «mailles larges». Selon Davidson si a et b sont des événements, alors a et b sont identiques si, et seulement si, ils ont les mêmes causes et les mêmes effets. Dans un langage semi-formel, le critère s'exprimera comme suit [*Elle déplie sa serviette de table et griffonne*] : si x et y sont des événements, alors $(x = y \equiv (\forall z) (\text{Cause } zx \equiv \text{Cause } zy) \wedge (\forall z) (\text{Cause } xz \equiv \text{Cause } yz))$

Paul

Ah ! Je vois pourquoi tu en parles en terme de «critère à mailles larges». Kim moule son critère sur la *structure interne* des événements, alors que Davidson semble plutôt avoir calqué le sien sur leurs *structures externes*, c'est-à-dire d'après la place qu'ils occupent dans le tissu causal. Mais, dis-moi Esther, en quoi identifier les événements d'après leurs places dans le réseau causal du monde peut-il nous inciter à adopter le point de vue *uniciste* plutôt que *prolifique* ?

Esther

Question importante ! En fait, les deux critères ne sont pas vraiment incompatibles. Si on envisage les événements comme étant des exemplifications de propriétés, je ne vois aucune objection à l'idée que le critère de Davidson soit même complémentaire à celui de Kim. D'ailleurs, Kim et Goldman ont tous les deux souscrit au critère causal. Et qui plus est, ils l'ont même utilisé *contre* les *unicistes* ! Souviens-toi des objections à l'hypothèse *uniciste* que j'ai mentionné lundi dernier. Eh bien, comptait parmi celles-ci l'objection de l'explication causale.

Paul

C'est vrai ! ... Et cette objection était fondée sur l'idée que les actions identiques sont censées avoir des causes et des effets identiques... Je m'en souviens maintenant.

Esther

Cela montre bien que les deux critères, loin d'être incompatibles, sont mêmes complémentaires. Aussi, jusqu'à ce qu'il rejette lui-même son propre critère en faveur de celui de Quine, Davidson ne s'est même pas prononcé sur l'idée d'assimiler les événements à des exemplifications de propriétés. On n'a de bonnes raisons de croire alors, qu'au moment où Davidson a élaboré son critère, il n'avait pas du tout l'intention de l'opposer à un critère du genre de celui de Kim.

Paul

Tu dis que Davidson a lui-même renoncé au critère causal ?

Esther

Oui... Plusieurs ont critiqué le critère de Davidson.

Certains ont soulevé des problèmes relatifs à son adéquation matérielle. Aussi Brand²⁸ a rejeté le critère causal parce qu'il implique que tous les événements qui se trouvent isolés du tissu causal de l'univers sont identiques. Alors que Thomson²⁹ a tenté de démontrer qu'il y a des événements distincts qui ont les mêmes causes et les mêmes effets.

D'autres, comme Quine³⁰, ont plutôt questionné l'adéquation formelle du critère. À leurs yeux, le critère causal serait carrément *circulaire*. Dans l'expression formelle ou semi-formelle du critère, toutes les variables quantifiées parcourent le même domaine d'entités. Cela s'explique par le fait que pour Davidson (et aussi pour les *prolifiques*), les causes et les effets sont eux-mêmes des événements. Or, comme le fait remarquer Quine, les entités contenues dans le domaine de valeurs des variables doivent déjà être individués par un critère *indépendant* pour que le critère qui quantifie sur elles ne soit plus considéré comme étant *circulaire*.

²⁸ Voir *Identity Conditions for Events*, *American Philosophical Quarterly*, 14, pp. 329-337.

²⁹ Voir *Acts and Other Events*, éd. Cornell University Press, Ithaca, 1977, pp. 70.

³⁰ *Events and Reification*, in *Actions and Events : Perspectives on the philosophy of Donald Davidson* (édit. Lepore, Brian et Mc Laughlin), éd. Dordrecht, pp. 159-177.

De là ressort sans doute l'*inutilité* du critère. On construit souvent à partir d'un critère d'identité un schéma déductif qui nous permet de décider si une entité x est identique à une entité y pour un cas donné. Avec le critère de Davidson, on peut déduire le schéma suivant : si x a les mêmes causes et les mêmes effets que y , alors x est y . Aussi, pour savoir si dans un cas donné x et y sont identiques, on n'a qu'à établir la valeur de vérité de l'énoncé « x a les mêmes causes et les mêmes effets que y ».

Jusqu'ici tout semble tourner rondement. Seulement, à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'il y a là quelques difficultés. Comment peut-on savoir que les événements qui causent (ou sont les effets de) x sont *les mêmes* événements que ceux qui causent (ou sont les effets de) y sans faire de nouveau appel au critère d'identité ?

Paul

Le fait que le critère de Davidson ne s'appuie pour ainsi dire que sur lui-même le rend inutilisable pour l'identification courante des actions... N'est-ce pas ?

Esther

C'est ce que bon nombre de commentateurs estiment... Or, tout cela serait évité si, comme Kim, Davidson avait fait dépendre son critère d'entités dont les conditions d'identités ont été préalablement établies par d'autres critères. À ce niveau, le critère de Kim est analogue à celui que l'on appelle souvent le *principe d'extensionnalité* servant à identifier les classes : une classe C est identique à une classe C' si et seulement si C et C' comprennent les mêmes objets. Ici, on évite la circularité en faisant dépendre l'identité des classes de celles d'entités d'une autre nature. Par contre, le critère de Davidson ressemble plutôt à cet autre critère qu'on emploie plus rarement pour les classes : une classe C est identique à une classe C' si et seulement si toutes les sous-classes C sont également des sous-classes de C' . Ici, on utilise exclusivement des classes pour identifier d'autres classes.

Paul

C'est clair...

Esther

C'est d'ailleurs à la suite de l'examen des reproches relatifs à sa circularité, et non relatif à son adéquation matérielle, que Davidson a finalement renoncé au critère causal.

Et il le fit à la faveur du critère que Quine a exprimé dès les années 50³¹. Le critère quinién³² est en fait calqué sur celui qu'on utilise communément pour les objets physiques :

Un événement x et un événement y sont identiques si et seulement si ils occupent la même position spatio-temporelle.

Partant, tout événement est pour Quine la totalité du contenu d'une zone spatio-temporelle, aussi hétérogène et épars qu'il soit. Abstraction faite de l'adéquation matérielle du critère, je dirais toutefois que le problème de la circularité y est clairement évité : l'identité des événements repose maintenant sur l'identité d'éléments hétérogènes, à savoir des instants, des points de l'espace ou des objets physiques tri-dimensionnels.

Paul

Dis-moi Esther, quel rôle peut-on faire jouer à ce critère dans le débat entre *unicistes* et *prolifiques* ?

Esther

Eh bien, si l'entartage de la ministre a occupé la même position spatio-temporelle que son agression, alors il n'y a aucune raison pour nier que la phrase «*Louis Loufoque a agressé la ministre en l'entartant*» décrit une seule et même action. De même, l'énoncé d'identité «*L'entartage de la ministre est une agression*» sera vrai parce que satisfait par une seule et même action. C'est pourquoi la métaphysique de Quine semble nous amener «naturellement» à adopter une interprétation des phrases d'action plus conformes à l'hypothèse *uniciste* qu'à sa concurrente. Dans cette optique, les triplets, s'ils désignent des événements occupant la même zone au même moment, ne seraient que des «manières» différentes d'identifier la même chose. Mais pris à la lettre, le critère de Kim reste foncièrement incompatible avec celui de Quine – ce qui n'est pas le cas, comme on l'a vu, du critère de Davidson.

³¹ Davidson explique les raisons de sa «conversion» dans **Reply on Quine on Events**, in Lepore et McLaughlin (édit.), *Actions and Events : Perspectives on the philosophy of Donald Davidson*, 1985, pp. 173-176 – article qui réagit à **Events and Reification** publié par Quine dans le même recueil.

³² Pour une première formulation du critère voir W.V.O. Quine, **Identity, Ostension and Hyposthesis**, *Journal of Philosophy*, 47, pp. 621-633. On le trouvera ensuite défendu avec vigueur par J.J.C. Smart, **Further Thoughts on the Identity Theory**, in *The Moniste*, 56, 1972, pp. 149-162.

Paul

Mais est-ce que Kim ou Goldman accepteraient quand même l'idée que les actions décrites par des énoncés tels que «Loufoque entarta» et «Loufoque agressa» occupaient la même position spatio-temporelle dans ces circonstances ?

Esther

Oui ! Suivant Kim et Goldman, puisque c'est Louis Loufoque qui exemplifient les propriétés «... entarte» et «... agresse», il s'ensuit que les deux exemplifications remplissent *en même temps* les zones occupées par Loufoque. De là ils concluent, qu'on ne peut pas distinguer les deux actions (s'il y en a vraiment deux) si on se borne au critère quinien.

Paul

Je vois bien maintenant que l'adoption de l'un ou l'autre de ces deux critères peut motiver à lui seul notre adhésion à l'hypothèse *uniciste* ou *prolifique*.

Esther

Jusqu'à un certain point. Même si on a de bonnes raisons de penser que l'adoption de critères semblables est en bonne partie responsable de la dispute, il ne faudrait pas leur en imputer toute la charge. À preuve, Anscombe elle-même ne s'est jamais appuyée sur un quelconque critère d'identité pour se positionner dans le débat. Du moins, si elle l'a fait, ce fut de manière très implicite. À mon sens, c'est plutôt à l'aide de considérations purement sémantiques qu'Anscombe a mené son jeu.

Paul

Est-ce à dire qu'on s'est trompé en soupçonnant que l'origine du débat entre *unicistes* et *prolifiques* reposait sur un malentendu métaphysique ?

Esther

Je n'irais pas jusque là. Je persiste à croire que le malentendu métaphysique reste le nerf de la guerre. Seulement, il m'apparaît également possible d'accorder un peu plus

d'importance au rôle qu'un différend sémantique aurait dans le débat... Mais bon, laissons là pour l'instant ces complications – on y reviendra.

Paul

D'accord... De toute façon, je dois mettre fin à notre entretien. On se retrouve demain : même lieu même heure...

Esther

C'est noté !

Mardi 24 août

Esther propose maintenant à Paul d'examiner la théorie d'Alvin Goldman, parce que celle-ci constitue sans aucun doute la tentative la plus élégante de systématiser nos «intuitions» prolifiques. Encore, Esther illustrera les avantages de la théorie en expliquant à l'aide des ressources de celle-ci les objections initialement faites à la «thèse d'Anscombe». De son côté, Paul soulignera le fait que la théorie de Goldman reste clairement tributaire de la métaphysique de Kim et du critère d'identité que celui-ci a formulé.

Paul

[...] La semaine dernière tu m'as exposé différents critères d'identité que les *unicistes* et les *prolifiques* ont utilisés pour individuer les actions et les événements. Tu as expliqué que l'adoption de ces différents critères peut nous conduire (ou pas) vers l'une ou l'autre de ces positions. [Courte pause] Cela fut très éclairant, je te l'assure. [Nouvelle pause]

Seulement, je m'interroge sur un point, du moins à l'égard de l'approche *prolifique*. La méthode d'individuation «à grains fins» laisse, il me semble, planer une aura de mystère sur la manière dont les différentes actions décrites par une structure linguistique du type «a X-e en Y-ant» sont en fait reliées entre elles. Quelle est la nature du lien entre «lancer une tarte», «entarter», «agresser» et «attenter à la réputation de quelqu'un» dans le cas de Loufoque par exemple ?

Avec le critère de Quine, les choses apparaissent avec une simplicité désarmante : puisque les actions sont des événements et que tous les événements se réduisent au contenu d'une zone spatio-temporellement définie, les relations que les actions sont

susceptibles d'entretenir entre elles doivent également être *entièrement* de nature spatio-temporelles. Dans cette optique, déterminer la relation entre une action *a* et une action *b* revient à déterminer la *distance* spatiale et temporelle qui les sépare. [Pause]

À partir de la position *prolifique* les relations que sont susceptibles d'entretenir certaines actions sont loin d'être aussi évidentes. Des *prolifiques* comme Kim ou Goldman ont-ils été conscients du problème ? Si oui, ont-ils tenté de le résoudre ?

Esther

Je suis contente que tu me poses la question, parce que c'est justement en vue de faire la lumière sur ce genre particulier de relation que Goldman a élaboré sa théorie.

Paul

En quoi consiste cette théorie ? ... Peux-tu me l'exposer sans m'entraîner dans un dédale qui risque encore une fois de m'égarer plus que m'éclairer ? [Rire]

Esther

Oh ! Tu m'en demandes beaucoup : la théorie de Goldman est très systématique. [Pause] Mais bon ! Malgré tout, je persiste à croire qu'elle reste simple dans ses principes... De là tire-t-elle sans doute son élégance, après tout.

Paul

[Le serveur arrive avec un plat et le place devant Paul] Ah ! Je vais t'écouter en mangeant. [Et il prend une bouchée] ... Vas-y !

Esther

... Au début de **A Theory of Human Action**, Goldman effectue ce qui constitue à ses yeux une importante distinction. Le bon fonctionnement de sa théorie nécessite de pouvoir distinguer entre les *types* d'actes (*act-types*) et les *occurrences* d'actes (*act-tokens*). Cette distinction est relativement simple :

- a) Un acte-type n'est rien d'autre qu'un acte-propriété : marcher, crier, postuler, rigoler avec sa belle-sœur ou écrire une lettre, tous sont des exemples de propriétés que Goldman appelle «types d'actes». Quand on attribue un acte à un agent, on

affirme qu'il exemplifie un type d'acte à un certain moment. Dire que Suzanne lit un bouquin, c'est dire que Suzanne exemplifie la propriété de lire un bouquin. De la sorte, Goldman étend l'application de la notion de «propriété» au-delà de ses applications standards aux propriétés statiques.

- b) Un acte-occurrence est l'accomplissement (*to perform*) particulier d'un acte. En ce sens, accomplir un acte consiste, pour un agent, à exemplifier un acte-propiété à un temps *t*. C'est l'acte particulier que Goldman identifie à l'acte-occurrence. Or, l'acte-occurrence n'est pas lui-même une propriété ; il est plutôt l'*exemplification* d'une propriété par un agent.

Paul

Heu ! [*En mettant la main devant la bouche*] On sent l'influence de Kim à plein nez!...

Esther

Tout à fait ! Puisqu'un acte-occurrence est l'exemplification d'une propriété par un agent à un temps *t*, il est «naturel» pour Goldman d'individuer les actions à l'aide du critère suivant :

«[...] deux acte-occurrences sont identiques si et seulement si ils impliquent le même agent, la même propriété, et le même instant»³³.

Comme tu peux le voir, il s'agit essentiellement du critère de Kim. Du reste, ce qu'on doit retenir, selon Goldman, c'est que chaque acte-occurrence est une occurrence d'un, *et seulement un*, acte-type. Par conséquent, l'entartage de la ministre par Loufoque ne peut pas être une action identique à l'agression de la ministre par Loufoque, sinon un seul et même acte-occurrence devrait appartenir à plus d'un acte-type.

Paul

... [*En mâchant*] j'vois...

³³ **A Theory of Human Action**, éd. Princeton University Press, 1970.

Esther

Garde cela à l'esprit. [*Elle prend une gorgée de café*]...

Comme tu l'as dit, si les actes désignés par les expressions entourant la locution «*en*» ne sont pas identiques, ils doivent néanmoins être reliés d'une manière ou d'une autre. Goldman soutient que la préposition «*en*», lorsqu'elle est correctement employée, exprime un *engendrement par niveau*.

Paul

... ?...

Esther

Acceptons avec Goldman que l'engendrement par niveau n'est pas censée relier des acte-types, mais des acte-occurrences. Si certaines occurrences d'actions engendrent d'autres actions, ces premières sont aussi à leur tour engendrées par d'autres occurrences d'actions, qui elles, le seront par d'autres occurrences d'actions, et ainsi de suite. Revenons à l'exemple de Loufoque.

Si Louis Loufoque a lancé une tarte *en* bougeant son bras, alors son action de bouger le bras *a engendré* son action de lancer une tarte. Et si Louis Loufoque a entarté *en* lançant une tarte, alors son action de lancer une tarte *a engendré* son action d'entarter. De même, si Loufoque a agressé, a atteint à la réputation et a humilié *en* entartant, c'est que son action d'entarter *a engendré* les actions d'agresser, d'atteindre à la réputation et d'humilier.

Par contre, il est faux de dire que l'agression perpétrée par Loufoque a engendré une atteinte à la réputation ou une humiliation, parce que Louis Loufoque *n'a pas* atteint à la réputation ou humilié *en* agressant mais bien *en* entartant. Ce qui implique que les actes-occurrences que constituent l'agression, l'atteinte à la réputation et l'humiliation n'entretiennent pas de rapports d'engendrement mutuel, bien qu'ils soient tous les trois engendrés par le (ou les) même acte-occurrence, à savoir l'entartage.

Aussi, si on accepte l'idée qu'une action peut engendrer plusieurs actions, bien qu'elles restent toutefois indépendantes les unes par rapport aux autres, on doit également, nous dit Goldman, accepter l'idée qu'une seule et même action peut être engendrée par plusieurs actions, bien que celles-ci demeurent indépendantes les unes des autres. Pour nous en convaincre, imaginons le cas d'un homme qui pointe un objet à l'aide de ses deux mains. Pour décrire ses actions en utilisant la locution «*en*», on dira que l'homme pointe l'objet *en* levant la main droite *et en* levant la main gauche. On sera

autorisé à dire ensuite que l'action de pointer l'objet fut engendrée par l'action de lever la main droite et l'action de lever la main gauche.

Tu comprends ce que je dis ?

Paul

Oui ! oui ! Je te suis... [Il pousse l'assiette terminée et pose ses coudes sur la table]
Même si l'engendrement par niveau est une notion technique, il semble qu'on la maîtrise implicitement quand on formule des phrases qui possèdent la structure «x a fait P en faisant Q». Goldman aura simplement rendu explicite une notion que nous utilisons tacitement dans nos usages linguistiques courants.

Esther

C'est du moins ce qu'affirme Goldman... [Pause]

Paul

[Il regarde Esther croyant qu'elle allait dire quelque chose de plus]

Esther

Comme on l'a vu, pour Goldman la préposition «en» exprime un engendrement par niveau, et non une relation d'identité. À son avis ceci découle également de l'analyse des propriétés logiques de la préposition. Contrairement au signe d'identité, la préposition «en» est *irréflexive* et *asymétrique* :

1/ Elle est irréflexive parce que si on peut affirmer que *Loufoque a agressé en entartant*, on ne peut toutefois pas affirmer que *Loufoque a agressé en agressant*.

2/ Elle est asymétrique parce que si on peut affirmer que *Loufoque a agressé en entartant*, on ne peut toutefois pas affirmer que *Loufoque a entarté en agressant*.

Puisque la préposition «en» ne partage pas ces propriétés avec les signes qu'on utilise pour exprimer l'identité, il s'ensuit que les actions décrites par les expressions qui l'encadrent ne peuvent pas être identiques.

La seule propriété que partage la préposition avec les signes d'identité est la *transitivité* :

3/ La locution «*en*» est transitive parce que pour toute action, si un agent fait *A* en faisant *A'* et s'il fait *A'* en faisant *A''*, alors il fait également *A* en faisant *A''*. Si Loufoque a agressé *en entartant* et s'il a entarter *en lançant une tarte*, alors il a agressé *en lançant une tarte*.

Paul

Je dois avouer que vu sous cet angle il devient très difficile de défendre l'idée que la préposition «*en*» relie des expressions qui désignent la même action. Je ne vois pas comment les *unicistes* peuvent se tirer de cet embarras... Mais bon ! [Pause] Continus...

Esther

Je te propose d'examiner maintenant les propriétés temporelles de l'engendrement par niveau.

Paul

Je n'ai rien contre !

Esther

Malgré le fait que la notion d'«engendrement» connote une idée de «conséquence dynamique», il demeure pourtant erroné de croire que l'engendrement par niveau se réalise de manière diachronique. Si l'action *A* engendre l'action *A'*, alors *A'* n'est pas *subséquente* à *A*. Aussi, si Loufoque a agressé la ministre *en l'entartant*, il ne l'a pas agressé *puis entarté*.

Paul

Cela signifie-t-il que les deux actions sont accomplies en même temps ?

Esther

Goldman répond par l'affirmative. [Pause]

Il nous met en garde cependant contre l'idée de faire de la simultanéité une condition suffisante de l'engendrement par niveau. La raison en est qu'on peut accomplir plusieurs

actions *indépendantes* en même temps. Par exemple, je peux nouer mes lacets *en* parlant. Goldman appelle ces paires d'actes des actes *co-temporels*. Le critère qu'il propose pour reconnaître de tels actes consiste en la possibilité de substituer à la locution «*en*» l'expression «pendant que» : je noue mes lacets pendant que je parle. Par contre, Louis Loufoque n'agresse pas la ministre pendant qu'il l'entarte.

Du reste, si les deux actes qui entretiennent un rapport d'engendrement se déroulent dans la même période de temps, l'une ne peut pas être une partie de l'autre.

Paul

Par exemple, si je joue la note fa *en* jouant la gamme de do, mon action de jouer la gamme de do n'engendre pas mon action de jouer un fa.

Esther

T'es un petit futé !... J'espère du reste que je t'ai brossé un portrait suffisamment éclairant de l'engendrement par niveau ? En fait, je ne t'ai exposé que les caractéristiques les plus générales de ce type de relation – ce qu'elle est autant que ce qu'elle n'est pas.

Paul

Je peux te rassurer à propos de la clarté de ton exposé ! [*Rire un peu taquin*] Je suis certain qu'au delà des caractéristiques générales, tu en a des plus spécifiques en tête, et que tu brûles d'envie de m'en parler ! [*Rire franc*]

Esther

[*En rougissant un peu*] Bon ! Je sais que je ne suis pas avare de mots quand vient le temps de discuter de philosophie... Surtout quand il y a une oreille intéressée dans les parages. À moins qu'il s'agisse d'un pseudo-intérêt !

Paul

Ah ! C'est comme ça que tu me renvoies la pareille. [*Avec un air faussement froissé*] Vas-y donc puisque je suis vraiment intéressé...

Esther

[*Changement de ton*] Après avoir défini les conditions de l'engendrement par niveau, Goldman l'a divisé en quatre catégories fondamentales : l'engendrement **causal**, l'engendrement **conventionnel**, l'engendrement **simple** et l'engendrement **par augmentation**. Leurs définitions sont relativement simples :

- 1) L'engendrement causal est sans doute la catégorie la plus commode. Il est question d'engendrement causal lorsqu'on peut attribuer une action à un agent en vertu d'un effet que produit l'une de ses actions. Par exemple, si l'action de lancer une tarte, accomplie par Louis Loufoque, a pour effet que le visage de la ministre fut atteint par une tarte, alors on sera autorisé à dire que Louis Loufoque a également entarté la ministre, et que cette action fut engendré causalement par la première. Aussi Goldman propose la définition formelle suivante :

«Un acte-occurrence A accompli par un agent S engendre causalement un acte-occurrence A' accompli par l'agent S seulement si (a) A cause E, et (b) A' consiste pour S à faire en sorte que E..»³⁴

[*Esther s'arrête puis reprend*] Il ne faut toutefois pas mêler ici l'engendrement causal avec un rapport causal : l'action A' n'est pas causée par l'action A. Dans cette catégorie, l'acte-occurrence A' est toujours l'occurrence d'un acte-type de la forme «causant E» où E est un événement ou un état de chose.

- 2) L'engendrement conventionnel est caractérisé par l'existence d'une règle, d'une convention ou d'une pratique sociale en vertu de laquelle un acte A' est attribué à un agent S qui accomplit A. Deux types de règles peuvent être à l'œuvre dans ce genre de cas : (a) *une règle conventionnelle* qui interdit ou oblige, etc. et/ou (b) *une règle non-conventionnelle* telle que celle qui indique typiquement la signification qu'a un certain acte à l'intérieur d'un jeu ou d'un cadre institutionnel, etc.

En gardant tout cela en tête, Goldman propose la définition formelle suivante :

«L'acte-occurrence A d'un agent S engendre conventionnellement un acte-occurrence A' de l'agent S seulement si l'accomplissement de A dans les

³⁴ Ibid. pp. 23.

*circonstances C, joint avec une règle R (en vigueur dans C), justifie l'attribution de A' à l'agent S.»*³⁵

Ajoutons que la plupart du temps, certains *éléments circonstanciels* doivent être présents pour qu'une règle puisse s'appliquer. Par exemple, si je suis assis sur la selle de mon vélo stationné en plein milieu de mon salon, je ne peux pas signaler en levant le bras que j'ai l'intention de tourner à gauche ; je dois pour ce faire me trouver à une intersection, etc. Certaines règles cependant ne sont pas aussi dépendantes des éléments circonstanciels. C'est le cas des règles qui stipulent qu'on ne doit pas briser une promesse, qu'on ne doit pas faire souffrir autrui pour notre seul plaisir, etc.

- 3) L'engendrement simple doit être caractérisé en contraste avec l'engendrement causale et conventionnelle. En contraste avec l'engendrement causale, celle-ci ne requière aucune connexion causale entre un acte *A* et un événement *E*. Et contrairement à la génération conventionnelle, elle ne requiert pas l'existence d'une règle qui relierait un acte *A* à un acte *A'*. Dans l'engendrement simple, la seule présence de certains éléments circonstanciels conjoints avec l'accomplissement de *A*, assure que l'agent *S* accomplit également *A'*. En d'autres mots, l'engendrement simple est un engendrement conventionnel sans les règles.

Goldman exprime formellement cet engendrement comme suit :

*«L'acte A d'un agent S conjoint à la circonstance C implique que l'acte A' se trouve également accompli»*³⁶

Par exemple, si j'ai sauté à plus de 2 mètres (acte *A*) et que la fougère qui est à côté de moi mesure à peine un mètre (élément circonstanciel *C*), alors j'ai sauté au moins deux fois plus haut que la plante (acte *A'*).

- 4) L'engendrement par augmentation est quelque peu différente des trois autres. Cette catégorie stipule que l'accomplissement de l'acte engendré *A'* entraîne l'accomplissement de l'acte *A*, mais que l'inverse n'est pas le cas. Par exemple, le puissant lancé de la tarte par Loufoque *implique* le lancé de la tarte par Loufoque et non l'inverse. L'acte engendré est formé en «augmentant» l'acte engendrant par quelque fait ou circonstances supplémentaires. [*Pause*]

³⁵ Ibid. pp. 25.

³⁶ Ibid. pp. 26.

... Voilà pour les quatre catégories que Goldman a forgé pour rendre compte de la notion d'engendrement par niveau. N'oublions pas que Goldman lui-même a soutenu que la relation d'engendrement par niveau ne concerne *que* les actions et n'a pas son pareil dans le reste de la nature.

Paul

... Ouf ! Je ne sais pas si j'ai retenu tout ce que tu viens de dire. Par contre, je crois que j'ai saisi *grosso modo* en quoi consiste chacune des catégories.

Esther

Pour faciliter l'ingestion, on peut réduire chacune de ces catégories à des cas particuliers d'un principe plus général :

«Pour n'importe quel acte A générant l'acte A', il y a un ensemble de conditions C tel que la conjonction de A et de C* entraîne A'. On peut encore ajouter à ce réquisit que bien que la conjonction de A et de C* entraîne A', ni A ni C* seul entraîne A'.»³⁷*

Ici, l'ensemble des conditions C* peut consister en (a) la présence de relations causales (*engendrement causal*); (b) la présence de règles (*engendrement conventionnel*); (c) la présence de circonstances (*engendrement simple* et *engendrement par augmentation*).

Paul

C'est vrai que ce principe rend la notion d'engendrement par niveau plus facile à digérer !

Esther

Tant mieux parce Goldman va utiliser ces catégories pour construire ce qu'il appelle des *arbres d'engendremets*. Cette nouvelle notion est commode parce qu'elle permet de mettre en relief la structure complexe de l'agir.

Imagine un diagramme en forme d'arbre. Le premier niveau correspond toujours à un *acte-occurrence de base* (ou action de base). Celui-ci forme le bas d'un *arbre*

³⁷ Ibid. pp. 41.

d'engendremets dont toutes les branches supérieures sont des actes-occurrences non-basiques...

Paul

[*Moue d'incompréhension*] Diantre ! Tu viens tout juste de me lancer un terme technique en plein visage que tu m'en balances un autre avant même que mes neurones aient eu le temps de reprendre leur souffle !

Esther

... Oh ! Excuse un peu mon empressement.

Paul

Si tu étais un temps soit peu sincère, je te pardonnerais peut-être. [*Sur un ton moqueur*]

Esther

... Aaah ! Assez !... Pour te faire une idée de ce qu'est une action de base, pense à toute action qui n'a pas pour ainsi dire besoin de l'accomplissement d'une autre action pour être elle-même accomplie. Par exemple, pour lever le bras, on n'a pas besoin de faire autre chose que de lever le bras. Par contre, saluer quelqu'un nécessite que l'on lève le bras, que l'on dise «salut» ou que l'on fasse un mouvement de tête, etc. Cela signifie que lever le bras ou faire un mouvement de tête consiste en une action de base, alors que ce n'est pas le cas pour les salutations.

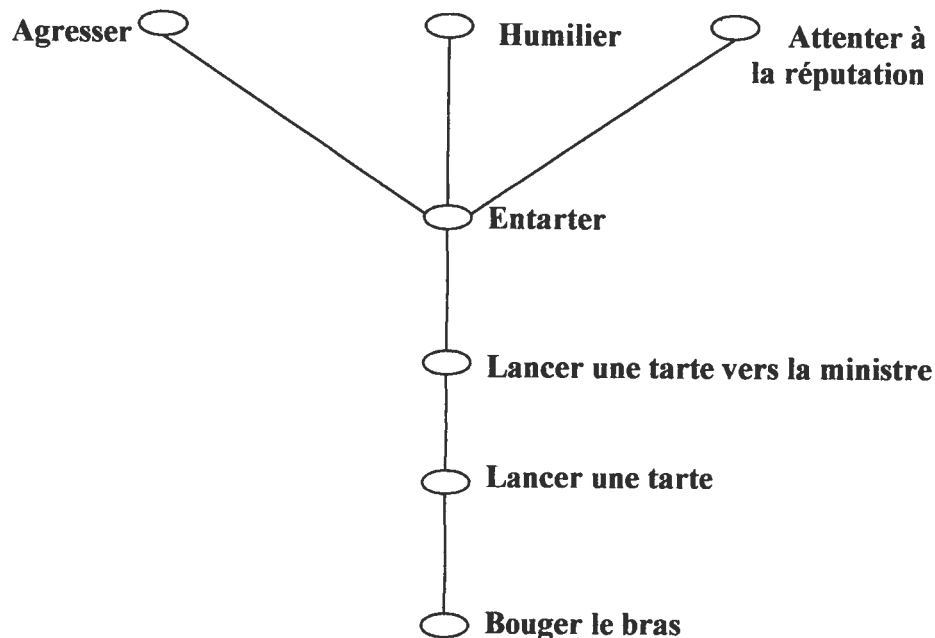
Paul

Je comprends ça... Mais pour la notion d'arbre d'engendrement, je n'en suis pas si sûr.

Esther

Utilisons encore le cas de Loufoque. Construisons l'arbre suivant à l'aide des actions accomplies par Louis Loufoque [*Elle prend sa serviette de table et griffonne*] :

Diagramme n°1 :



Avec ce genre de diagramme Goldman espère révéler la nature foncièrement hiérarchique de la structure de l'action. Chacune des branches de l'arbre joue le même rôle que la préposition «*en*» : elle est censée exprimer un rapport d'engendrement entre des actions ou actes-occurrences.

Si l'acte-occurrence de base n'est engendré par aucune autre action, toutes les autres actions apparaissant dans les branches supérieures de l'arbre seront engendrées par elle. Partant, si Louis Loufoque a lancé une tarte vers la ministre *en* bougeant son bras, il l'a également entarté, agressé, humilié et atteint à sa réputation *en* bougeant son bras.

De même, puisque l'acte consistant à lancer une tarte vers la ministre se situe plus bas dans l'arbre d'engendrement que celui consistant à agresser ou à humilier la ministre, ceux-ci seront l'un et l'autre engendrés par celui-là.

Paul

Je comprends maintenant ! [*Pause*] J'ai toutefois une interrogation supplémentaire : qu'est-ce qui nous permet de dire que deux actions distinctes «figurent» dans le même arbre ?

Esther

Si elles ne sont pas identiques, deux actions apparaîtront dans le même arbre si et seulement si : (a) l'une génère l'autre, ou (b) les deux sont générées par le même acte, ou (c) les deux génèrent le même acte.

Paul

Dis-moi si j'erre ou non, mais si je comprends bien..., là où les *unicistes* voient une seule et même action, y aurait-il en fait tout un arbre d'actes ?

Esther

Mise à part peut-être les cas où les *unicistes* ne parlent que d'actions base (auxquels cas l'arbre d'engendrement qui leur correspond se résumera à une seule racine !), c'est assez conforme à la façon dont Goldman entrevoit les choses...

Ceci dit, un arbre d'acte peut comprendre une pléthore d'actes *non-explicités*. Tout ce qui est requis est un rapport (directe ou indirecte) d'engendrement entre ceux-ci.

Paul

Ah!... [*Il renverse accidentellement sa tasse de café*] Zut !... Mais dis-moi Esther, en quoi consistent les avantages d'une théorie comme celle de Goldman ?

Esther

Goldman est persuadé qu'une bonne théorie de l'action doit reposer sur une méthode fine d'individuation, sans quoi elle s'expose à des objections qui peuvent s'avérer fatales. Rappelons-nous de certaines des objections que les *prolifiques* ont initialement formulé à l'encontre de la «thèse d'Anscombe».

L'objection **causale** (ou de l'explication causale) va comme suit :

Que Louis Loufoque lance une tarte vers la ministre *causa* (ou explique causalement) chez elle une perte de dignité. Par contre, l'humiliation de la ministre *ne causa pas* (ou n'explique pas causalement) une perte de dignité. Il s'ensuit que le lancement de la tarte ne peut pas être identique à une humiliation.

Goldman explique pourquoi il en est ainsi à l'aide de la notion d'engendrement causal. Le lancement d'une tarte (action *A*) cause une perte de dignité (effet *E*). L'humiliation (action *A'*) consiste donc pour Loufoque (l'agent *S*) à faire en sorte qu'il y ait perte de dignité (effet *E*). Bref, c'est en vertu de la perte de dignité de la ministre qu'on peut affirmer que Loufoque a, en plus de son action initiale, humilié la ministre.

Les objections **intentionnelles** et **morales**, si tu te souviens, ressemble à peu près à cela :

Que Louis Loufoque entarte la ministre était *intentionnel*, alors que son agression ne l'était pas. Et que si entarter la ministre n'est pas une *faute morale*, en revanche l'agresser l'est. Par conséquent, l'entartage de la ministre ne peut être identique à une agression.

Goldman soutient que s'il en est ainsi, c'est que certains actes «figurant» dans un arbre d'engendrement sont intentionnels tandis que d'autres non. Si on considère qu'une faute morale doit être d'une manière ou d'une autre intentionnelle, il s'ensuit que seulement quelques-uns des actes d'un arbre d'engendrement pourront être considérés comme des fautes morales – les autres seront soit moralement neutres, soit moralement salutaires.

Paul

Que dire maintenant de l'objection de la **relation** ?

Esther

Eh bien, comme on l'a vu quand nous parlons d'actes que nous accomplissons en en faisant d'autres, nous exprimons intuitivement le fait qu'une sorte de relation s'est établie entre ceux-ci. Or, on convient aisément maintenant que cette sorte de relation ne relève pas de l'identité, mais d'un engendrement par niveau. Si Loufoque a agressé la ministre en l'entartant, il n'a pu en revanche ni l'avoir entarté en l'agressant ni l'avoir entarté en l'entartant.

Goldman expliquerait ceci en affirmant que l'entartage de la ministre par Loufoque se situe à un niveau inférieur à celui de l'agression dans l'arbre d'engendrement qui est censé révéler la structure de l'action de Loufoque. Cela implique que (a) c'est l'entartage qui engendre l'agression et non le contraire (d'où l'asymétrie) ; et que (b) puisqu'il est situé au même niveau que lui-même, l'entartage ne peut engendrer un entartage (d'où l'irréflexivité). [*Pause*]

... Vois-tu maintenant comment un *prolifique* comme Goldman tire partie des objections formulées à l'encontre de la «thèse d'Anscombe» pour étayer sa propre théorie de l'action ?

Paul

Bien sûr ! Mais ce qui me frappe le plus c'est de voir à quel point la théorie de Goldman est tributaire du critère de Kim. Elle est pour ainsi dire le développement naturel de celle-ci.

Esther

Oui, il semble assez clair qu'elle se trouve carrément assise dessus.

Paul

Je sais maintenant ce que tu voulais dire quand tu affirmais que la théorie de Goldman est élégante. Elle tire son élégance non seulement de la façon dont elle tire partie de la métaphysique de Kim, mais aussi de la façon dont elle utilise nos intuitions communes à l'égard de l'action. [*Pause*]

Ouf !... j'avoue ne pas savoir comment les *unicistes* pourraient se tirer du «pétrin». Les arguments de Goldman sont particulièrement efficaces pour montrer en quoi la «thèse d'Anscombe» est erronée. Il ne se contente pas de formuler des objections, il propose lui-même la voie à suivre pour les expliquer.

Esther

... [*Elle regarde sa montre*] Ah ! Je dois partir il est assez tard. On en rediscutera demain.

Paul

... [*S'apercevant de l'heure*] Flûte ! Je vais manquer mon rendez-vous... À demain...

Mercredi 25 août

Charmé par la théorie de Goldman, Paul se demande comment les unicistes pourraient lui répliquer. Esther lui présentera les principaux contre-arguments que les unicistes peuvent avancer en guise de riposte. Paul sera étonné de constater à quel point une « offensive » de ce genre s'attaque davantage aux aspects sémantiques que métaphysiques de la théorie de Goldman – ou de toute autre théorie qui s'en inspirerait. En outre, Esther lui montrera en quoi les contre-arguments unicistes ne permettent pas seulement de réfuter les objections que les prolifiques ont formulé à leur endroit, mais d'écorcher sérieusement au passage la théorie de Goldman et la thèse prolifique.

Paul

... [Finissant son verre de lait] Si on en revenait à notre discussion d'hier ? La théorie de Goldman semble acculer les *unicistes* au pied du mur. Comment ces derniers peuvent-ils répondre à ces arguments ? Mon idée c'est qu'ils doivent s'attaquer directement au critère de Kim – critère qui sous-tend l'édifice théorique que Goldman a élaboré. Il est clair qu'en ébranlant la base, tout l'édifice risque l'écroulement.

Esther

C'est une stratégie valable... Mais pour une raison que j'ignore ce n'est pas celle que les *unicistes* ont cru bon adopter. Peut-être ne la jugeaient-ils pas assez incisive. On sait à quel point les disputes purement métaphysiques apparaissent souvent comme étant artificielles ou spécieuses.

Quoi qu'il en soit, la plupart des *unicistes* ont opté pour une approche sémantique du problème. Ils ont attaqué la thèse *prolifique* là où ils croyaient y voir une faiblesse : une confusion sur le statut logico-linguistique et la nature des expressions qui encadrent la préposition «*en*» – expressions censées désigner, comme on le sait, des actions particulières.

Paul

... Ça m'apparaît être également une bonne stratégie. Tout compte fait, la théorie de Goldman ne repose-t-elle pas autant sur des considérations sémantiques que métaphysiques ? On peut sans doute aussi bien faire vaciller l'édifice en attaquant cet aspect.

Esther

Certainement !

Paul

Mais... Attends un peu... Tu as bien dit que les *unicistes* ont concentré leurs critiques sur la conception que Goldman et les *prolifiques* ont du rôle que la locution «*en*» joue véritablement dans nos discours sur l'action.

Esther

Oui... ainsi que des expressions qui l'encadrent. [Pause] De cette manière, les *unicistes* espèrent récuser non seulement la notion d'engendrement par niveau, mais à peu près tout ce que les *prolifiques* avancent pour appuyer leur thèse.

Paul

Ah !... Cela signifie que des *unicistes* n'entendent pas épargner non plus la notion d'engendrement par augmentation, même si celle-ci n'est pas exprimable par la préposition «*en*».

Esther

Tout à fait ! Suivant Goldman, il appert que, tout comme les autres catégories, l'engendrement par augmentation est censé relier des actions qui possèdent des propriétés différentes.

Paul

C'est juste. Par exemple, il peut être approprié que Solange salue Francis lorsqu'elle le rencontre, mais déplacé qu'elle le salue d'une voix forte.

Esther

Ce qu'on doit retenir, c'est qu'une bonne analyse de la locution «*en*» doit nous convaincre, estiment les *unicistes*, que nous devons également rejeter la notion d'engendrement par augmentation et considérer «les» actions qu'elle relie comme étant

identiques. Car, même si cette catégorie semble, à première vue, épargnée par une analyse critique de l'usage de la préposition, on peut montrer que les conclusions à tirer d'une telle analyse permettent de récuser aussi cette catégorie.

Paul

D'accord.

Esther

Je te propose qu'on s'attaque pour débiter aux expressions qui encadrent la locution à partir de quelques considérations sur la nominalisation. De cette manière, on sera en meilleure position pour élucider son statut et le rôle qu'elle joue dans le langage de l'action que nous utilisons tous les jours.

Paul

Volontiers... Mais, [*Avec un air incertain*] n'a-t-on pas déjà discuté de la nominalisation... la semaine dernière... ?

Esther

Oui ! Mais on a besoin d'en savoir un peu plus à son sujet pour comprendre la critique *uniciste*.

Paul

Bon... [*Regardant sa montre*] On a le temps.

Esther

Tu te souviens que la nominalisation est un procédé qui consiste à forger un «nom» à partir des ressources d'une phrase...

Paul

[*Paul acquiesce d'un signe de tête*]

Esther

Eh bien, on peut en fait construire deux sortes de nominatifs à partir d'une phrase : soit un *nominatif parfait* (perfect nominal), soit un *nominatif imparfait* (imperfect nominal)³⁸. Laisse-moi te montrer de quoi il s'agit à l'aide d'exemples :

1/ Par nominatif parfait on entend surtout des descriptions définies telles que : «*L'accident de Linda...*», «*La danse de Rémi...*», «*Ces luttes fratricides...*» ou «*Les cris que j'ai entendu le vendredi Saint...*».

2/ Par nominatif imparfait on entend plutôt des expressions comme : «*Que Marie chante...*», «*Que Robert éternue violemment...*», «*Que Laurent s'assied sur le canapé...*» ou «*Que Suzanne hésite à rentrer...*».

On remarquera que ces exemples de nominalisations imparfaites contiennent tous des phrases complètes, enchâssées dans le contexte «*Que...*». Or, on peut également construire des nominatifs imparfaits à l'aide d'un gérondif (forme verbale en *-ant*) : «*Antoinette, (en) sortant de sa maison...*» ou «*Henri, (en) se mouchant trop fort...*». Du reste, on peut voir dans les nominatifs imparfaits construits avec le gérondif une forme équivalente à son confrère construit avec une phrase complète : dans «*Yvan, (en) maudissant son destin, choqua sa famille*», l'expression «*Yvan, (en) maudissant son destin...*» se substitue aisément à l'expression «*Qu'Yvan maudisse son destin...*».

Paul

Je te suis...

Esther

Comme Vendler le fait remarquer, les caractéristiques syntaxiques des nominatifs imparfaits s'apparentent plutôt à celles des phrases et des verbes dont elles sont

³⁸ On doit cette distinction à Zeno Vendler. Voir **Effects, Results and Consequences**, publié dans *Analytic Philosophy*, R.J. Butler (édit.), éd. Barnes and Noble, New-York, pp. 1-15, en 1962 et **Causal Relation**, in *The Journal of Philosophy* 64, 1967, pp. 704-713. L'auditeur intéressé trouvera un condensé des thèses les plus importantes de Vendler dans son ouvrage **Linguistics in Philosophy**, éd. Cornell University Press, New-York, 1967.

extraites³⁹. Il suggère que les nominatifs imparfaits sont en réalité les rejets d'un processus de nominalisation «inachevé». Ils se situent en quelque sorte à mi-chemin entre les phrases et les nominatifs parfaits.

Paul

Je ne vois pas les conséquences...

Esther

Patience... Serais-tu en mesure maintenant de dire à quelles catégories appartiennent les expressions susceptibles d'encadrer la préposition «en» ?

Paul

Ça semble assez évident... Je dirais qu'il s'agit toujours d'une phrase et d'un nominatif imparfait.

Pour reprendre notre exemple favori, dans «*Louis Loufoque agressa la ministre en l'entartant*», l'expression «*Louis Loufoque agressa la ministre*» est clairement une phrase.

Pour l'expression «*l'entartant*» les choses ne sont pas aussi évidentes. Puisqu'un sujet (nom propre ou pronom) semble à première vue lui faire défaut, on peut avoir des réticences à la considérer comme un nominatif imparfait. Mais il s'agit sans doute d'une illusion [*Il fait un sourire pour se montrer malin*]. Le verbe «*entartant*» a bel et bien un sujet, à savoir «*Louis Loufoque*». Ne pas le mentionner après l'occurrence de la préposition n'est qu'une manière elliptique de parler : nous ne jugeons pas utile de réitérer le sujet dans la seconde partie de la phrase, parce que nous prenons pour acquis que l'interlocuteur sait de quoi il s'agit. À preuve, on peut transformer la phrase initiale en une forme équivalente : «*Louis Loufoque, en entartant la ministre, l'agressa*». Ici, c'est le verbe «*agressa*» qui semble avoir perdu son sujet. Mais on sait bien qu'il n'en est rien...

[*Il prend une gorgée d'eau et lance ensuite*] C'est quelque chose que l'on apprend à la petite école. [*Rire*]

³⁹ Voir l'**annexe** pour une illustration de ce point ainsi qu'une caractérisation plus détaillée de ces deux types de nominalisation.

Esther

Ah oui ! [*Avec un élan enthousiaste vers Paul*] Bennett a aussi soulevé le problème, quoiqu'en des termes forts différents des tiens, et en est arrivé à des conclusions analogues⁴⁰.

Paul

... À peine avais-tu commencé à élaborer sur les nominatifs imparfaits, que j'avais déjà identifié la nature des expressions encadrant la «très» importante préposition [*Rire*]... Seulement, ce que je veux connaître maintenant ce sont les conséquences pour la théorie de Goldman et pour le débat qui nous intéresse.

Esther

Oh ! Pardonne-moi. Je n'étais pas certaine que tu étais en mesure d'identifier ou non les expressions encadrant la préposition. [*Mimant un rejet derrière elle avec la main*] Passons outre...

Pour répondre à ta question, je dirais tout d'abord que si les nominatifs parfaits sont de véritables termes singuliers, il n'en est pas de même pour leurs confrères imparfaits.

Si tu te souviens de ce dont on a discuté au cours de la semaine dernière, un terme singulier est une expression dont la fonction est de référer à une entité particulière. À côté des noms propres, des pronoms, des variables quantifiées, il y aussi les descriptions définies (de la forme : *le tel* ou *tel*). Or, comme tu as pu le voir, les nominalisations parfaites débouchent invariablement sur la formation de descriptions définies – ce qui en fait donc de respectables termes singuliers.

Par contre, les nominatifs imparfaits conservent trop de caractéristiques des phrases dont ils sont issus pour qu'ils puissent remplir correctement ce rôle.

Paul

... Cela présuppose que les phrases ne peuvent pas non plus jouer ce rôle, si je comprends bien.

⁴⁰ Voir **What Events are ?**, in *Events*, R. Casati et A.C. Varzi (édit.), éd. Dartmouth, 1996, pp. 147-149.

Esther

En effet !... Selon Davidson une phrase telle que «*Le Vésuve eût une éruption en 79 avant J.-C.*» ne réfère pas plus à un événement particulier que la phrase «*Il y a une mouche ici*» ne réfère à un objet physique particulier :

«*Bien sûr il peut n'y avoir qu'une seule éruption susceptible de rendre vraie la première phrase et qu'une seule mouche rendant vrai la seconde, mais c'est sans importance. Ce qui importe est qu'aucune des deux phrases ne peut être interprétée comme désignant ou décrivant, ou portant sur une éruption ou une mouche particulière.*»⁴¹

Paul

... Mais tout comme il y a une mouche, il y a bien eu une éruption. Et si par surcroît il n'y a qu'une et une seule mouche, et une et une seule éruption, je vois mal comment on pourrait refuser le statut de terme singulier à ces phrases.

Esther

Pour t'en convaincre, paraphrasons dans le langage des prédicats la phrase «*Tony a un chat*» et le nominatif parfait «*Le chat de Tony...*». Le nominatif parfait sera naturellement paraphrasé par (ιx) ($x...$) alors que la phrase sera paraphrasée par $(\exists x)$ (x est un chat et x est à Tony). Les deux paraphrases ne requièrent pas le même type de quantificateur : le quantificateur *iota* pour le nominatif parfait et le quantificateur existentiel pour la phrase. Le nominatif parfait, comme toute description définie, est censé référer à un chat particulier, tandis que la phrase, si elle est vraie, est *existentielle* et *générale* relativement aux chats de Tony... [Pause]

Paul

Ah bon ?

⁴¹ Critique, commentaire et défense in *Actions et événements*, éd. P.U.F., 1993, pp. 185.

Esther

Et il ne sert à rien, soutient Davidson, d'intégrer des indicateurs temporels aux phrases : «*Boris a donné un coup de patte à une balle à midi*». Boris peut simultanément avoir donné plus d'un coup de patte à deux balles distinctes. De même, mentionner des événements qui ne peuvent pas se «reproduire» plus d'une fois ne change rien à l'affaire. La phrase «*Dalida s'est suicidée*» reste vraie même si Dalida s'est suicidée une centaine de fois. Qu'on ne puisse se suicider plus d'une fois ne fait pas pour autant de la phrase un terme singulier.

Paul

Ça m'apparaît plausible.

Esther

Ce qui vaut ici pour les phrases vaut également, mais de manière indirect, pour les nominatifs imparfaits. L'expression «*Que Sylvia sautille...* » ne désigne pas du tout une action particulière. Inséré dans une phrase vraie elle permet à cette dernière d'affirmer l'existence d'une action d'un certain type. En ce sens, elle garde certains des traits sémantiques de la phrase dont elle est issue.

D'ailleurs, je suis d'avis que même le critère de Kim n'échappe pas non plus à cette critique. Supposons que l'on puisse tirer de la phrase «*Sibylle a téléphoné à Christiane à Pâques*» le quadruplet $[T, s, c, p]$ conformément à la théorie de Kim. Si le quadruplet $[T, s, c, p]$ est sensé être un authentique terme singulier, alors quel est l'unique appel qu'il désigne dans l'éventualité où Sibylle téléphona plus d'une fois à Christiane le jour de Pâques⁴² ?

Paul

Je vois... Je vois... En gros cela nous montre que contrairement à ce que les *prolifiques* ont pu croire, les expressions entourant la préposition «*en*» ne réfèrent pas du tout à des actions particulières, ou à des occurrences d'actes, pour reprendre la terminologie de Goldman. Au demeurant, Goldman utilise sans distinction les phrases

⁴² Cette difficulté fût soulevée par Davidson lors de l'examen d'une théorie similaire à celle de Kim. Voir *Critique, commentaire et défense*, in **Actions et événements**, trad. P. Engel, éd. PUF, Paris, 1993, pp. 184.

d'actions, les nominatifs imparfaits et les nominatifs parfaits pour étayer sa théorie et critiquer la thèse *uniciste*.

Esther

Mais Anscombe et Davidson ont aussi commis ce «péché» sémantique quand ils ont traité le problème de l'identité des actions au tout début. Rappelles-toi des exemples qu'ils avançaient : «*L'homme lève le bras, actionne la pompe, remplit la citerne, etc.*» et «*Je lève l'interrupteur, allume la lumière, etc..*». Ultérieurement, ils se sont toutefois ravisés et n'ont plus considéré comme termes singuliers que les nominatifs parfaits.

Paul

Cela signifie-t-il que la «Thèse D'Anscombe» serait elle-même, à strictement parler, erronée ?...

Esther

Je ne sais pas. [*Sur un ton de raillerie*] Tu sembles avoir ton idée là-dessus.

Paul

Ne te moque pas de moi ! Si je me rappelle bien, la thèse affirme quelque chose comme ceci : si un agent *a* X-e en Y-ant dans C, alors *a* n'accomplit qu'une seule et unique action en X-e et en Y-ant dans C (où X-e et Y-ant sont deux variables de verbes d'actions reliées par la locution «*en*» et C une circonstance particulière). On voit bien ici que cette généralisation porte sur des phrases qui contiennent d'autres phrases et des nominatifs imparfaits...

Esther

C'est bien cela...

Paul

Le plus étrange dans cette histoire c'est que ce sont les *unicistes* eux-mêmes qui relèvent leurs propres erreurs sans que les *prolifiques* aient à les contraindre à le faire.

Esther

Le problème de l'identité des actions reste malgré tout le même : si Louis Loufoque a agressé la ministre en l'entartant, est-ce que *l'entartage de la ministre par Loufoque* est la même action que *l'agression de la ministre par Loufoque* ? Seulement, on doit maintenant le poser *exclusivement* à l'aide de nominatifs parfaits (ou d'autres termes singuliers)... C'est du moins ce que soutiennent des *unicistes* comme Anscombe, Davidson ou Bennett.

Paul

Mais, dis-moi Esther, est-ce que cette restriction change quoi que ce soit au débat ? Même si Goldman s'est montré quelque peu inconsistant dans ses choix linguistiques, la force des objections qu'il a formulé à l'endroit de la thèse *uniciste* demeure intacte... Non ?

Esther

Justement non ! Si les *prolifiques* doivent reformuler leurs objections en n'utilisant que des nominatifs parfaits (ou d'autres véritable termes singuliers), on se rend compte rapidement qu'elles perdent alors tout leur «pouvoir corrosif».

Paul

Ah oui ? [Avec une moue d'incrédulité]

Esther

Bien sûr !... Reprenons ici l'objection de la relation. Goldman et les autres *prolifiques* avancent le raisonnement suivant :

- (a) *Loufoque a agressé la ministre en l'entartant.*
- (b) *Il n'est pas le cas que Loufoque a entarté la ministre en l'agressant.*
- (c) *Il n'est pas le cas que Loufoque a agressé la ministre en l'agressant.*

Il s'ensuit que

(d) *l'entartage de la ministre par Loufoque* ≠ *l'agression de la ministre par Loufoque*

Suivant Goldman, si (b) montre le caractère asymétrique de la locution «*en*», (c) révèle son caractère irreflexif. D'où l'idée que la locution ne peut exprimer une relation d'identité.

Or, l'argument n'est manifestement pas valide⁴³. Les prémisses contiennent des phrases et des nominatifs imparfaits tandis que la conclusion contient des nominatifs parfaits. Bref, il n'y a pas de termes singuliers référant à des actions particulières dans les prémisses alors qu'il y en a dans la conclusion⁴⁴. Les prémisses et la conclusions ne «*parlent*» pas nécessairement de la même chose, et c'est pour cela que l'argument n'est pas valide.

Si Goldman a manqué de voir cet aspect de l'argument, c'est peut-être parce qu'il estime que les expressions encadrant la locution, sont d'une manière ou d'une autre, paraphrasables dans la forme appropriée... Voyons si on peut réaliser ce genre de paraphrase avec la prémisses (a) [*Elle mime l'ouverture des guillemets avec ses doigts*] :

L'agression de la ministre en l'entartage de la ministre.

Paul

... Oh ! Ce n'est pas du français !

Esther

Ce n'en est pas... Et on ne réussirait pas mieux en paraphrasant les autres prémisses.

Paul

Est-ce que cela signifie que l'objection de la relation repose sur un argument irrémédiablement vicié ?

⁴³ Ce point fut notamment soulevé par Thomson dans *Individuating Actions* in *Journal of Philosophy* 68, 1970, pp. 775 et Thalberg dans *Singling out Action, their Properties and Components* in *Journal of Philosophy* 68, 1970, pp. 785.

⁴⁴ Les termes singuliers contenus dans les prémisses sont «*Loufoque*» et «*la ministre*», alors que les termes singuliers contenus dans la conclusion sont «*Loufoque*», «*la ministre*», «*l'entartage*» et «*l'agression*».

Esther

Oui et non ! Non parce qu'on peut tout de même rendre l'argument valide en substituant l'expression «*est engendré par*» à la préposition «*en*»⁴⁵. On obtient alors :

L'agression de la ministre est engendrée par l'entartage de la ministre.

On peut paraphraser de la même manière les autres prémisses et l'argument deviendrait alors parfaitement valide.

Toutefois, l'argument reste encore viciée. Il présuppose ce qui est à démontrer, à savoir qu'on n'a pas affaire ici à une seule action décrite de deux manières différentes mais à deux actions reliées par un engendrement.

Paul

Pour résumer, cela revient à dire soit (1) l'argument est invalide, auquel cas il n'affecte pas la thèse *uniciste* ; soit (2) l'argument est valide mais ne démontre rien qui ne soit déjà présupposé, auquel cas il reste également impuissant à ébranler la thèse *uniciste*.

Esther

C'est à peu près ça.

Paul

Bon d'accord ! Goldman et les autres *prolifiques* ne peuvent pas vraiment entamer la thèse *uniciste* à l'aide de l'objection de la relation sans risquer de commettre une pétition de principe. Ainsi, les *unicistes* défendent leur position en montrant que les *prolifiques* se sont égarés en traitant les expressions que relie la locution «*en*», comme si elles étaient d'authentiques termes singuliers.

Esther

Hum. Hum.

⁴⁵ C'est une alternative que Bilodeau a d'abord suggéré mais rejeté immédiatement, et ce, pour la même raison qu'Esther. Voir **Actions, événements et forme logique**, Renée Bilodeau, in *Dialogue* 33, 1991, pp. 64.

Paul

Mais si les *unicistes* défendaient l'idée que l'entartage de la ministre est identique à son agression, dans l'éventualité où *Loufoque a bel et bien agressé la ministre en l'entartant*, cela implique-t-il qu'on ait affaire ici à un énoncé d'identité construit avec des descriptions *indéfinies* ?

Je m'explique. Au lieu de dire que cet énoncé d'identité a la forme « $a = b$ », où a et b sont des constantes d'actions, exprimées par deux descriptions définies, on dira plutôt qu'il a la forme «il y a un $x =$ à un y », où x et y sont des variables quantifiées existentiellement. Le signe d'identité sera quant à lui exprimé par la locution «*en*»...

Est-ce que c'est comme cela que les *unicistes* envisagent l'usage de la locution «*en*» ?

Esther

Pas du tout ! Pour les *unicistes* la locution n'est tout simplement pas un signe d'identité ! Contrairement à ce qu'on peut penser, ils n'ont pas besoin de soutenir que la préposition doit être envisagé de la sorte pour justifier leur thèse.

Paul

Mais sont-ils au moins en mesure de dire en quoi consiste la préposition «*en*», si elle n'est pas vraiment un signe d'identité ?

Esther

Bien sûr... Si la préposition n'est pas un signe d'identité c'est parce qu'elle n'est pas un prédicat (binaire) sensé relier deux termes singuliers, mais une sorte de *connecteur propositionnel non-vérifonctionnel*.

Paul

C'est vrai, je n'y avais pas pensé ! Comme la préposition relie une phrase et un nominatif imparfait d'une part, et que, d'autre part, les nominatifs imparfaits gardent essentiellement les traits des phrases dont ils sont issus, il devient naturel alors de l'assimiler à un connecteur propositionnel.

Esther

Ce connecteur est, par surcroît, non-vérifonctionnel comme la plupart des connecteurs en usage dans les langues naturelles (puisque, et, car, pendant que, en vertu de, jusqu'à ce que, etc.)⁴⁶. Et comme il est non-vérifonctionnel cela expliquerait à mon avis (du moins en partie) pourquoi il est aussi *non-commutatif*. Puisque c'est bien de non-commutativité dont il est question ici et non d'asymétrie comme Goldman le croit⁴⁷.

Paul

Du reste, l'usage de la préposition «*en*» ressemble en cela beaucoup à celui de la locution conjonctive «*parce que*».

Esther

Je suis d'accord avec toi...

Cette dernière est elle aussi non-vérifonctionnelle. Dans la phrase «*Serge a pris la pomme parce qu'il avait faim*», on ne peut pas remplacer ni «*Serge a pris la pomme*» ni «*Il avait faim*» par n'importe quelle phrase ayant la même valeur de vérité (par exemple : «*Le soleil est un astre*» ou «*L'herbe est verte*») sans risquer de modifier la valeur de vérité de la phrase toute entière.

De plus, elle est également non-commutative. Toujours dans la même phrase, on ne peut pas substituer «*Serge a pris la pomme*» à «*Il avait faim*» et vice versa sans altérer à nouveau la valeur de vérité de la phrase complète. Si «*Serge a pris la pomme parce qu'il avait faim*» est vrai, ce n'est certainement pas le cas de «*Serge avait faim parce qu'il a pris la pomme*».

Aussi, et c'est là à mon avis que le bât blesse, on peut très bien se servir, comme Anscombe l'a indiqué, de cette locution conjonctive pour relier des phrases dont nous savons qu'une seule et même entité les rends vraies. Pensons par exemple à la phrase : «*George W. est le Commandant-en-chef parce qu'il est le Président*». Si on ne peut pas inférer de celle-ci que «*George W. est le Président parce qu'il est le Commandant-en-*

⁴⁶ Esther a en tête l'idée que la non-vérifonctionnalité d'un connecteur se détermine comme suit : si P et Q sont des phrases reliées par un connecteur non-vérifonctionnel $c_{(-\text{vf})}$, alors on ne peut pas *toujours* substituer à P ou Q une autre phrase R de même valeur de vérité sans altérer la valeur de vérité de $P c_{(-\text{vf})} Q$.

⁴⁷ Esther n'a pas cru bon de mentionner que l'asymétrie est une propriété de prédicat tandis que la commutativité est une propriété des connecteurs propositionnels (binaires). Un prédicat ϕ est asymétrique si et seulement si pour tout x et pour tout y , si $\phi(x, y)$ alors $\neg \phi(y, x)$. Tandis qu'un connecteur c est non-commutatif si et seulement si $P c Q$ n'implique pas $Q c P$.

chef», cela signifie-t-il pour autant qu'il n'y a pas un seul et unique homme (George W.) qui est à la fois le Président et le Commandant-en-chef ?...

Paul

Oh ! C'est un argument qui frappe fort celui-là.

Esther

Ce qui est à retenir de tout cela c'est que, comme le suggère Anscombe,

«La question de savoir si deux phrases sont vraies d'une seule et même action ne peut pas être réglée en montrant leur non-substitutivité si elles ne sont de toute façon pas des désignations singulières»⁴⁸

Paul

Humm ! Dis-moi Esther, si les *unicistes* arrivent à récuser l'objection de la relation à l'aide de considérations sur la nominalisation, comment font-ils face maintenant à l'objection de la causalité ?

Esther

Essentiellement de la même façon je dirais... [*Elle prend sa serviette de table et gribouille quelques phrases*] Rappelons-nous de l'objection une fois de plus à l'aide d'exemples :

- (a) *Que Francis tombe du haut d'un toit de 8 mètres causa qu'il se fractura sévèrement la jambe.*
- (b) *Que Lise lui ait offert un cadeau affreux eût pour effet que Francis fut en colère.*

Les *prolifiques* se servent d'exemples de ce genre pour montrer que les actions jugées identiques par les *unicistes* occupent en fait des positions différentes dans le réseau causal du monde.

⁴⁸ **Under a Description**, in *Events*, R. Casati et A.C. Varzi (édit.), éd. Dartmouth, 1996, pp. 308.

Ce n'est pas le fait que Francis tomba qui causa qu'il se fractura sévèrement la jambe, mais bien le fait qu'il tomba du haut d'un toit de 8 mètres. Il s'ensuit que la chute de Francis ne peut pas être identique à sa chute d'un toit de 8 mètres de haut.

De même, ce n'est pas le fait que Lise lui ait offert un cadeau qui eût pour effet que Francis fut en colère, puisque ce dernier jugea approprié que Lise lui en offre un, mais le fait qu'elle lui ait offert un cadeau si laid... [*Elle reprend son souffle*]

... Que remarques-tu de particulier dans ces exemples ?

Paul

Eh bien, ...il me semble assez évident qu'ils sont eux aussi exprimés au moyen de nominatifs imparfaits... J'imagine que la stratégie *uniciste* consiste une fois de plus à désamorcer l'objection en paraphrasant les exemples de manière à ce qu'on y retrouve que des nominatifs parfaits. [*Lancé avec un air satisfait*]

Esther

Tout à fait !... Une fois les exemples correctement paraphrasés, l'objection se dissout. En paraphrasant (a) et (b) on obtient :

(a') *La chute de Francis d'un toit de 8 mètres de haut causa la sévère fracture de sa jambe.*

(b') *L'affreux don de Lise eut pour effet la colère de Francis.*

Ce qui neutralise ici le venin de l'objection causale c'est qu'on est parfaitement autorisé à substituer les termes singuliers par des termes co-référentiels (selon les *unicistes* !) sans modifier la valeur de vérité de (a') et de (b').

Si la chute de Francis d'un toit de 8 mètres de haut est l'événement le plus tragique de tout le quartier et que la sévère fracture de sa jambe est ce qui est responsable de l'amputation d'une jambe, alors la phrase

(1a') *L'événement le plus tragique de tout le quartier causa ce qui est responsable de l'amputation d'une jambe.*

sera également vraie... De même, peut-on aussi «dégrossir» la description sans risquer d'altérer la valeur de vérité de la phrase, du moment que la description reste un terme singulier ayant une référence identique. Ainsi, on pourra modifier (b') en

(2b') *Le don de Lise eût pour effet la colère de Francis.*

qui demeure également vraie quoi qu'en disent les *prolifiques*.

Paul

... [*Prend un temps de réflexion, puis se met parler*] Je ne vois toutefois pas comment, sur la base de ce contre-argument *uniciste*, on peut réfuter l'idée d'une surdétermination causale. Qu'est-ce qui nous empêcherait d'avancer que le don de Lise et l'affreux don de Lise sont des actions différentes qui causent toutes les deux la colère de Francis ?

Esther

Mais rien ! Ce que permet la réplique des *unicistes* n'est rien d'autre qu'un désamorsage de l'objection. N'oublions pas qu'elle est considérée comme une objection majeure. En montrant que Goldman, Kim et les autres *prolifiques* ne peuvent pas s'appuyer dessus *pour réfuter* la thèse adverse, les *unicistes* atteignent à mon avis leur but.

Paul

Ah ! je n'avais pas vu les choses sous cet angle.

Esther

Du reste, je n'ai encore rien dit de l'«usage causal» de certains autres termes tels que «*est le résultat de*», «*est la conséquence de*», «*est le produit de*», «*parce que*» ou même «*explique que*»⁴⁹. J'ai évité de forger des exemples à partir d'eux parce que les phrases et les nominatifs imparfaits qui sont sensés les encadrer ne sont pas toujours aussi facilement paraphrasables que ceux encadrant des expressions tels que «*est la cause de*» ou «*est l'effet de*».

La raison en est que les expressions «*est la cause de*» et «*est l'effet de*» peuvent jouer tout aussi bien le rôle de prédicat (*a cause b*) que celui de connecteur propositionnel (*P*

⁴⁹ Que ces expressions ne soient pas toujours interprétables de cette façon reste assez évident. À témoin, les exemples suivant : «*I est le résultat de 3 + 1*», «*Des aveux de Loufoque, il résulte qu'il n'a pu agir que seul*», «*Compte tenu de ce qui précède, cet énoncé en est la conséquence valide*», «*Nous sommes frère parce que nous avons la même mère*» ou «*L'absence de Philippe explique pourquoi Marie est pâle*», etc.

cause *Q*). Ce qui n'est évidemment pas le cas de «*parce que*» ou «*explique que*» qui demeurent d'irréductibles connecteurs propositionnels.

Certains, comme Vendler, rechignent à l'idée de traiter «*est le résultat de*», «*est le produit de*» ou «*est la conséquence de*» comme d'authentiques prédicats et considèrent plutôt que ces locutions relient, quand elles sont correctement employées, des nominatifs imparfaits⁵⁰. D'autres, comme Bennett, ne partagent pas cette opinion et estiment qu'elles peuvent relier soit, des nominatifs imparfaits, soit des nominatifs parfaits, ou soit les deux à la fois⁵¹... [Pause]

Il importe peu de savoir qui a raison ici. L'important à retenir est ceci : pas plus que les expressions «*est la cause de*» ou «*est l'effet de*», les *prolifiques* ne peuvent utiliser leurs rejetons (ceux qui «acceptent» une forme prédicative) pour forger des objections à l'encontre de la thèse *uniciste*. Toute paraphrase appropriée – comme celles que je t'ai présenté en a' et b' – débouchera invariablement sur une dissolution de l'objection de départ.

Paul

... Et que fait-on alors des autres ? Que fait-on des locutions «*parce que*» et «*explique que*» qui sont, comme tu l'as dit, d'irréductibles connecteurs propositionnels ?... Goldman ne s'en sert-il pas également pour réfuter la thèse *uniciste* ?... Peut-être qu'après tout il a raison de dire que *les actions*, que les *unicistes* identifient comme étant une seule et unique action, occupent en fait des positions différentes dans le tissu causal du monde... Je ne vois pas très bien pourquoi on ne pourrait pas défendre cette idée en invoquant certains usages des locutions «*parce que*» ou «*explique que*».

Esther

Je peux réitérer ici ce que j'ai déjà dit à propos de l'objection de la relation : étant donné que les phrases et les nominatifs imparfaits ne sont pas d'authentiques termes singuliers, ils ne réfèrent donc pas à des actions ou des événements particuliers. Et puisqu'ils ne réfèrent pas à des actions ou des événements particuliers, ils sont par conséquent impuissants à indiquer une position particulière dans le tissu causal du monde. Aussi, mentionner des exemples construits à partir de ce genre de connecteurs en espérant réfuter la thèse *uniciste* c'est, à mon avis, passer à côté de la plaque.

Des phrases comme :

⁵⁰ Voir *Causal Relation*, in *The Journal of Philosophy* 64, 1967, pp. 163-169.

⁵¹ Voir *Events and Their Names*, éd. Hackett, Indianapolis, 1988, pp. 26-31.

(c) «*Michel a quitté la soirée parce que Fernande l'a salué en criant.*»

(d) «*Que Ginette se mette à rire à tue-tête est expliqué (causalement) par le fait que Denis lui ait dit quelque chose de drôle.*»

sont construites : soit avec des phrases, comme dans (c) ; soit avec des nominatifs imparfaits, comme dans (d). Or, ces phrases et ces nominatifs imparfaits sont, comme on le sait maintenant, existentiels et générales, relativement à certaines classes d'actions ou d'événements.

Paul

Qu'expliquons-nous au juste dans (c) et dans (d) si ce n'est des actions particulières ?

Esther

Eh bien, ce que nous expliquons c'est le fait qu'il y a eu (au moins) *un* départ de Michel et *un* rire à tue-tête de Ginette, et non pas *l'*occurrence particulière du départ de Michel et du rire de Ginette.

C'est l'élément de généralité qui doit attirer notre attention ici. Si quelqu'un nous demande pourquoi Michel a quitté la soirée et qu'on lui répond que c'est parce que Fernande (l'amie de Michel) l'a salué on aura pas vraiment répondu à la question. Même chose si on expliquait pourquoi Ginette s'est mise à rire à tue-tête en évoquant le fait que Denis lui ait dit quelque chose.

La raison en est que les salutations n'ont pas l'habitude de causer des départs, pas plus que les direx n'ont l'habitude causer des rires. C'est pourquoi nous avons besoin d'en dire d'avantage : Fernande a salué Michel *en criant* et Denis a dit quelque chose *de drôle* à Ginette. Les salutations tonitruantes ont plus de chance de causer des départs que celles qui ne le sont pas. De même, les propos comiques ont plus de chance de causer l'hilarité que ceux qui ne le sont pas. C'est pourquoi les vertus explicatives de «*Fernande a salué Michel en criant*» et de «*Denis a dit quelque chose de drôle à Ginette*» sont supérieures à celles de leurs congénères atrophiées.

Paul

Je vois... Je comprends aussi maintenant pourquoi les constructions avec ces locutions ne sont pas vérifonctionnelles : toutes les phrases qui possèdent la même valeur de vérité n'ont pas pour autant les mêmes vertus explicatives.

Esther

D'ailleurs, l'échec de certaines substitutions de phrases dans ces constructions s'étend également aux termes singuliers et aux prédicats coextensifs. Imaginons que l'on soit disposé à affirmer :

(e) «Que le commandant en chef de l'armée canadienne ait donné l'ordre d'envahir les États-Unis explique le fait que les militaires canadiens se sont massés à la frontière»

et que, cependant, on persiste à nier

(f) «Que la mère la plus attentionnée au monde ait donné l'ordre d'envahir les États-Unis explique le fait que les militaires canadiens se sont massés à la frontière»

même si, en vertu d'une nomination récente, inconnue de nous,

(g) *le commandant en chef de l'armée canadienne = la mère la plus attentionnée du monde*

On dira alors que les contextes créés par les locutions «*explique que*», de même que «*parce que*»⁵², sont *référentiellement opaques* (non-extensionnels).

Paul

D'accord, ... mais alors ?

Esther

Eh bien, c'est comme si on modifiait ici les causes et les effets en modifiant leur description... [*Pause*] Ne trouves-tu pas bizarre que la simple substitution d'un terme singulier à un autre qui lui est coextensif ait pour résultat que nous parlions maintenant d'un nouvel événement, d'une nouvelle action ?

⁵² Si on substitue «*parce que*» à «*explique que*», et que (1) on commute les nominatifs imparfaits dans (e) et (f), et que (2) on reconverti ces nominatifs en phrases, on constatera l'échec du même genre de substitutions.

Paul

Ouais... C'est un peu étrange quand on sait que les relations causales entre les événements sont censées être «insensibles» à la manière dont on en parle...

Esther

[*Elle sort un livre de son sac, puis cherche*] ... Ce qui ressort de tout cela est, pour citer Davidson,

«[...] que nous devons distinguer nettement les causes des traits que nous découvrons quand nous les décrivons, et par conséquent qu'il nous faut distinguer la question de savoir si un énoncé dit effectivement qu'un événement en a causé un autre de la question de savoir si les événements sont caractérisés de façon telle que nous puissions déduire, ou inférer d'une manière quelconque, à partir de lois ou d'autres généralisations causales, que la relation à laquelle nous avons affaire est causale.»⁵³

Aussi, on voit clairement maintenant pourquoi l'objection causale de Goldman semblait plausible. Pour les différentes phrases et différents nominatifs imparfaits portant sur des causes et des effets, il y aura une charge explicative différente. Cette charge explicative dépendra également de certaines généralisations, de certaines connaissances personnelles, voire de certaines habitudes de pensées, etc.

Tout cela est «inscrit» pour ainsi dire dans le caractère non-extensionnel et non-vérifonctionnel des énoncés causaux que Goldman utilise pour réfuter la thèse *uniciste*.

Or, comme on le sait maintenant, si on parvient à «coucher» ces énoncés dans une structure adéquate (extensionnelle et vérifonctionnelle) l'objection se dissout. Et si on n'y parvient pas on peut montrer en quoi elle passe à côté de la plaque.

Paul

[*En faisant un signe vers le livre*] Je vois bien de quoi il en retourne... Que les *unicistes* arrivent vraiment de cette manière à contrer les objections de la relation et de la causalité, j'en suis à présent convaincu. Mais que dire des autres objections... ? Puisqu'il y en a d'autres si je m'en souviens bien... n'est-ce pas ?

⁵³ *Actions et événements*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993, pp. 207-208.

Esther

Oui... En fait on peut forger une pléthore d'objections en usant toujours de phrases et de nominatifs imparfaits. De manière similaire à «*est la cause de*», certaines expressions peuvent avoir en plus de leur usage prédicatif, l'usage d'*opérateur* (connecteur) sur des phrases ou sur des nominatifs imparfaits. La confusion entre ces deux usages respectifs est à la source de la plupart des objections faites à l'endroit de la thèse *uniciste*, objections qui, comme on s'en souvient, se présentent au départ comme une simple application de la loi de Leibniz.

Prenons des prédicats comme «*est permis*», «*est convenable*» ou «*est impoli*», etc. Ceux-ci sont sensés s'appliquer à des actions. Or, on peut les modifier de manière à ce qu'ils ne portent plus directement sur les actions, mais plutôt sur les phrases ou les nominatifs imparfaits. On obtiendra alors des opérateurs tels que «*il est permis que...*», «*il est convenable que...*», «*il est impoli de...*», etc.

Que ces opérateurs ne puissent pas, contrairement aux prédicats, porter sur des actions particulières fait à mon avis toute la différence. Cela autorise des constructions *apparemment contradictoires* comme : «*Il est convenable que Gaston parte, mais son départ n'était pas convenable (parce qu'il était précipité)*» ou «*Il est obligatoire que Annabelle parle au jury, par contre ses paroles adressées au jury n'étaient pas obligatoires (parce qu'elles étaient hors sujet)*», etc.

Paul

La recette reste étonnement simple et facile d'usage pour qui veut fabriquer des contre-exemples à la thèse *uniciste* : un soupçon de phrase, un bon fond de nominatifs imparfaits, un glaçage à l'opérateur propositionnel, et le tour est joué !... Seulement, le gâteau ne lève pas !

Esther

Au grand dam du cuisinier, je dirais...

Du reste, peut-être que Goldman et les *prolifiques* pourraient s'en sortir en concentrant leurs efforts sur la recherche de prédicats (et non d'opérateurs propositionnels) qui s'appliqueraient de manière différenciée à des actions jugées *a priori* identiques par les *unicistes*. On a vu que sous leurs formes prédicatives les expressions «*est la cause de*» ou «*est l'effet de*» ne peuvent être d'aucun secours. Mais rien ne nous dit qu'il n'y en a pas d'autres qui feront l'affaire.

Paul

Il y en a sûrement... Rien ne me vient à l'esprit, mais je crois bien qu'il...

Esther

...[*Lui coupant la parole*] Certains adjectifs peuvent à première vue servir à forger les prédicats que l'on cherche. Penses à «*rapide*», «*lent*», «*fluide*», «*saccadé*», «*réussi*», «*manqué*», ou même «*grand*», «*petit*», etc. Par exemple, Si le cheminement de Jérimus à travers la ville jusqu'à chez lui *était lent* (parce que sa voiture était en panne), sa marche *était néanmoins rapide*.

Paul

Oui, ça m'apparaît juste...

Esther

Détrompes-toi encore ! Peut-on vraiment croire qu'en acceptant que le cheminement de Jérimus est identique à sa marche, on s'expose vraiment de cette façon à la contradiction ?

Paul

[*Paul la regarde en faisant une moue indescriptible*] Ouais !

Esther

Mais pas du tout !... À témoin, les petits gratte-ciels peuvent être de grands édifices. Nul contradiction ici. Seulement une double relativisation par rapport à des classes distinctes d'objets⁵⁴. Ces gratte-ciels sont petits par rapport à la classe de tous les gratte-ciels, mais demeurent grand par rapport à la classe de tous les édifices⁵⁵. La même chose

⁵⁴ Si cette stratégie est vouée à l'échec c'est parce que les prédicats construits avec de tels adjectifs sont employés de manière *sycatégorématique*. On peut se référer à Quine pour une caractérisation de ces prédicats non-attributifs. Voir *Le mot et les choses*, trad. P. Gochet et J. Dopp, éd. Flammarion, Paris, 1977 (1960), pp. 187.

⁵⁵ C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on peut préférer l'emploi de tours tels que «*est plus rapide que*», «*est plus lent que*», «*est plus fluide que*», etc., tours qui restent indépendants de ce genre d'allusion à des classes et évitent le genre de confusion qu'Esther a mis en relief.

vaut pour l'action de Jérimus. Pour nous qui sommes habitués au transport motorisé, le cheminement de Jérimus peut nous paraître lent. Mais puisque Jérimus est pressé, sa déambulation à travers la ville est rapide, relativement aux déambulations habituelles de gens pressés ou non...

Paul

Oh!... Bon, cette avenue reste fermée aux *prolifiques*. Je persiste à croire qu'il y a de ce genre de prédicats que les *prolifiques* recherchent... Attends un peu... [Après un moment de réflexion] Ah ! J'y suis : l'entartage de la ministre par Loufoque était sans doute souhaité par moi, mais pas son agression.

Esther

J'anticipais ce coup... En fait, tu aurais pu prendre n'importe quel verbe d'attitude que ça aurait fait l'affaire. On peut construire une panoplie de prédicats qui semblent satisfaire les réquisits *prolifiques* à l'aide de toute une gamme de verbes tels que «savoir», «croire», «espérer», «désirer», «vouloir», «essayer», «rechercher», «pressentir», etc.

Évidemment, à l'intérieur d'opérateurs tels que «x sait que...», «x veut que...», «x espère que...» etc. ces verbes créent des contextes opaques (non-exentionnels), mais on peut escompter éviter cet écueil avec les prédicats relatifs «... est su de...», «... est voulu de...», «... est espéré par...», etc.

Paul

C'est le but...

Esther

Or, les choses ne sont pas aussi évidente que cela. Comme Quine l'a fait remarquer, tous les tours construits avec des verbes d'attitudes sont sémantiquement opaques. Aussi, si la substitution *salva veritate* de termes singuliers n'y est pas permise, ce n'est pas nécessairement parce qu'ils désignent des choses différentes.

Par exemple, si la présence de Monique *est voulue* par Ludger (celle-ci étant la sœur adorée de celui-ci), en revanche la présence du terrible voleur de bonbons *ne l'est pas* (Ludger étant le plus grand détaillant de bonbons du village). Or, ce que Ludger ne sait pas, c'est que le terrible voleur de bonbons n'est nul autre que sa sœur Monique.

Paul

Puisque la présence de cette seule et unique personne est à la fois voulue et non voulue, on a affaire à une contradiction. Mais comme tu le dis, c'est l'opacité référentielle créée par le prédicat construit avec un verbe d'attitude qui en est responsable. Il s'ensuit qu'on ne peut pas alléguer une distinction entre actions sur la seule base d'une application différenciée de prédicats de ce genre.

Esther

Aussi, l'argument tire sa force du fait que l'opacité de ces prédicats n'est pas établie à partir d'actions (auquel cas l'argument paraîtrait circulaire), mais à partir d'objets dont l'identité est déjà *présupposée*. C'est pourquoi je persiste à croire que si Goldman et les *prolifiques* espèrent réfuter la thèse adverse par simple application de la loi de Leibniz, ils doivent dégoter des prédicats qui satisfont mieux les réquisits de l'extensionnalité.

Paul

Que dire des prédicats «...*est intentionnel*» et «...*est une action de base*» ? Si l'entartage de la ministre par Loufoque était intentionnel, son agression ne l'était pas ; si le mouvement du bras de Loufoque était une action de base, l'humiliation de la ministre ne l'était pas ; etc.

Esther

Le prédicat «...*est intentionnel*» crée lui aussi un contexte sémantiquement opaque. Pour reprendre un exemple de Davidson, je peux jeter le contenu de ma tasse en croyant que c'est du café (puisque j'ai horreur du café) alors qu'elle ne contient que du thé. Dans ces circonstances, mon action consistant à jeter le contenu de ma tasse était manifestement intentionnelle, mais pas mon action de jeter du thé (dans l'éventualité où j'avais une envie folle de boire du thé). Or, comme je l'ai dit le contenu de ma tasse n'*est* rien d'autre que du thé ! Il semble bien qu'on soit une fois de plus poussé à la contradiction : il y a un x qui est à la fois le contenu de ma tasse et à la fois du thé que je jette intentionnellement et que je ne jette pas intentionnellement.

Pour éviter cette conséquence malheureuse, Davidson, s'inspirant d'une idée d'Anscombe, et avança l'idée qu'être intentionnel n'est pas du tout une propriété d'action, mais plutôt une relation qui s'établit entre une action, un agent et une

description d'action⁵⁶. Avec cette thèse Davidson espère éviter le genre d'antinomie que je viens de t'exposer. Le rejet du contenu de ma tasse *est intentionnel* de ma part sous la description «*le rejet du contenu de ma tasse...*» et non sous la description «*le rejet du thé contenu dans ma tasse...*»... [*Elle se penche, fouille dans son sac, sort une cigarette et se l'allume*]

Paul

Ah bon !? On peut dire ça ?

Esther

Évidemment, je ne me prononcerai pas ici sur la validité de cette option. Non pas parce que cela nous amènerait trop loin, mais parce qu'à mon avis, une bonne défense de la thèse *uniciste* n'en dépend pas autant qu'on pourrait le croire à première vue. Avec son exemple, Davidson révèle l'opacité référentielle des contextes construits avec «... *est intentionnel*». Cela reste tout à fait suffisant pour désamorcer l'objection *prolifique* voulant que là où les *unicistes* voient une seule action, il y en a au moins deux : l'une intentionnelle et l'autre non intentionnelle. La question de savoir si «*x est intentionnel*» peut être correctement rendu par «*x accompli par y est intentionnelle sous la description z*» reste quant à elle entièrement secondaire.

Paul

Je vois... Goldman et les *prolifiques* se retrouvent dans de beaux draps. L'opacité engendrée par le tour «... *est intentionnel*» annihile l'objection de départ, et l'alternative que propose Davidson pour la dissiper (l'opacité) a le même effet. [*Pause*]

Par contre, on peut dire que d'une certaine manière la balle est dans leur camp. Il leur revient de fournir une analyse adéquate du tour qui à la fois dissiperait son opacité sémantique et garderait du même coup tout son mordant pour la thèse *uniciste*...

Esther

À ma connaissance, aucune initiative de ce genre ne fut encore prise dans le camp des *prolifiques*.

⁵⁶ Voir Davidson, *Actions, raisons et cause* et *L'agir*, in *Actions et Événement*, trad. P. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993, pp. 17-19 et 71-73 ; et Anscombe, *L'intention*, trad. M. Maurice et C. Michon, éd. Gallimard, Paris, 2002, § 47-51.

Paul

... Ah bon ?

Esther

Pour ce qu'il en est des prédicats «*est une action de base*» ou «*est de base*» les choses ne sont toutefois pas aussi facile pour les *unicistes*. Il ne semble pas que l'on puisse une fois de plus évoquer aussi aisément le spectre de l'opacité sémantique. Par exemple, si Louis Loufoque est le plus joyeux luron du Québec, et que le mouvement du bras de Louis Loufoque est une action de base, alors le mouvement du bras du plus joyeux luron du Québec est une action de base.

Cela ne signifie pas pour autant que les contextes construits avec «*... est une action de base*» ou «*... est de base*» sont référentiellement transparents ; seulement qu'on ne peut pas mettre en relief une éventuelle opacité en pointant l'échec de substitutions *salva veritate* des termes singuliers co-référentiels qui *ne font pas référence à des actions*, comme dans le cas des contextes construit avec «*... est intentionnel*».

Reste donc les termes singuliers qui font référence à des actions. S'ils ne peuvent pas passer le test de la substitution (comme c'est le cas ici), doit-on conclure qu'ils sont insérés dans des contextes référentiellement opaques ou qu'ils désignent tout simplement des actions différentes ?...

Paul

... Je ne sais pas...

Esther

Si on souscrit à la thèse *uniciste*, la première alternative s'impose. Face à l'apparente multiplicité des actions, on pourra à mon avis se frayer une sortie en soutenant l'idée qu'*être de base* n'est pas une propriété d'actions *sui generis*, mais plutôt d'actions décrites d'une certaine manière – ou carrément une propriété de certaines descriptions d'actions. On optera ainsi pour une stratégie qui ressemble beaucoup à celle que celle que Davidson a adopté pour le problème de l'intentionnalité.

Si on souscrit à la thèse *prolifique*, la seconde alternative va évidemment de soi. Les *unicistes*, diraient-ils, errent quand ils identifient des actions qui sont des actions de bases avec des actions qui ne le sont pas.

Paul

Qui a raison ?

Esther

Ouf ! Difficile à dire... Il semble que sur ce point, aucun des protagonistes n'est en mesure de disloquer la position adverse.

Paul

Ah bon...

Esther

Au demeurant, je dois t'avouer que ce problème ne fut à peu près pas débattu par les *unicistes* et les *prolifiques*. Je présume que l'une et l'autre des parties se contenteraient d'un simple cantonnement sur ses positions acquises.

Paul

Cela signifie-t-il que le débat *unicistes/prolifiques* se solde finalement par un match nul ?

Esther

Oh ! Oh ! Pas si vite mon cher... Tu paraît croire que tout ce que les *unicistes* ont réussi à faire en répondant à Goldman et aux *prolifiques* se réduit à esquiver les coups et éviter les chausse-trapes... Au contraire, le résultat final est que non seulement la thèse *uniciste* s'en tire indemne, mais écorche sérieusement sa rivale au passage.

Paul

... Tu crois ?

Esther

Certainement ! Grâce à quelques considérations sur la nominalisation on arrive à montrer que les expressions (phrases, nominatifs imparfaits) que Goldman utilise, non

seulement pour attaquer la thèse adverse, mais également pour *étayer* sa propre théorie, ne désignent tout simplement pas d'actions particulières (d'acte-occurrences). À lui seul, cet argument reste un agent corrosif extrêmement puissant contre la thèse *prolifique*.
[Elle écrase sa cigarette et en allume une autre pendant que Paul la regarde]

Paul

Que faire alors ?

Esther

Pour éviter cet écueil, une seule option s'offre à Goldman : il doit rectifier le tir en n'utilisant que des expressions appropriées (nominatifs parfaits), autant pour construire des objections que pour étayer sa théorie.

Paul

Mais comme on l'a vu, cette avenue n'est pas aisément praticable.

Esther

En effet, si Goldman l'empruntait, il devrait au passage se «délester» de la préposition «*en*» et faire reposer l'objection de la relation directement sur la notion d'engendrement par niveau, en utilisant par exemple les prédicats relatifs «... *engendre*...» ou «... *est engendré par*...». Or, il en résulterait un affaiblissement considérable de sa théorie – celle-ci ne pourrait plus s'asseoir sur nos usages intuitifs de la préposition. Ne pouvant plus s'appuyer dessus pour étayer l'idée d'une asymétrie et d'une irréflexivité entre les actions, Goldman serait réduit à présupposer ce qui reste à démontrer. Il serait ainsi réduit à affirmer que *pour toute action x et y, x engendre y si les termes singuliers (nominatif parfait) désignant respectivement x et y peuvent être correctement reliés par les prédicats «...engendre...» ou «...est engendré par...», ce qui ressemble davantage à une justification ad hoc de la notion d'engendrement par niveau, qu'à une véritable explication de la relation que x et y entretiennent entre elles.*

L'autre difficulté majeure concerne l'attribution différenciée de propriétés aux actions réputées identiques par les *unicistes*. Comme on l'a vu, la simple application de la loi de Leibniz ne permet pas de différencier «ces» actions aussi facilement que les *prolifiques* l'on d'abord cru. En effet, en reformulant leurs objections de manière à n'y faire apparaître que des termes singuliers et des nominatifs parfaits, elles se dégonflent

aussitôt. La pléthore d'objections initiales se voit réduite à une peau de chagrin. Seule l'objection de «l'action de base» semble encore tenir le coup.

Paul

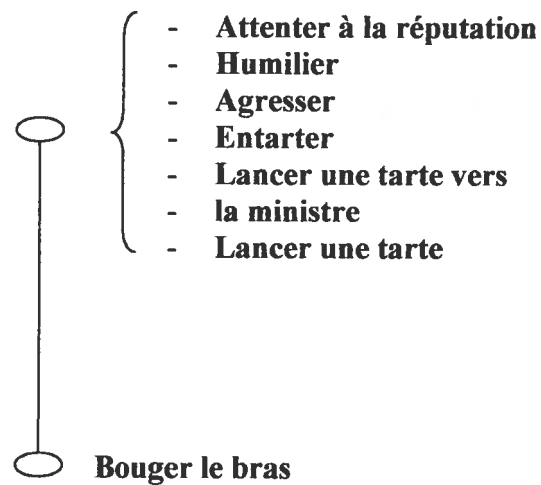
... Rendu à ce point, il ne reste plus grand chose de «viable» dans la théorie de Goldman.

Esther

Que l'objection de «l'action de base» s'avère fondée, cela ne change pas grand chose à l'affaire. Les arbres d'engendrement que propose Goldman subiraient une telle cure d'amaigrissement qu'aucun *prolifique* ne continuerait à y voir une expression plausible de sa position. En effet, reprenons l'arbre construit à partir des actions de Louis Loufoque... [*Elle tire vers elle la serviette de table griffonnée la veille*]

Eh bien, si on ne peut différencier «les» actions qui figurent dans les branches supérieures de l'arbre, on doit alors les compter comme une seule et même action. Une distinction pourra néanmoins être faite entre *cette* action et l'action de base située au niveau inférieur de l'arbre. On obtiendra un arbre d'engendrement qui ressemble à peu près à ceci :

Diagramme n°2 :



Paul

Oh ! Il serait sans doute plus judicieux d'appeler cela un «arbuste» d'engendrement !
[Rire] Ce qui ne serait certainement pas du goût de Goldman...

Esther

Je ne te le fais pas dire... [Rire] D'ailleurs, un tel «traitement» de la théorie de Goldman aurait un effet plutôt pervers sur les catégories fondamentales de l'engendrement par niveau. Elles n'apparaîtraient tout simplement plus comme mutuellement exclusives. À la base de l'arbre, on aurait une action de base qui engendrerait une seule et unique action. Or, cet engendrement pourrait être *à la fois* causal, conventionnel, simple et, même, par augmentation.

Imaginons l'exemple suivant : Gertrude arrive en bicyclette à une intersection ; elle signale avec empressement qu'elle va tourner en levant son bras ; du même coup elle dérange une marmotte qui faisait de l'auto-stop à l'un des coins de l'intersection. Imaginons également que Gertrude a signalé plus rapidement qu'elle l'avait faite à l'intersection précédente. Ici, toutes les catégories fondamentales de l'engendrement par niveau peuvent y être représentées.

Or, si on identifie ensemble le signal, le signal empressé, le signal accompli avec plus de rapidité que le précédent et le dérangement de la marmotte, on serait alors contraint de dire (si on souscrit à la version modifiée de la théorie de Goldman) qu'une action de base (le mouvement du bras de Gertrude) a engendré conventionnellement, par augmentation, simplement et causalement *une seule et même* action.

Paul

Cela constituerait sans doute pour Goldman une raison supplémentaire de rejeter cette version modifiée de sa théorie.

Esther

D'ailleurs, cette version ne s'accorde sans doute pas avec l'esprit du critère d'identité que Kim a défendu. Du reste, on connaît l'importance que ce critère a pour la théorie de Goldman.

Paul

Certainement... [Pause] On voit mal comment la théorie de Goldman pourrait se passer du critère de Kim. Et pourtant, si on la modifiait pour l'accorder avec une sémantique plus «saine», il en résulterait pour la théorie de Goldman une incompatibilité assez évidente avec celui-ci.

Goldman ne peut identifier entre elles toutes les actions apparaissant dans les branches supérieures d'un arbre parce que chacune d'elles consiste en l'exemplification d'une propriété qu'on peut (et que l'on *doit*, suivant Kim) distinguer des autres exemplifications. Pour reprendre l'exemple de Louis Loufoque, si la propriété d'entarter est distincte de la propriété d'agresser, et que ces deux propriétés sont à leur tour distinctes de la propriété d'humilier, il s'ensuit que l'exemplification de la première par un agent sera également distincte de l'exemplification de la seconde par le même agent, et les deux seront distinctes de l'exemplification de la troisième, et ainsi de suite...

C'est d'ailleurs pour éviter toute confusion à ce sujet que Goldman a, à mon avis, formulé le principe suivant lequel une occurrence d'acte ne doit être l'exemplification que d'*un et un seul* type d'acte. Mais on balance tout ça en l'air quand on accepte de compter comme un unique acte tout ce qui apparaît dans les branches supérieures d'un arbre d'engendrement...

Esther

... C'est pourquoi il demeure improbable que Goldman et les *prolifiques* souscrivent à la sémantique prescrite par les *unicistes*.

Paul

Ils ont trop à perdre dans cette affaire... [Il jette un coup d'œil à sa montre] Oups ! je dois te quitter. Il faut que j'aille chercher les enfants... On reprendra demain ?

Esther

D'accord, à demain...

Jeudi 26 août

Suite à la discussion de la veille, Paul en est venu à croire que, contrairement à sa première opinion, la thèse prolifique souffre de lacunes si importantes qu'elle doit être rejetée. Et puisque sa rivale uniciste semble être en mesure de faire face à la plupart des

objections lui étant initialement adressées – et cela, sans devoir subir de grandes modifications – il s'ensuit que seule cette dernière s'avère véritablement viable.

Malgré ce constat, Esther proposera à Paul une porte de sortie intéressante pour les prolifiques. En effet, certains unicistes ont suggéré que moyennant quelques réajustements métaphysiques et sémantiques spécifiques, il serait possible de remettre la thèse prolifique sur les rails – et même de conserver à toute fin pratique intacte la théorie de Goldman. Après un examen détaillé de cette suggestion, Esther en fera ressortir certaines difficultés. Elle et Paul en viendront finalement à la conclusion que si elle est la seule avenue possible pour sauver la thèse prolifique, elle lui confère néanmoins un statut précaire.

Paul

[...] Après ce que tu as dit hier, je me rends compte maintenant que même si la thèse *prolifique* est en accord avec bon nombre de nos intuitions relatives à l'individuation des actions, elle ne survit cependant pas à un examen critique. En bout de ligne seule la thèse *uniciste* semble s'en tirer avec un minimum d'égratignures... Cela implique-t-il que l'on doit jeter aux oubliettes la théorie de Goldman et/ou le critère d'identité de Kim ?

Esther

On est tenté de répondre par l'affirmative. Seulement, certains – des *unicistes* ! – ont cru pouvoir aménager une porte de sortie convenable pour les *prolifiques*.

Paul

De quoi s'agit-il ? Peut-on vraiment apporter les modifications voulues à la thèse *prolifique* sans risquer de l'amputer trop sérieusement ?... [Pause] On a examiné quelques options hier, mais jusqu'ici rien de très convaincant – comme tu l'as toi même fait remarquer.

Esther

Oui c'est vrai... mais Thomson et Bennett ont à tour de rôle proposé quelque chose de très intéressant, et à mon avis, cela mérite un examen approfondi. Ils ont émis l'hypothèse que ce que Kim et Goldman prennent pour des événements s'avère en réalité

n'être rien d'autre que des *faits*⁵⁷. Ou, pour dire les choses autrement, que le critère d'identité de Kim et la théorie de Goldman ne s'appliqueraient véritablement qu'à des faits et non aux événements, comme on le croyait au début.

Sans accepter toutefois l'intégralité de la théorie de Goldman, je considère que ce réajustement – s'il s'avérait fondé – permettrait au moins d'en préserver l'essentiel. C'est d'ailleurs ce qu'on peut lire en filigrane chez ceux qui défendent l'idée que les faits sont les véritables entités auxquelles s'appliquent les théories de Kim et Goldman.

Paul

Des faits !... Quelle différence cela fait au juste ?

Esther

Eh bien,... *toute* la différence ! [*sur un ton exagérément enthousiaste*] Malgré le fait que la distinction entre ces deux catégories soit souvent gommée (autant dans les théories philosophiques que dans le langage ordinaire), il n'en demeure pas moins que les faits et les événements appartiennent à des catégories ontologiquement hétérogènes.

Paul

Peuvent-ils jouir du statut de particulier ?... Et cela, au même titre que les événements ou les autres objets physiques ?

Esther

J'aurais envie de dire à la fois «oui» et «non» !... On peut se mettre d'accord sur l'idée que les faits puissent faire partie de l'ameublement du monde, et diverger d'opinion sur leur degré de concrétion ou d'abstraction. On peut considérer que les faits sont «construit» à partir d'éléments concrets, ou d'éléments concrets et abstraits, ou seulement à partir d'éléments abstraits.

Ceci dit, la question de leur individuation, de leur identité et de leur diversité, se pose autant pour eux que pour les événements. Seulement, en disant que les faits et les événements appartiennent à des catégories complètement disjointes, j'affirme simplement qu'aucun fait n'est un événement, et aucun événement un fait.

⁵⁷ Voir Thomson, *Acts and Other Events*, éd. Cornell, London, 1977, chap. VIII ; Bennett, *What Events are ?*, in *Events*, R. Casati et A.C. Varzi (édit.), éd. Dartmouth, 1996, pp. 140-144, et *Events and Their Names*, éd. Hackett, Indianapolis, 1988, pp. 76-78, 83-87.

Paul

Bon d'accord... Jusqu'ici on a discuté d'actions et d'événements. Tu as soutenu à plusieurs reprises que les actions forment une sous-classe de la classe plus générale des événements. Tu as même cru bon de m'exposer divers critères servant à délimiter cette sous-classe au sein de celle qui l'inclut. Jusqu'ici, pas de problème...

... Or tu ajoutes maintenant à la liste les faits, et en précisant ensuite qu'ils n'ont rien à voir avec la classe des événements. Mais s'ils n'ont rien à voir avec les événements, comment peuvent-ils avoir quelque chose à faire avec les actions ? Les actions sont bien des événements, non ? À moins que tu aies changé d'avis depuis la semaine dernière !

Esther

Sois sans crainte, je n'ai pas modifié mes positions sur ce sujet... [*elle pose sa main sur la sienne pour le rassurer*] Mais je ne soutiens pas non plus que les faits n'ont rien à voir avec les actions, pas plus qu'avec les événements. Il s'agit certes de choses très différentes, mais cela ne les empêche pas pour autant d'entretenir d'étroits rapports. D'ailleurs, ces rapports sont si étroits que cela explique, selon moi, pourquoi il est si aisé de les confondre.

Paul

Quelle est la nature de ces rapports ?

Esther

Eh bien, avant d'aborder ce sujet on doit au préalable savoir de quoi on parle quand on parle de faits. Avec une bonne caractérisation de ce qu'est un fait, on sera ensuite en meilleur posture pour identifier les liens qui unissent les entités de ce genre aux actions et aux événements.

Paul

Un autre détour ! [*en faisant une moue de mécontentement*]... Bon vas-y... Je t'écoute.

Esther

Comme tu le sais, on parle souvent de faits dans la vie de tous les jours. Nous disons par exemple des choses comme: «*c'est un fait que Loufoque a entarté la ministre*», «*Richard a chanté la habanera complètement saoul, et c'est un fait*», «*que Linda ait téléphoné à Sherley en cette heure tragique est un fait d'une grande gravité*», «*le fait que tous les mammoths ont disparu est quelque chose qui m'a étonné*», ou «*le fait que cette porte est soit ouverte soit fermée est une vérité incontestable*», etc.

En plus d'expressions telles que «*c'est un fait que...*» ou «*le fait que...*» – qu'on utilise habituellement pour désigner un fait ou en affirmer l'existence – il n'est pas rare qu'on fasse également appel au tour «*c'est le cas que...*» pour obtenir essentiellement le même résultat. Aussi, ce n'est pas sans raison si les tours «*c'est un fait que...*» et «*c'est le cas que...*» sont substituables dans tous les contextes : on aurait envie de dire que *tout* ce qui est le cas est un fait et *tout* ce qui est un fait est ce qui est le cas.

Paul

C'est assez intuitif du moins...

Esther

Par contre, un des problèmes majeurs que les philosophes ont soulevé à propos des faits est qu'on n'est pas obligé d'interpréter des tours tels que «*le fait que...*» comme de véritables termes singuliers. On peut les interpréter comme des marqueurs de vérité pour les phrases qu'ils enchâssent.

Ainsi, affirmer que Laurent a éternué, et que *cela* est un fait est souvent vu comme équivalent à affirmer la vérité de la phrase «*Laurent a éternué*» ou tout simplement à déclarer que *Laurent a éternué*. Ce qui est significatif ici, c'est qu'au terme du processus, il semble bien que toute référence à un fait ait disparue. Pour certains, ceci milite clairement en faveur de l'idée que des tours tels que «*le fait que...*» sont des dispositifs rhétoriques qui visent à affirmer la vérité d'un énoncé, et rien de plus.

Or, ce que je te demande c'est de rejeter cette façon de concevoir le rôle de ces tours et d'en accepter une interprétation plus «littérale» : ils sont d'authentiques termes singuliers aptes à désigner des entités particulières gisant pour ainsi dire dans le monde.

Paul

... D'accord... mais cela ne nous dit pas ce qu'est un fait.

Esther

Tu as parfaitement raison ! [*rires*] Du reste, je ne crois pas qu'en pressant davantage le «jus» métaphysique de notre discours-ordinaire-à-propos-des-faits on arrive à quelque chose d'aussi précis que ce dont on a besoin. Mais je crois qu'il valait tout de même la peine de rappeler que les faits ne nous sont pas complètement étrangers. En interprétant nos discours ordinaires de manière littérale on est tout naturellement amené à croire qu'ils font tout autant partie de notre voisinage que les tables, les chats, les galaxies et les courants d'air... Comme je l'ai laissé entendre, j'estime cependant qu'on doit se tourner vers un discours plus théorique si on souhaite cerner de plus près la notion de fait.

Paul

Entendu... Comment les philosophes comprennent-ils la notion de fait ?

Esther

Depuis Wittgenstein et Russell, on conçoit les faits comme étant la réalisation d'états-de-choses possibles : un état-de-choses étant une entité complexe faite d'éléments simples comme des objets particuliers, des qualités et des relations – bref une entité composée de choses *configurées* ou *agencées* de telle ou telle façon⁵⁸... [*pause*]

Par exemple [*et elle pointe une pomme trônant sur la table*], le fait que cette pomme soit rouge consiste en la réalisation d'un complexe dont les éléments sont *cette pomme* et *cette rougeur* agencés de telle façon que nous sommes justifiés de dire que cette pomme *exemplifie* la rougeur. Dans la notation de Kim on exprimera ce fait par [p, R] où p = cette pomme, et R = la rougeur. De même, puisque cette pomme repose sur la table, il y a un autre fait consistant en la réalisation d'un complexe dont la pomme, la table et la relation «...*être sur*...» seront les éléments constitutifs. Dans la notation de Kim on exprimera de manière analogue ce fait par [$(p, t), S$] où p = cette pomme, t = la table, et S = la relation «...*être sur*...».

Le degré de concrétion ou d'abstraction du fait est proportionnel à celui de ses éléments. Un fait qui compte au nombre de ces éléments constitutifs des universaux (nombres, types, propriétés, etc.) sera plus abstrait que celui qui en est dépourvu. Ainsi, en considérant – à partir de notre exemple – que l'attribut «rougeur» est une propriété, on ancre en partie le fait dans le monde des universaux – alors qu'en le considérant comme

⁵⁸ Voir Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, trad. Klossowski, éd. Gallimard, 1961, § 1-2.225 et Russell, *La philosophie de l'atomisme logique*, trad. Roy, éd. P.U.F., 1989, pp. 337-348 et 429-442 pour un exposé classique de cette caractérisation.

un accident individuel (trope) on le «ramène» un peu plus dans la cour des objets concrets⁵⁹.

Ceci dit, ce qu'on doit retenir est que l'exemplification d'une propriété par une substance – ou d'une relation par un n -uplet de substances – peut être envisagée comme un fait.

Paul

Cette suggestion trouve, si je ne me trompe, implicitement appui dans la littérature philosophique. En effet, la notion d'exemplification est largement utilisée par les métaphysiciens pour expliquer la nature des relations que sont susceptibles d'entretenir les substances avec leurs propriétés. Or, si les faits doivent être conçus comme des configurations ou des agencements d'objets, de propriétés ou de relations, le pas est facile à faire. C'est pourquoi je ne crois pas qu'il soit si étonnant de rapprocher la notion kimienne d'événement avec la notion classique de fait, ... voir de la fondre complètement avec elle, comme tu cherches à le faire.

Esther

Que Kim ait affirmé qu'on peut gommer la distinction entre états et événements sans que cela altère la consistance d'une bonne théorie des événements, a aussi de quoi mettre la puce à l'oreille⁶⁰. D'ailleurs, Kim a soutenu dans un article ultérieur qu'il ne voit pas d'objection à l'idée que sa théorie s'applique tout aussi bien aux faits (sinon mieux !):

«Je fais usage du terme général [«événement»] pour comprendre non seulement ce qu'on appelle ordinairement «événements», mais aussi des entités telles que «états», «état-de-choses», «phénomènes», «condition» et analogues. Peut-être «faits» est plus approprié [comme terme général], bien qu'il ait lui aussi des désavantages»⁶¹.

⁵⁹ Si on accepte évidemment que l'abstraction et la concrétion sont affaire de degré – auquel cas il est naturel de penser que les tropes sont *plus* concrets que les universaux. Bien que plus d'un trope peut se superposer dans une même zone spatio-temporelle, un seul trope ne peut cependant en occuper plus d'une à la fois. Par contre, les universaux – si on considère que certains d'entre eux peuvent effectivement occuper une zone spatio-temporelle – auront la «liberté» non seulement de se superposer, mais d'occuper plus d'une zone à la fois. À l'autre bout du spectre se situent les particuliers concrets (oiseaux, tables, édifices, etc.) qui ne peuvent ni se superposer ni occuper plus d'une zone à la fois.

⁶⁰ Selon lui, ce sont des raisons essentiellement pragmatiques qui motive ce genre distinction. À ce propos, voir **Events as Property Exemplifications**, in *Action Theory*, Brand M. et Walton D. (édit.), éd. Dordrecht, pp. 117-118.

⁶¹ **Events and their Descriptions : Some Considerations**, in *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, Rescher (édit.), 1969, pp. 213.

Ceci dit, j'estime pour ma part qu'en investigant de ce côté on peut établir que les faits sont les *seules* véritables entités qui sont l'objet de tout théorie *prolifique* – si elle s'avérait viable, j'entends.

Paul

Bon d'accord... Si je comprends bien, la différence entre un événement (quinien) et un fait (kimien), c'est que le premier consiste en la *totalité* du contenu d'une zone spatio-temporelle, alors que le dernier consiste en la configuration de *certain*s constituants d'une zone analogue.

Esther

Oui, je crois qu'on peut affirmer cela – si on souscrit évidemment à la métaphysique quinienne – sans exclure les états statiques – qui sont eux aussi des faits. Par exemple, on pourra dire que le fait que la pomme est rouge à l'instant *t* (et seulement à *t*) consiste en la configuration d'éléments (la pomme et la rougeur) constitutif de la zone occupée par la totalité de la pomme à *t*.

Ceci dit, ta distinction a l'avantage de suggérer que certains faits entretiennent d'intimes relations avec des événements. Aussi, je suggère l'idée que les faits qui entretiennent de telles relations, sont des faits *concernant* des événements. Bien que le prédicat «...*concerne*...» connote un peu trop l'idée que les faits sont des entités linguistiques (ou plus précisément des propositions), je suis d'avis qu'il peut nous être très utile pour rendre compte de ce qu'une ontologie de faits implique pour le débat *uniciste/prolifique*...

Paul

D'accord, tout cela est bien jolie..., mais qu'est-ce qui justifie l'affirmation qu'un fait *concerne* un événement ?

Esther

Eh bien, un fait concerne un événement quand ce dernier compte au nombre des éléments constitutifs du premier – ou pour être plus précis : l'événement doit figurer en position de substance à l'intérieur du fait pour que l'on soit autorisé à dire que ce fait le concerne...

Au demeurant, la même chose vaut pour les faits qui concernent cette fois-ci des objets, et non des événements. Le complexe créé par la configuration d'un objet o et d'une propriété P n'est rien d'autre qu'un fait concernant o . Par exemple, si la table sur laquelle nous dînons est rouge, alors il y a au moins deux faits concernant cet objet, à savoir le fait qu'il soit rouge (qu'on notera $[o, R]$) et le fait qu'il soit une table (qu'on notera $[o, T]$). Aussi – et c'est le point le plus important – avons-nous ici deux complexes $([o, R]$ et $[o, T])$ pour un seul et unique objet o .

Paul

Je vois...

Esther

Avec cela en tête, on peut examiner le cas Loufoque en suivant les même lignes d'attaque.

Si l'entartage de la ministre par Loufoque est *un* événement, il peut tout de même y avoir une pléthore de faits distincts le concernant : qu'il ait entarté rapidement la ministre est un fait..., un fait distinct du fait qu'il l'ait simplement entarté..., et les deux sont des faits distincts du fait qu'il l'ait agressé et du fait qu'il l'ait humilié, etc. Or, tout cela demeure vrai même si l'entartage de la ministre est *identique* à son agression et à son humiliation.

Partant, ce sont tous *des* faits concernant l'événement qui consiste en l'entartage de la ministre par Loufoque, et non un autre événement. Et comme tous ces faits sont distincts, tandis que l'événement qu'ils concernent est unique, on arrive non seulement à aménager un espace théorique viable pour la thèse *prolifique*, mais aussi à la concilier avec la thèse *uniciste*.

Paul

C'est vrai ! Et c'est une manière élégante de régler la dispute... Seulement, il y a une chose qui me chicote dans tout cela.

Esther

Ah bon !... Quoi au juste ?

Paul

Eh bien, si un fait concerne un événement, alors ce dernier doit compter au nombre des éléments constitutifs du premier. Or, il n'y a pas de terme singulier censé désigner un événement particulier à l'intérieur d'un triplet kimien. Tout ce qu'on y trouve ce sont des termes singuliers désignant des substances s , des propriétés P ou relations R , et des périodes de temps t . Alors, si les triplets kimiens réfèrent vraiment à des faits – et non à des événements – comment peut-on soutenir qu'ils concernent des événements et non seulement des substances (objets physique tri-dimensionnels) ou des instants/périodes de temps ?

Esther

C'est une bonne question. Je me doutais bien que tu la poserais à un moment ou l'autre. La principale difficulté de l'approche que je t'ai présentée est qu'elle semble faire subir à la métaphysique kimienne un traitement de Procuste. La réinterprétation du triplet kimien qu'on peut à mon avis proposer est à ce point étrangère aux vues de son auteur qu'on aurait envie de dire que finalement le triplet «réinterprété» n'a de kimien que le nom. Je ne considère toutefois pas que cela est justifié. J'estime qu'on peut fournir du triplet une interprétation non seulement correcte mais également acceptable pour les *prolifiques*.

Paul

Et comment entends-tu démontrer qu'un triplet kimien *concerne* un événement plutôt qu'il ne le désigne ?

Esther

Eh bien, j'estime que chacune des composantes d'un triplet kimien doit recevoir l'interprétation suivante : si un triplet « $[s, P, t]$ » désigne bel et bien quelque chose, alors la composante « P » réfèrera à un attribut caractérisant un événement, tandis que s et t joueront le rôle de marqueurs spatio-temporels commodes pour l'identification du dit événement.

Je suis conscient du caractère quelque peu arbitraire de cette réinterprétation du triplet kimien. Mais je persiste à croire qu'elle est justifiée, dans la mesure où elle nous permettrait peut-être de rescaper la thèse *prolifique*, et que je ne vois pas *hic et nunc* de motifs sérieux pour la rejeter. Mais examinons-la d'abord en nous aidant de notre

exemple favori..., tu t'en feras une idée plus précise ensuite... [Paul fait un signe de la tête pour signifier son accord]

Comme je viens de te le dire, la composante «P» d'un triplet doit recevoir une interprétation différente de celle que Kim fournit. Si Loufoque a entarté à *t*, alors on obtiendra le triplet suivant : [Loufoque, *E*, *t*]. Or, Kim interprétera dans ce cas «*E*» comme référant à l'attribut '*a entarté*'. Ce que je propose, c'est d'interpréter «*E*» comme référant plutôt à l'attribut '*est un entartage*'. Si le premier semble caractériser l'agent (substance) à *t*, le second en revanche caractérise clairement un événement, soit l'entartage de la ministre par Loufoque.

À mon avis, ce saut est parfaitement justifié quand on souscrit à la théorie davidsonienne de la modification adverbiales. En s'appuyant dessus, on révélera la structure logique d'une phrase vraie comme «Loufoque entarta» en la paraphrasant par $(\exists e) (E(e) \wedge \text{Loufoque}(e))$ – qu'on lira «il existe un *e* tel que *e* est un entartage et *e* fut accompli par Loufoque». Or, on ne peut procéder à ce type de paraphrase si on ne traite pas les prédicats «... *a entarté*» et «... *est un entartage*» comme étant, d'une manière ou d'une autre, interchangeables. Évidemment, cet argument a plus de chance de convaincre un *uniciste* qu'un *prolifique*. On sait que ces derniers rejettent d'emblée la théorie de la modification adverbiale de Davidson. Mais comme je cherche ici à concilier et non opposer la thèse *uniciste* et la thèse *prolifique*, je prends pour acquis que la première (et ce qui lui est afférent) est correcte dans son ensemble, alors que la seconde a besoin de quelques ajustements.

Paul

Si ce que tu dis s'avère fondé, la conséquence la plus évidente pour la métaphysique kimienne est que la structure du triplet n'est nullement isomorphe à la structure de l'événement. C'est sans doute le point de divergence le plus important entre le genre interprétation que tu propose et celle que Kim fournit de ses triplets. Alors que Kim croit révéler la *structure interne* de l'événement avec la formule du triplet, on peut considérer que si cette formule est valable, alors elle révèle plutôt la *structure externe* de l'événement – à savoir un corps de relations qu'il entretient avec les attributs qui le caractérisent.

Esther

Je suppose que Kim avait prévu un coup de genre, et que c'est la raison pour laquelle il a cru bon de distinguer entre *propriétés-constitutives* d'un événement et ses *propriétés-traits*. Pour reprendre Kim :

«...Les propriétés qu'un événement exemplifie [ses propriétés-traits]⁶² doivent être clairement distinguées de ses propriétés-constitutives (lesquelles sont exemplifiées, non par un événement, mais par la substance constitutive de l'événement).»⁶³

Aussi, les attributs «... a entarté» et «... est un entartage» ne peuvent aucunement être assimilable l'un à l'autre. Le premier est clairement possédé par un substance constitutive – dans ce cas-ci c'est Loufoque – tandis le second est plutôt possédé par l'événement lui-même. Si c'est effectivement le cas, cela exclut sur le champ la théorie davidsonienne de la modification adverbiale. Or, j'estime qu'on peut garder intacte cette théorie tout en aménageant un espace viable pour la thèse *prolifique*. D'ailleurs, je crois que Kim met lui-même la thèse *prolifique* dans l'eau chaude avec la distinction entre les propriétés-constitutives et les propriétés-traites des événements. En effet, un peu plus loin, Kim soutient que :

«...Les événements peuvent être redécrits par différents prédicats exprimant des propriétés exemplifiés par lui ; ce qu'on ne peut pas faire c'est de le redécrire en altérant ses propriétés constitutives»⁶⁴

Kim accepterait-il donc l'idée que l'entartage de la ministre par Loufoque soit identique à son agression par le même individu, tandis que «Loufoque entarte la ministre» et «Loufoque agressa la ministre» nommeraient des entités distinctes ? En plus d'être contre-intuitive, cette conséquence se révèle clairement incompatible avec la thèse *prolifique* – ce qui reste étonnant puisqu'elle découle directement d'une proposition d'un des plus ardent défenseur de cette thèse !

À mon avis, on ne perd rien en laissant tomber cette distinction, et en acceptant plus que sur les propriétés-traites des événements. Aussi, les multiples exemplifications de celles-ci seront assimilables à des faits distincts dont le support demeurera un seul et unique événement, ou une seule et unique action.

Paul

⁶² Ajouté par Esther.

⁶³ **On the Psycho-Physical Identity Theory**, in *American Philosophical Quarterly* 3, 1966, pp. 270. Pour une discussion détaillée de la distinction de Kim, voir Bennett, **Events and Their Names**, éd. Hackett, 1988, pp. 79-82.

⁶⁴ Ibid.

D'accord... Mais que fais-tu maintenant des composantes s et t qui figurent dans un triplet kimien ? Penses-tu qu'une reconsidération du rôle que ces composantes jouent à l'intérieur de tels triplets appuie cette interprétation de « P » ?

Esther

Laisse-moi t'expliquer pourquoi je le pense. Comme je l'ai déjà mentionné, j'estime que les composantes s et t forment un dispositif commode de repérage de l'événement dans un univers quadri-dimensionnel. Je dis bien «commode» parce que la référence à s nous fournit un moyen simple et rapide de situer la plupart des événements sur un plan tri-dimensionnel.

Si un événement consiste par exemple en la chute d'une substance – ou un objet – s , on pourrait aisément circonscrire l'espace occupé par l'événement en identifiant cet espace avec la totalité des positions qu'a occupé s pendant sa chute. Aussi cela nous amène-t-il à voir s comme une sorte de «condensation» de séries de coordonnées tri-dimensionnelles (délimitant un espace).

Paul

Si tu affirmes que ce dispositif est commode pour délimiter la plupart des événements, c'est que tu te figures qu'il n'est pas applicable à tous les événements.

Esther

Effectivement... Quelquefois nous avons besoin d'utiliser un système de repérage plus détaillé. Si une explosion par exemple a lieu dans un espace vide, on ne pourra pas délimiter l'événement en identifiant un objet, à savoir l'objet qui se serait «dilaté» en explosant. Certes, dans bien des cas on aura le loisir de le circonscrire de l'«extérieur» en repérant les objets qui l'entourent. On dira alors que l'explosion s'est produite par exemple entre les étoiles Alhene, Castor et Pollux dans la constellation des Gémeaux ; et puisqu'on connaît déjà la position de chacune d'elles, on aura alors une bonne idée de la zone qu'a remplie l'explosion. Mais si on demande plus de précision, parce qu'on désire connaître *exactement* la zone où l'explosion a eu lieu – afin de mesurer la quantité d'énergie déployée par elle – on n'aurait alors d'autre choix que d'utiliser un système de coordonnées spatiales plus détaillées et plus complexes (un plan cartésien par exemple).

Paul

D'accord..., les substances nous fournissent d'ordinaire le raccourci le plus commode pour délimiter une zone spatiale tri-dimensionnelle...

Esther

... Du reste, on a besoin de «déplier» ces substances sur un axe temporel pour obtenir des événements.

Paul

D'où l'idée de faire figurer à côté de s un marqueur temporel t ...

Esther

... Exactement ! Même si Kim n'avait évidemment pas cette idée en tête lorsqu'il a élaboré la théorie des triplets, il savait bien que la dimension temporelle devait y être intégré d'une manière ou d'une autre. En effet, Kim est d'opinion – et en cela il partage la conception du sens commun – que les événements sont des changements ou des modifications dans l'univers physique. Or, s'ils sont des changements ou des modifications, ils doivent bien s'inscrire dans le temps.

Mais là où Kim erre c'est à mon avis dans sa volonté d'introduire une unité de temps à l'intérieur de la structure de l'événement. En fait, il est tout à fait contre-intuitif de soutenir que des unités de temps comptent au nombre des composantes d'un événement – les événements se déroulent *dans le temps*, et aucun instant ou période de temps ne saurait figurer *dans un événement*.

Paul

Si je saisis correctement, à ton avis l'inclusion d'un élément temporel dans un triplet kimien n'a d'autre utilité que d'identifier la période pendant laquelle s'est déroulé l'événement, bref de circonscrire temporellement ce dernier. Aussi, si la composante s permet d'identifier la zone spatialement déterminée qu'un événement remplit, son adjonction à t nous permettra d'identifier une zone quadri-dimensionnelle déterminée. Or, en acceptant la conception quinienne qui veut qu'un événement soit identique à la zone quadri-dimensionnelle qu'il remplit cela nous mène par voie de conséquence à regarder la jonction de s et t comme un dispositif servant à identifier un événement particulier.

Esther

C'est précisément là où je voulais en venir. D'ailleurs, j'estime qu'il serait sans doute plus judicieux d'utiliser la variante notationnelle $[\{s, t\}, P]$ ou $[\{t, s\}, P]$ pour désigner un fait concernant l'événement contenu dans une zone délimitée par s et t que le triplet kimien dans sa forme d'origine.

Cette variante a l'avantage d'inscrire la zone quadri-dimensionnelle en position d'objet qui exemplifie une propriété P . Aussi, en utilisant la notation ensembliste $\{\dots, \dots\}$ on rend manifeste l'idée que l'ordre de lecture de s et t n'a pas d'importance – étant donné que s et t sont marqueurs de coordonnées spatio-temporelles.

Paul

Et puisque s et t sont censés fournir les coordonnées spatio-temporelles d'un événement, cela nous autoriserait-il à ramener le triplet kimien à un doublet noté $[e, P]$, où e désigne un événement particulier et P une propriété exemplifiée par e ?

Esther

Cela semble être une conséquence assez naturelle si on se conforme la conception quinienne de l'événement...

Paul

Et puis tout ceci montre clairement que le triplet kimien autorise une interprétation qui le rapproche de la notion classique de fait.

Esther

Ce qui évidemment milite en faveur de l'idée que les entités que thématissent Kim, Goldman et les autres *prolifiques* ne sont pas des événements – et donc pas des actions – mais bien des *faits concernant ceux-ci*.

Paul

Pas étonnant alors que le fait que Loufoque ait entarté soit distinct du fait qu'il ait agressé. Comme je te l'ai laissé entendre tout à l'heure, son action est un événement qui exemplifie à la fois la propriété d'être un entartage accompli par Loufoque (fait noté $[e, E]$) et la propriété d'être une agression accomplie par Loufoque (fait noté $[e, A]$). Mais

comme ces deux propriétés sont distinctes, les exemplifications de celles-ci par l'action accomplie seront par conséquent également distinctes.

Esther

Et ceci reste tout à fait compatible avec l'idée que l'entartage de la ministre par Loufoque est identique à une agression.

Paul

C'est pour ainsi dire le *fait* saillant de l'histoire !

Esther

En outre, à supposer que les théories de Kim et de Goldman requièrent vraiment une ontologie de faits pour être plausible, ceci n'est pas sans répercussion sur le choix d'une sémantique appropriée pour l'interprétation des phrases d'actions. Comme on l'a vu hier les *prolifiques* ne peuvent pas se conformer aux réquisits de la sémantique adoptée par les *unicistes* sous peine de compromettre sérieusement leur thèse.

Paul

C'est vrai... D'ailleurs, si la contre offensive *uniciste* a porté fruits, c'est qu'elle consistait à relever d'abord et avant tout les difficultés sémantiques inhérentes à la thèse *prolifique*.

Esther

C'est pourquoi il demeure essentiel pour les *prolifiques* d'avoir en main une sémantique adaptée à leurs besoins. À mon avis, une sémantique inspirée de la théorie de l'Atomisme Logique – ou tout autre du même acabit – a toutes les chances de faire l'affaire.

Paul

Pourquoi ?

Esther

Eh bien, on sait que pour ce genre de théorie, une ontologie de faits vise essentiellement à remplir deux fonctions sémantiques importantes. Premièrement, les faits doivent être la référence des phrases vraies. Deuxièmement, les faits doivent être leurs vérificateurs (*truth-maker*), c'est-à-dire ce qui – dans le monde – confère la vérité aux phrases.

Même si ces fonctions sont intimement reliées, en ce qui nous concerne, seule la première mérite ici notre d'attention.

Paul

D'accord..., allons-y pour la référence des phrases vraies !

Esther

Pour les besoins de la cause, j'estime qu'on peut gommer ici les subtiles distinctions rattachées à l'usage de termes tels que «... *correspond à*...», «... *nomme*...», «... *représente*...» ou même «... *dépeint*...» pour caractériser la nature de la relation qui unit une phrase à son référent. Je t'invite donc à les regarder comme signifiant à peu près la même chose que «... *réfère à*...».

Paul

Pas de problème ma chère amie !

Esther

Ceci étant dit, on voit aisément comment un gonflement ontologique peut déboucher sur un gonflement sémantique. Intégrer les faits à notre ontologie aurait pour conséquence ici d'élargir la classe des termes singuliers de notre langage⁶⁵. À côté des noms propres, pronoms, variables quantifiées, nominatifs parfaits et autres descriptions définies – termes singuliers par excellence – on pourrait également y faire figurer les phrases – celles-ci seront dûment mandatées pour désigner ces faits particuliers.

Paul

⁶⁵ Par souci de simplicité, Esther fait fi des critiques que les atomistes logiques ont fait de l'assimilation des phrases aux termes singuliers, et de la relation de correspondance à celle de référence. C'est pour cette raison qu'Esther a cru bon de spécifier plus haut que la sémantique requise pour toute théorie *prolifique* doit être *inspiré* de l'atomisme logique, et non en être le calque.

D'ailleurs, je crois bien que Kim lui-même cautionne cette idée quand il spécifie ses vues relativement à l'identification des expressions aptes à servir de descriptions d'événements :

«Par «la description d'un événement» j'ai en tête ce qu'on devrait préférablement appeler la... description propositionnelle d'un événement ; par conséquent, l'unité linguistique qui m'intéresse sont les phrases, et non les nominatifs tels que les descriptions définies supposée avoir une référence unique à un événement individuel.»⁶⁶

Et comme on sait qu'il ne se gênait pas pour gommer la distinction entre événements et états, il y a tout lieu de penser que les entités que Kim estime être la référence des phrases sont en partie des faits – voire *seulement* des faits, comme tu inclines à le penser.

Esther

Absolument !... Du reste, si l'admission des événements au sein de notre «liste officielle» des choses que contient le monde va de pair avec l'admission de nominatifs parfaits dans la catégorie des termes singuliers, une ontologie qui comprend des faits ira de pair avec l'admission de nominatifs imparfaits au sein de cette même catégorie.

Paul

Je vois... Après les phrases, les nominatifs imparfaits... C'est naturel !

Esther

Par contre, les nominatifs parfaits et imparfaits n'appartiendront pas à la même sous-classe : les nominatifs parfaits sont des descriptions définies, alors que leurs collègues, plus imparfaits, n'en sont pas. Mais cela ne change rien à l'affaire, parce que dans notre sémantique un peu boursouflée ils remplissent tout deux une fonction référentielle.

Paul

⁶⁶ **Events and their descriptions : considérations**, in *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, Rescher (édit.), 1969, pp. 213. ; cité par Bennett in *Events and their Names*, éd. Hackett, 1988, pp. 76.

Et comme tu l'a laissé entendre, leurs référents respectifs n'appartiendront pas plus à la même catégorie : si les nominatifs parfaits désignent des événements, les faits seront mieux servis par les nominatifs imparfaits.

Esther

... À condition toutefois de considérer les nominatifs imparfaits comme Vendler, c'est-à-dire des rejets à demi avortés de phrases. Auquel cas il est, je te l'accorde, tout à fait naturel de penser qu'ils désignent vraiment de telles entités – puisque les phrases (vraies) dont ils sont issus les désignent.

D'ailleurs, cette interprétation des nominatifs imparfaits trouve directement appui dans nos usages linguistiques courants. À chaque nominatif imparfait construit à partir des ressources d'une phrase vraie, on peut adjoindre la clause «*le fait...*» sans en modifier la référence. Ainsi, de la phrase vraie «*Loufoque a entarté*» on peut tirer – on connaît la procédure maintenant ! – le nominatif «*Que Loufoque ait entarté...*». Que celui-ci désigne effectivement un fait peut être rapporté sur sa figure : on le fera en y adjoignant la clause précitée pour obtenir : «*Le fait que Loufoque ait entarté...*».

Partant, on dira alors que la phrase «*Loufoque a entarté*» correspond au fait que Loufoque ait entarté, lequel fait rend vraie cette phrase.

Paul

Alors,... si les *prolifiques* doivent, comme tu l'avances, faire un peu de place aux faits dans leur ontologie, c'est que la sémantique qui leur est appropriée peut leur rendre de grands services... Je me souviens de la principale objection faite à l'endroit de la théorie de Goldman : la préposition «*en*» ne saurait exprimer une soi-disant relation d'engendrement parce qu'elle ne relie pas des termes singuliers dénotant des actions particulières, mais des phrases vraies et des nominatifs imparfaits.

Esther

Or, l'objection *uniciste* perd beaucoup de son mordant si on considère que les phrases et les nominatifs imparfaits que la préposition relie sont de véritables termes singuliers dénotant des faits particuliers concernant des actions particulières.

Paul

Il appert même que c'est toute la théorie de Goldman qui peut de cette façon être préservée des critiques. Peu importe de savoir si la catégorisation que Goldman fait des divers types d'engendrement par niveau est valide ou non, c'est la notion même d'engendrement qui pourrait se trouver exonérée de tout blâme. En soutenant l'idée qu'un engendrement est une sorte de relation qui est susceptible de s'établir entre des faits concernant des actions – et seulement ceux-ci – Goldman arriverait aisément à esquiver les assauts de ses opposants.

Esther

Si on a de bonnes raisons de penser que ces ajustements métaphysiques et sémantiques pourraient éviter la mise au rancart de la thèse *prolifique*, ça ne signifie pas pour autant que celle-ci reste à l'abri de toutes difficultés.

Paul

Non, évidemment... Ce que je voulais dire est simplement que de cette manière, la thèse *prolifique* se tire indemne des principales critiques *unicistes*, du moins celles que tu m'as exposées hier.

Esther

D'accord... mais même si j'ai pu te laisser croire que ces ajustements permettraient à la thèse *prolifique* de rencontrer la plupart des objections que je t'ai présentées la veille, il y en a une qui reste à mon avis particulièrement problématique. Et je ne crois pas que les ajustements proposés permettent de l'évacuer aussi facilement.

Et je pense ici à une *version* de l'objection que Davidson a formulé à l'encontre de l'idée que les phrases d'actions (ou d'événements) de la forme «*Loufoque a entarté*», «*Marise éternue*» ou «*Solange tire sur Réal*» portent sur des actions *particulières*.

Pourtant, Davidson n'estime pas que ces phrases *ne portent pas* sur des actions ou autres événements. En effet, il a montré de manière convaincante que de telles phrases, malgré le fait qu'elles ne contiennent pas de termes dénotant explicitement des actions, portent néanmoins sur des actions – et c'est ce qui ressort clairement de son analyse de la modification adverbiale.

Il y a peut-être *une* action qui satisfait la description fournie par chacune des phrases mentionnées. Mais aucune de celles-ci ne contient pour ainsi dire l'«information» suffisante pour savoir *laquelle*. Car le fait qu'une phrase comme «*Loufoque a entarté*» soit vraie n'exclut d'aucune façon que Loufoque ait entarté plus d'une fois.

Si Kim et Goldman rejettent l'analyse que propose Davidson de la modification adverbiale, ils restent cependant d'accord avec lui sur l'idée que les phrases de cette forme portent vraiment sur des actions. Seulement, ils demeurent convaincus qu'elles désignent des actions particulières, ce que rejette Davidson.

Or, en acceptant la thèse qui veut que ces phrases – loin de désigner des actions – désignent en réalité des faits, on ne se tire pas pour autant d'embarras. Et c'est ce que j'ai voulu laisser entendre en parlant d'une «version» de l'objection de Davidson. Au lieu de dire que ces phrases portent sur des actions ou événements, on les fera porter plutôt sur des faits. On obtiendra semble-t-il un résultat analogue, à savoir que ces phrases ne réfèrent pas à des faits particuliers.

Paul

Ah non ?... C'est pourtant ce que semble exprimer la clause «*Le fait...*» placée devant le nominatif imparfait extrait de ces phrases. D'ailleurs, une paraphrase adéquate dans la notation de Kim – version Esther – devrait nous fournir une forme non ambiguë. En paraphrasant «*Loufoque a entarté*» par le doublet « $[a, E]$ »⁶⁷, on obtient un véritable terme singulier censé dénoter un seul et unique fait, à savoir l'exemplification de la propriété *E* par l'action *a*.

Esther

Tu as peut-être raison au sujet de ce type de paraphrases. Bien que Davidson ait émis de sérieux doutes sur la capacité des formules kimiennes à référer à des entités particulières, elles nous fournissent peut-être dans ce cas d'authentiques termes singuliers. Mais même si on pouvait s'en servir pour désigner des faits particuliers, il semble bien qu'on y perde quelque chose au change – et qui plus est quelque chose d'important, à savoir cet élément de généralité qu'avait repéré Davidson. C'est cet élément qui nous empêche d'identifier le particulier, et par voie de conséquence la bonne paraphrase.

Car, si Loufoque a entarté plus d'une fois (admettons 3 fois), comment peut-on savoir si la phrase «*Loufoque a entarté*» est correctement paraphrasée par « $[a, E]$ » et non par « $[a', E']$ » ou « $[a'', E'']$ »⁶⁸ ?

⁶⁷ Où *a* = l'action de Loufoque, et *E* = la propriété d'être un entartage exécuté par Loufoque.

⁶⁸ Dans l'éventualité où (1) « $[a, E]$ », « $[a', E']$ » et « $[a'', E'']$ » réfèrent chacun à un fait particulier concernant l'action de Loufoque ; et (2) en vertu du critère d'identité de Kim $[a, E] \neq [a', E'] \neq [a'', E'']$.

Paul

Bien...?

Esther

Ce que je remets en cause ici est l'idée qu'une de ces 3 paraphrases est *la* paraphrase de «*Loufoque a entarté*».

Paul

J'avais compris.

Esther

Pour ce qui est des nominalisations imparfaites, je suis convaincu qu'on puisse réitérer la même chose. Même avec l'ajout d'une clause qui exprime clairement l'idée d'unité, il demeure difficile d'identifier le seul et unique fait que le nominatif est censé nommer. À preuve, en quoi consiste *le fait* que Loufoque ait entarté ? S'agit-il de [*a, E*], de [*a', E'*], ou de [*a'', E''*] ?

Paul

... ?...

Esther

Cette difficulté montre à mon avis une fois de plus à quel point les nominatifs imparfaits gardent les traits des phrases dont ils sont issus.

Paul

[*sur un ton de dépit*] On retourne donc à la case départ ?

Esther

Mais non ! Il reste encore une possibilité. Elle n'est pas très attrayante, j'en conviens, mais j'estime que c'est notre seule chance d'assigner une référence aux phrases d'actions

et nominatifs imparfaits. Mon hypothèse est que ce sont bel et bien des faits qui servent de référents à ces phrases et nominatifs. Seulement, les faits en question appartiennent à une catégorie spéciale, à savoir la catégorie des faits *généraux*.

Paul

Des faits généraux !?

Esther

[*Elle fait un geste vers les objets qui reposent sur la table*] Oui, comme le fait qu'il y a une tasse sur cette table. Or, tu vois bien qu'il y a quatre tasses. Si la configuration de chacune d'elle avec la table peut compter comme un fait, alors il y a ici quatre faits, tous distinctes les uns des autres. Lequel de ces faits est la référence de la phrase «*Il y a une tasse sur cette table*» reste indéterminé. D'où l'idée qu'elle réfère à un fait général.

D'une certaine manière cette caractéristique est ici rapporté sur l'article indéfini «*un*»⁶⁹. Mais, rien ne nous empêche de dire qu'une phrase qui n'en contient pas (d'articles indéfini) peut également désigner – *implicitement* – un fait général, et ce, pour les raisons que j'ai évoqué il y a quelque instant.

Paul

Oh ! Difficile à croire... Cette catégorie de fait est trop étrange pour moi ! Je me demande comment on pourrait exprimer cela dans la notation de Kim.

Esther

⁶⁹ Si on accepte évidemment l'hypothèse qui veut qu'à chaque phrase vraie correspond un fait – auquel cas on sera bien obligé de faire appel à des fait généraux, puisqu'il y a des phrases vraies de la forme : «*Un homme a grimacé*», «*J'ai aperçu un chat*», «*Un oignon est à côté d'une tomate*», etc.

Par contre, le refus de cette hypothèse nous dispense de faire ce pas. La généralité que véhicule l'article indéfini peut se réduire à un pur trait du langage, et ne refléter d'aucune manière les traits d'entités contenues dans le monde. À témoins, les paraphrases que Davidson propose dans le cadre de sa théorie des modifications adverbiales contiennent toute l'article indéfini. Cela ne signifie pas pour autant – du moins dans l'esprit de Davidson – que les actions et les événements dont sont supposées «parler» ces paraphrases sont des actions et des événements généraux. Seulement, que toutes les phrases d'actions qui ne contiennent pas de nominatifs parfaits ont une portée générale qu'on exprime correctement en utilisant l'article indéfini.

Je partage tes réticences à l'égard de ces entités bizarroïdes. Et je dois t'avouer que je ne vois pas très bien comment paraphraser correctement dans la notation de Kim les phrases qui désignent ce genre de fait.

J'estime du reste que cette façon de voir est supérieure à celle qui tient la référence d'une phrase comme «*Loufoque a entarté*» ou «*Le fait que Loufoque ait entarté*» pour la somme (méréologique) de $[a, E] + [a', E'] + [a'', E'']$. Parce que dans ce cas on identifierait le fait que Loufoque ait entarté avec le fait que Loufoque ait entarté 3 fois, ce qui n'est manifestement pas la même chose : le premier peut ne pas nous étonner, alors que le second le fera par exemple.

On doit préserver le caractère général du fait sans quoi on s'expose à l'objection de Davidson. Or, on l'évacue quand on soutient que ces phrases désignent une somme de faits parfaitement déterminés.

Paul

Mais est-ce que c'est pire que d'échouer à l'exprimer dans la notation kimienne – version Esther j'entends ?

Esther

Peut-être pourrions-nous élaborer une notation mieux adaptée à ce genre d'entités. Et peut-être que c'est la sémantique que semble requérir la notion de fait qui s'avère défectueuse. Mais je suis d'avis que les *prolifiques* ne peuvent se permettre de prêter le flanc à l'objection de Davidson. Et je ne vois pas pour l'instant comment ils pourraient y faire face sans intégrer dans leur ontologie des faits généraux.

Paul

En tout cas, faire appel à ce genre d'entité pour interpréter nos phrases d'actions demeure totalement contre-intuitif.

Esther

Je suis consciente que ce genre d'analyse a un caractère un peu trop artificiel. Ce n'est évidemment pas ce que l'on a en tête quand on affirme des phrases comme «*Loufoque a entarté*» ou «*Jerôme a explosé de joie*». Mais cela n'exclut pas pour autant qu'on puisse se méprendre sur l'interprétation des phrases de ce genre. La plupart d'entre nous n'hésite pas à les regarder comme des phrases qui «*parlent*» d'une action

particulière. C'est pourquoi (pensons-nous) si ces phrases – ou les nominatifs imparfaits qu'on en extrait – doivent référer à quelque chose de particulier, ce ne sera pas autre chose que des faits particuliers.

Or, pour les raisons qui ont été exposé, il semble que seuls les faits généraux sont vraiment aptes à jouer le rôle de référent pour ces phrases – ou du moins, ils demeurent les meilleurs candidats au titre de référents des phrases et des nominatifs imparfaits qui portent sur des actions et des événements dont nous disposons – aussi étrange qu'ils puissent paraître à nos yeux.

Paul

Que la thèse *prolifique* nécessite une ontologie de fait, je n'ai rien contre... Qu'elle requière également une sémantique adaptée à ces nouvelles entités, c'est une exigence naturelle. Mais qu'elles doivent reposer en bout de ligne sur la notion de fait général..., là, je ne te suis pas du tout.

Il me semble du reste que la notion de fait général cadre assez mal dans la théorie de Goldman. On ne doit pas oublier que la relation d'engendrement est censée relier des entités particulières. Or, il m'apparaît que s'il y a bel et bien des faits généraux, ceux-ci ressembleront davantage à des *types* de faits qu'à des réalisations particulières de faits. Ce qui est manifestement contraire à l'esprit de la théorie de Goldman.

Reprenons l'exemple de Loufoque. Admettons encore une fois qu'il y a eu exactement 3 entartages perpétrés à l'égard de la ministre, et que pour ces 3 entartages il y a 3 faits distincts les concernant. Eh bien, si la phrase «*Loufoque a entarté la ministre*» ne désigne pas plus un de ces faits particuliers que leur somme méréologique, qu'est-ce qui nous empêche alors de dire qu'elle désigne un type de fait, à savoir le type de fait qui concerne *tous* les entartages de la ministre par Loufoque ?

Car, il faut remarquer que si chacun des trois faits mentionnés rend vrai la phrase, il en ira de même pour tout autre fait subséquent concernant des entartages futurs de la ministre par le même hurluberlu. Ce qui fait penser qu'on a affaire ici à des types de faits susceptibles d'être instanciés par un nombre potentiellement infini de faits.

Dans l'éventualité où toute cette assimilation des faits généraux aux types de faits s'avérerait fondée – ce que je crois – il en résulterait une défiguration de la théorie de Goldman. D'une théorie des occurrences d'actions, on aboutirait à une théorie des types de faits.

Esther

Tu as sans doute raison. La notion de fait générale s'apparente étrangement à celle de type de fait. Mais, tu peux comprendre qu'en proposant la notion de fait général, j'escomptais seulement t'indiquer une avenue possible pour sauver la thèse *prolifique*. Si la tâche est si malaisée, c'est sans doute en raison de la virulence et de la solidité des critiques qui lui ont été adressées. D'ailleurs, les auteurs qui ont proposé de faire reposer le critère de Kim et la théorie de Goldman sur une ontologie de faits ont à mon avis mal évalué l'objection de Davidson. Sans quoi ils se seraient sans doute rendus compte qu'elle s'applique également aux phrases censées désigner des faits.

Paul

Bon ! Je dois partir maintenant... Il se fait tard. On se revoit demain ?

Esther

Oui, à demain...

Vendredi 27 août

Après lui avoir annoncé qu'elle quittera la ville, Esther invite son ami à conclure la discussion amorcée il y a plus d'une semaine. Pour pallier aux défaillances mnésiques de Paul, Esther résumera brièvement son contenu et réitérera les raisons qui militent en faveur de l'idée que les thèses unicistes et prolifiques ne sont pas, en bout de ligne, incompatibles. Paul demandera à Esther si elle croit vraiment que la dispute peut être aussi facilement réglée. Après avoir examiné les opinions que Kim, Goldman et Davidson ont, ou auraient, à l'égard des ajustements suggérés la veille, Esther répondra finalement par la négative. Mises à part les difficultés sémantiques, elle évoquera brièvement une série de considérations pragmatiques qui motiverait le rejet de la thèse *prolifique*.

Paul

[...] Eh bien, ça c'est une nouvelle ! Quand escomptes-tu t'effacer de la vie urbaine.

Esther

Dans trois jours..., je m'en vais respirer l'air de la campagne pendant au moins six mois. Ça va me faire le plus grand bien... Du reste, je compte bien terminer cette trop longue discussion avec toi.

Paul

Tu me rassures... Je voulais certes mettre un point final à la discussion, mais pas sans que tu y aies apporté quelque éclairage supplémentaire ...

Esther

J'ai encore un peu de temps à te consacrer... Je te dois bien ça..., un interlocuteur si intéressé !

Paul

Allons donc !... Et si on récapitulait depuis le début ? Je dois t'avouer qu'avec toutes les informations que tu m'as balancées par la tête, je ne sais plus tout à fait où j'en suis.

Esther

Je comprends..., cela fait déjà plus d'une semaine que nous tablons là-dessus. Avec tout ce qui a été dit, il est normal d'en perdre des bouts.

Paul

Bon, après avoir pris connaissance du problème initial, de la thèse d'Anscombe, et des objections qui lui ont été adressées..., tu as orienté la discussion sur le problème de la nature de l'action. N'est-ce pas ?

Esther

C'est bien cela... On a vu ensuite que le débat *unicistes/prolifiques* requiert que nous considérions les actions comme des choses (entités) à part entière. Sans quoi la question de leur identité ou diversité ne se poserait pas – du moins littéralement. Aussi, on a examiné l'idée que si les actions peuvent figurer dans l'ameublement du monde, elles le feront à titre d'événement.

Paul

Oui, je me souviens ! J'ai émis à ce moment de sérieux doute qu'en à l'idée d'introduire les événements – et par le fait même les actions – au sein de notre ontologie. Mais tu as su dissiper tous mes doutes en m'exposant des raisons logico-sémantiques qui militent en leur faveur.

Esther

Ceci dit, tu m'as demandé après de te fournir un critère d'identité adapté pour ce genre très spécial d'objets. Après avoir spécifié le type de critère dont nous avons de besoin – à savoir un critère d'identité *numérique* capable de résoudre des désaccords *globaux* – tu te figurais que la dispute pourrait se régler en un tour main. Tout ce que nous avons à faire se résumait à débusquer *le* critère qui convient. Seulement, je t'ai fait remarquer que les choses ne sont pas aussi évidentes. En effet, même à ce niveau, *unicistes* et *prolifiques* ne s'entendent pas du tout. Aussi, a-t-on jugé nécessaire de passer en revue les principaux critères d'identité qui furent avancés dans le cadre du débat, à savoir les critères de Kim, Davidson et Quine.

Paul

... Oui, je m'en rappelle...

Esther

Tu m'as demandé alors en quoi chacun de ces critères motive notre adhésion à l'une ou l'autre des thèses *unicistes* ou *prolifiques*. Je t'ai donc expliqué en quoi le critère de Kim nous pousse – pour ainsi dire irrésistiblement – dans le camp des *prolifiques*, et en quoi le critère de Quine nous tire dans la direction opposée. Je t'ai également montré en quoi que le critère de Davidson apparaît visiblement plus neutre à cet égard – d'où son inutilité pour régler le débat. D'ailleurs, comme on l'a vu, l'inadéquation formelle (circularité) de ce dernier a eu tôt fait de le disqualifier, et cela, aux yeux de Davidson lui-même.

Paul

C'est vrai ! Et c'est à ce moment que tu es arrivé avec la théorie de Goldman – avec toute son élégance et sa systématisme. Avec la notion d'engendrement par niveau – notion qu'il situe au cœur de son dispositif théorique – Goldman espère révéler *dans le détail* la véritable structure de l'agir. Là où les *unicistes* croient voir une seule action, il y en aurait en fait une multitude – chacune «figurant» dans des branches différentes d'un même arbre d'engendrement.

Esther

Du reste, le principal intérêt que manifeste cette théorie pour le débat, est qu'elle vise à fournir une explication systématisée des objections que les *prolifiques* ont formulé à l'égard de la thèse adverse.

Paul

C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai cru à ce moment que la thèse *uniciste* était pour ainsi dire «mise k.-o.» par Goldman... Mais je me suis ravisé !

Esther

Et pour cause ! La réplique des *unicistes* est décapante. Non seulement, ils réussissent à esquiver les objections initiales, mais ils arrivent même à mettre la thèse *prolifique* dans de beaux draps. Avec une bonne analyse de la préposition «*en*», on peut aisément montrer que les expressions que les *prolifiques* croient à tort être des termes singuliers s'avère en fait inaptes à désigner des actions particulières. Le résultat étant que la thèse qu'ils défendent n'apparaît plus du tout viable...

Paul

Et ensuite, tu es arrivé avec l'idée – t'inspirant en cela d'une proposition de Thomson et Bennett – qu'un ajustement métaphysique et sémantique pouvait peut-être suffire à sauver la thèse *prolifique*. L'admission des faits dans l'ontologie joint à l'introduction des phrases et nominatifs imparfaits au sein de notre liste des termes singuliers semblent être les ajustements les plus appropriés.

Esther

Seulement, on s'est rapidement rendu compte que ces ajustements ne permettent pas de pallier à toutes les difficultés. Une version modifiée de l'objection de Davidson nous pousse à admettre également dans notre ontologie une catégorie de fait pour le moins étrange : les faits *généraux*.

Paul

Et on en était rendu là... [Il fait une pause et regarde Esther dans les yeux, puis se décide] Outre son étrangeté, ce qui me chicote avec cette catégorie c'est quelle paraît totalement *ad hoc*. J'ai dans l'idée qu'on l'évoque pour préserver une thèse moribonde.

Esther

Ad hoc ou pas, cet échappatoire permet néanmoins de concilier *unicistes* et *prolifiques*. Et cela, tu en conviendra, n'est certainement pas le moindre des avantages.

Paul

Non, c'est vrai... En admettant la viabilité de cette hypothèse, on en conclurait probablement qu'une dissolution de la dispute initiale est inévitable.

Ceci dit, je doute que cette façon de résoudre le problème trouverait facilement preneur – autant du côté *uniciste* que *prolifique*. Abstraction faite de la notion de fait général, je soupçonne que la notion de fait *simpliciter* ne jouit pas des bonnes grâces de Davidson. En outre, je vois très mal les *prolifiques* faire leur *mea-culpa* sans protester. Kim et Goldman ont élaboré chacun de leur côté un appareillage théorique sophistiqué pour rendre compte de la nature et de la structure de l'agir. En soutenant qu'ils ne savent pas, en bout de ligne, de «quoi» ils parlent, je crains qu'on ne puisse de cette manière convaincre aucun des partisans avoués de la thèse *prolifique*.

Esther

J'admets qu'il y a certainement du vrai dans ton propos. Mais je ne suis pas persuadé que des *prolifiques* comme Kim et Goldman seraient aussi frileux que tu le laisses entendre vis-à-vis de l'idée de faire porter leur théorie sur des faits plutôt que sur des actions et des événements.

N'oublions pas que Kim témoigne quelques sympathies à l'égard de l'idée que son critère s'applique également aux faits. Seulement, et en cela je te suis complètement, il demeure réfractaire à l'opinion qui veut que son critère ne vaille *que* pour les faits.

Pourtant, on peut trouver dans son propos des raisons qui pourraient motiver cette exclusivité. Souviens-toi de la distinction que Kim opère entre *propriétés-constitutives* et *propriétés-traits*. Avec cette distinction, Kim cautionne indubitablement la position *uniciste*. Ainsi, les propriétés-traits que sont «... être un entartage», «... être une agression» et «... être une humiliation » peuvent être exemplifiées par une seule et même action. Seulement, Kim refuse qu'on puisse varier pareillement dans la dénomination des propriétés-constitutives de l'événement.

Mais peu importe de savoir ici si la distinction est fondée ou non. Le fait saillant reste que Kim ouvre la porte à la thèse *uniciste*, et qu'à mon avis il ne peut le faire à moins d'embrasser une ontologie de faits pour sa théorie. Que ces faits concernent des agents ou seulement des événements (comme je serais plutôt enclin à le faire), a peu d'incidence sur la possibilité de concilier sa théorie avec un point de vu *uniciste*.

Pour ce qui est de Goldman, les choses sont quelque peu différentes. Celui-ci a exprimé clairement son opposition à l'idée que sa théorie ne s'appliquerait pas à des actions mais à des faits. Pour Goldman,

«Un fait est une entité hors temps : si c'est un fait que John a tondu le gazon dimanche, alors c'est un fait à tout ou pour tout instant. L'acte-occurrence de la tonte de gazon, par contraste, a lieu précisément pendant l'intervalle en question, et à aucun autre.»⁷⁰

On peut toutefois tempérer l'affirmation de Goldman en mentionnant qu'il se borne, comme il le dit lui-même, à une conception «standard» des faits. Par contre, Goldman admet que – mis à part l'aspect cité – la notion de fait ressemble beaucoup à celle d'exemplification de propriété. En fait, ces deux (?) catégories d'entités sont construites l'une et l'autre avec des constituants aussi «fins» : objets (concrets ou abstraits), attributs (propriétés ou accidents individuels) et relations (monadique, dyadique, etc.). Bref, les faits sont composés des entités qui jouissent – pour reprendre Goldman – des «faveurs des prolifiques».

Ceci dit, de manière tout à fait imprévue, Goldman entre-ouvre lui aussi la porte à la thèse *uniciste* – mais la referme aussitôt. Dans le même article, il opère une distinction entre les modes perceptuel et conceptuel de représentation. On est pour ainsi dire en mode perceptuel quand on isole et discrimine les choses de leur environnement suivant qu'elles sont ou non saillantes. En mode conceptuel, on isole et discrimine les choses en terme de caractéristiques, aspects, propriétés ou attributs relatif à un domaine

⁷⁰ Action, Causation, and Unity, in *Noûs* 13, 1979, pp. 261.

représentationnel⁷¹. Aussi, Goldman soutiendra que toute théorie *uniciste* repose en bout de ligne sur le mode perceptuel de représentation : on isole et discrimine les événements en les identifiant à des «blocs» de mouvements ou de changements. Par contre, c'est suivant des lignes de partage dictées par un mode conceptuel de représentation que toute théorie *prolifique* isolera et discriminera les événements. En ce sens, les faits suivent les mêmes lignes de partage que les exemplifications de propriétés, et procèdent donc du même mode de représentation que ceux-ci.

Ceci dit, on serait tenté de croire qu'avec cette distinction, Goldman aménage un espace pour la thèse *uniciste*, tout en rapprochant la notion d'exemplification de propriété de celle de fait. Mais j'estime qu'on doit ici se raviser. Si les exemplifications de propriétés s'avèrent être des faits, alors rien n'empêche Goldman de proclamer que toutes les actions et tous les événements sont également des faits. Pour Goldman,

*«...la dispute entre unicistes et prolifiques ne peut pas être purement verbale. Il y a un authentique problème concernant l'ultime clarté, simplicité, et le succès analytique des schèmes ontologiques rivaux.»*⁷²

Ceci reste à mon avis assez représentatif de la combativité de Goldman. Ce n'est pas en assimilant les exemplifications de propriété à des faits, qu'on aménage *de facto* un «espace de conciliation» pour les thèses *unicistes* et *prolifiques*. Un des deux schèmes ontologiques doit – d'une manière ou d'autre – avoir préséance, et cela, en vertu de certaines qualités épistémiques ou pragmatiques. De l'avis de Goldman, il reste évident que c'est le schème qui exhibe le mieux la finesse des traits du monde qui remporte la palme.

Paul

Si je ne me trompe, Davidson a, quant à lui, rejeté à la fois la notion de fait – conçu comme item ontologique – et l'idée que les phrases et les nominatifs imparfaits désigneraient des faits.

Esther

Tout à fait... Davidson manifeste, à l'égard de ce genre d'entité, des réticences que ne partagent pas du tout Kim et Goldman. Au-delà de la notion de fait général – notion

⁷¹ Ibid. pp. 267.

⁷² Ibid. pp. 261.

hautement contestable – c'est la notion même de fait que Davidson souhaite exclure du discours ontologique. Pour ce faire, il s'est appuyé sur ce qu'on appelle communément aujourd'hui l'argument du lance-pierres (slingshot). Cet argument est plus «sémantique» qu'«ontologique». Il vise à réfuter l'idée que les faits – s'ils existent vraiment – puissent faire office de référents des phrases⁷³. L'argument est une sorte de reductio ad absurdum de cette idée. En s'appuyant dessus, Davidson démontre que si chaque phrase vraie désigne un fait (auquel elle correspond), alors toutes les phrases vraies désignent le même fait et à chacune d'elles correspond à tous les faits.

Paul

Oh !... Quel sorte de tour de passe-passe ça peut bien être ?

Esther

Il ne s'agit aucunement d'un tour de passe-passe. Laisse-moi t'illustrer l'argument à l'aide d'un exemple... [*Paul lui fait un rapide signe de la main, signifiant qu'il attend plus d'explication*]

Tu dois au préalable accepter les deux principes suivant : (1) que toutes les phrases logiquement équivalentes ont la même référence ; et (2) qu'on ne modifie pas la référence d'une phrase quand les termes singuliers qui la composent sont remplacés par à des termes singuliers co-référentiels.

Paul

D'accord...

Esther

Bon... Je t'invite à considérer les quatre phrases *vraies* suivantes :

- (a) Micheal Phelps est le roi des jeux olympiques d'Athènes.
- (b) Micheal Phelps est celui qui a remporté 6 médailles d'or aux jeux olympiques d'Athènes.

⁷³ Voir les chapitres 2 et 3 des *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, trad. Engel, éd. Jacqueline Chambon, Paris, 1993, ainsi que *Les relations causales*, in *Actions et Événements*, éd. P.U.F., 1993, pour un exposé détaillées des raisons qui motivent ce rejet.

- (c) Le nombre, tel que Michel Phelps est celui qui a remporté ce nombre de médailles d'or au jeux olympique d'Athènes, est 6.
- (d) Le nombre de fois que Louis Loufoque a entarté une personnalité publique cette année est de 6.

Acceptons l'idée que si chacune de ces phrases est logiquement équivalente aux autres, alors possèdent toutes la même référence. Or, on peut montrer – en suivant l'argument – que chacune de ces phrases est logiquement équivalente aux autres. En vertu de la substitution des termes singuliers co-référentiels, on passe de (a) à (b) en remplaçant «le roi des jeux olympiques d'Athènes» par «celui qui a remporté 6 médailles d'or aux jeux olympiques d'Athènes». Le même procédé nous fera passer de (c) à (d). Par contre, les choses ne semblent pas aussi intuitive pour ce qui est du passage de (b) à (c). Mais qu'à cela ne tienne, les deux phrases sont bel et bien logiquement équivalente.

Paul

Ce qui signifie ?...

Esther

Ce qui signifie que chacune d'elles – si elle réfère à quelque chose – doit avoir *la même* référence que toutes les autres. Or, on ne voit pas très bien quel est le rapport entre (a) et (d). Et le pire, c'est qu'on peut utiliser la même procédure⁷⁴ pour obtenir n'importe quelle phrase vraie à partir des ressources de n'importe quelle phrase vraie. Le résultat final sera que toutes les phrases vraies correspondront à un seul et unique fait – qu'on pourrait ici appeler le «Grand Fait» – et qu'une seule et unique phrase correspondra à tous les faits.

Paul

Oh !

Esther

⁷⁴ Voir *Vérité et signification*, in *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, trad. Engel, éd. Jacqueline Chambon, Paris, 1993, pp. 44, pour un algorithme permettant de dériver n'importe quelle phrase (conçue comme terme singulier) de n'importe quelle autre.

Or, si l'argument du lance-pierre est bel et bien valide⁷⁵, il en résulte, semble-t-il, que tout espoir de solutionner les problèmes sémantiques de la thèse *prolifique* en faisant appel à la notion de fait – conçu comme item ontologique – est vain.

Paul

Mais si l'argument du *lance-pierres* est valide, cela implique-t-il l'absurdité de compter les faits parmi l'ameublement du monde ?

Esther

Pas du tout... L'argument laisse pour ainsi dire le monde «intact». Il s'attaque seulement à l'idée de faire jouer aux faits le rôle de référence des phrases vraies (et les nominatifs imparfaits qui en sont tirés). Or, c'est tout à fait suffisant pour montrer l'inadéquation des ajustements que je t'ai proposés hier pour préserver la thèse *prolifique* du «péril» sémantique. Et il est clair que Davidson n'aurait pas hésité à recourir à cet argument si des *prolifiques* notoires comme Goldman et Kim avait pleinement opté pour une ontologie de faits. Mais comme on le sait, ils n'ont jamais vraiment fait le pas. Ils n'ont que flirté un peu avec cette option.

Paul

Si la suggestion de Thomson et Bennett n'est d'aucune aide pour assurer une base sémantique viable pour la thèse *prolifique*, doit-on en conclure qu'elle est ... finalement... erronée ? [Sur un ton de dépit]

Esther

Tout compte fait, je pense que certains obstacles sont suffisamment importants pour qu'on soit justifié de la reléguer au second plan – comme dispositif d'appoint, sans plus. En y regardant de plus près on se rend compte que l'utilité de l'hypothèse *prolifique* demeure très restreinte, et cela, autant dans la science empirique que la vie de tous les jours.

En plus de faire appel à des entités beaucoup plus abstraites et complexes que sa rivale, elle reste difficilement exprimable dans un langage extensionnel.

⁷⁵ Si plusieurs *uniciste* (Davidson, Quine, Bennett) croient en la validité de l'argument, il n'en est pas de même pour Kim qui en a fait une critique détaillée. Voir **Events and Their Description: Some Considerations**, in *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, N. Rescher (édit.), 1969, pp. 208-213

Mais sa principale difficulté provient, à mon avis, du fait qu'elle entre en conflit avec bon nombre de nos descriptions d'actions ou d'événements. On se sent parfaitement justifié d'affirmer dans certaines circonstances : qu'un cri est un appel, qu'un bras tendu avec force est un signe de défi, qu'une esquive est une défense, qu'un coup de dé est un gain, qu'une signature est une ratification, qu'une pression sur la détente est un meurtre, qu'une marche est une promenade dans le parc, qu'un éternuement est une éjection d'air, que l'explosion d'un volcan est un cataclysme, qu'un saut est un saut dans les aires, ou qu'un entartage est autant une agression qu'une humiliation, etc.

Le sens commun autant que la science (politique, économique, sociologique, linguistique et juridique) cautionne sans réserve ce type d'énoncés d'identité. Seulement, on les considérerait comme littéralement faux si on devait souscrire à la thèse *prolifique*. Cela s'explique par le fait que cette thèse nous force à adopter un point de vue essentialiste à l'égard des actions et événements. Chaque description révèle pour ainsi dire la totalité de leur nature intrinsèque (*what you see is what you get*). Aussi, on obtient des promenades qui n'ont lieu nulle part, des chutes qui n'ont aucune vitesse, des rencontres qui ne peuvent être fortuites ou des vols à l'étalage qui ne peuvent être ni légaux ni illégaux, etc. Pour toute nouvelle description d'un événement ou d'une action, on se retrouve avec un nouvel événement ou une nouvelle action.

Je dois t'avouer que je ne vois aucun avantage à traiter de manière essentialiste des entités telles que des actions et des événements. Je considère que la seule perspective essentialiste qui semble ici d'une quelconque utilité, c'est celle qui concerne les faits ou les états-de-choses. Mais comme on l'a vu, il n'est pas évident que l'admission de telles entités est la véritable planche de salut pour la thèse *prolifique*.

Paul

Tu as prétendu qu'elle pourrait au mieux servir de dispositif d'appoint... Qu'est-ce que tu voulais dire au juste ?

Esther

Eh bien..., que l'hypothèse *prolifique* est sans doute plus en mesure de rendre compte de certaines données intuitives fortes que sa concurrente. Je pense ici aux cas de superpositions spatio-temporelles d'événements jugés intuitivement distincts. Imagines, comme Davidson l'a fait, une sphère qui, tout en accomplissant une rotation continue sur elle-même, se réchauffe. On sera tenté dans ces circonstances d'isoler, non pas un, mais deux événements distincts, à savoir la rotation de la sphère sur elle-même et son gain en

chaleur. Or, ceci reste exclu si on adopte le critère quinien, puisque suivant ce critère deux événements ne peuvent occuper la même zone spatio-temporelle. Et comme ce critère est pour ainsi dire «inséparable» de l'hypothèse *uniciste*, il s'ensuit que cette dernière ne peut cautionner certaines de nos intuitions fortes. En revanche, les faits ou les exemplifications de propriétés sont superposables à l'intérieur de n'importe quelle zone (à *n*-dimension). Et c'est une caractéristique qui les rend, *d'une certaine manière*, utile.

Mais leur utilité demeure restreinte à ce genre de données intuitives. Parce qu'au niveau micro-physique, on peut aisément identifier la rotation de la sphère avec son réchauffement. On identifiera au préalable la rotation avec les parcours empruntés par chacune des molécules – suivant le principe qui veut que le mouvement d'un objet est identique aux mouvements combinés de chacune de ses parties. Puis, on identifiera les parcours moléculaires avec le gain en chaleur de la sphère – suivant le principe physique qui veut que la chaleur d'un objet soit identique à la «vibration» de chacune de ses molécules.

C'est une des raisons pour laquelle je considère que l'hypothèse *prolifique* reste quelque chose de relativement d'accessoire. Kim, Goldman, et les autres *prolifiques* ne seraient certainement pas d'accord avec ce que je viens d'affirmer. Kim estime que sa théorie est très utile pour rendre compte du phénomène de la survenance. Alors que lui et Goldman considèrent que seule une méthode d'individuation fine de l'événement permet d'expliquer avec succès la causalité. Je ne m'étendrai pas sur les mérites et les lacunes de leur approche. Je dirai seulement que pour ce qui est de la causalité, son efficacité n'est pas du tout évidente... Rappelle-toi de la discussion de lundi dernier. On a cru bon de distinguer le prédicat «... cause...» des connecteurs propositionnels «... explique causalement que...» et «... parce que...» dans le but de désamorcer l'objection de la causalité. Or, on a remarqué que ces connecteurs sont non-verifonctionnels et que les constructions qui les acceptes sont non-extensionnelles – ce qui n'est certainement pas un gage d'efficacité. Encore ici, il semble que si l'approche *prolifique* a quelque utilité, c'est pour rendre compte de certaines intuitions fortes concernant l'usage de ces connecteurs «causaux».

Du reste, j'aimerais bien continuer à discuter davantage avec toi, mais comme tu sais je prépare déjà mes bagages. [*Sourire*]

Paul

C'est dommage.

Esther

On se reprendra. Tu peux compter sur moi... Mais – changement de propos – comment se déroule les audiences ?

Paul

Le procès est déjà terminé...

Esther

... Oh ! Le juge n'a pas perdu de temps. C'est surprenant...

Paul

Je ne te le fais pas dire... Du reste, Loufoque fût reconnu coupable d'avoir humilié la ministre Dionne. Par contre, il fut innocenté des autres chefs d'accusation... Le juge a affirmé, *contra* l'avocat de la défense, que l'entartage perpétré par Loufoque était bel et bien une humiliation de la ministre. Et comme toute humiliation est une atteinte à la dignité de quelqu'un, l'entartage de la ministre est par conséquent une atteinte à sa dignité. Aussi, le juge a rejeté les prétentions du procureur de la Couronne en alléguant que l'entartage de la ministre ne pouvait être identique à une agression parce que, dans les circonstances, il n'y a tout simplement pas eu d'agression.

Esther

Il est clair que le juge, comme le sens commun, adopte une position uniciste vis-à-vis de l'individuation des actions... Ceci dit, quelle a été la sentence ?

Paul

Eh bien..., Loufoque devra purger une sentence d'un mois dans la communauté.

Esther

Du travail communautaire ?

Paul

Oui, le prévenu ira cuisiner au centre communautaire de son quartier... Le juge a toutefois tenu à mettre en garde le prévenu qu'il devra rester à au moins deux mètres de toute tarte à la crème !

Esther

Il ne faut pas en être surpris !... [Puis elle orienta la discussion sur un autre sujet..., au grand plaisir de son ami]

Annexe

Mercredi 25 août

Sa femme étant partie pour quelques semaines, Paul doit passer ses soirées seul. Un peu d'ennui, et quelques interrogations relatives aux deux sortes de nominalisations, le poussent à téléphoner à Esther. D'abord surprise, celle-ci consentira à discuter plus à fond avec lui des caractéristiques propres aux sortes de nominalisation.

Esther

[*Le téléphone sonne*] Allô !...

Paul

... C'est moi, Paul... Je t'appelle parce je me questionne sur un truc.

Esther

Ha oui !?[*Sur un ton à la fois surpris et interrogatif*]

Paul

Rappelle-toi ce que tu m'as dit aujourd'hui à propos des nominatifs. Vendler aurait soutenu que les nominatifs imparfaits gardent les caractéristiques syntaxiques des phrases dont ils sont issus. C'est pourquoi il voit en ceux-ci les rejets d'un processus de nominalisation «inachevé», campé en quelque sorte entre les phrases et les nominatifs parfaits...

Esther

... Ouais !...

Paul

Mais la question que je me pose est à quelles caractéristiques Vendler fait-il référence pour justifier l'idée que les nominatifs imparfaits partagent plus de caractéristiques avec les phrases qu'avec les noms ?

Esther

Eh bien, je peux te fournir une caractérisation des deux sortes de nominalisation. Tu seras à même de juger si les nominatifs parfaits partagent ou non plus de caractéristiques avec les noms que les nominatifs imparfaits ou que ces derniers partagent ou non plus de caractéristiques avec les phrases que les nominatifs parfaits.

Paul

D'accord, vas-y !

Esther

Je te propose une liste de caractéristiques syntaxiques attribuables à chacun des deux types de nominalisation. Débutons par les nominatifs parfaits. Ceux-ci partagent bon nombre de caractéristiques avec les autres noms d'objets ou concepts sortaux. Ils peuvent⁷⁶ :

- a) être accordés au pluriel : «*Les cris de Murielle...*», «*Des sollicitations...*» ou «*Ses récriminations...*».
- b) être modifiés par des adjectifs : «*Le saut périlleux...*», «*Le violent étternement...*» ou «*Le fort claquement de main...*».
- c) être complétés par certaines prépositions : «*Le braiment de la chèvre dans la grange...*», «*Les hurlements après l'explosion...*» ou «*La course de Rita vers le chemin...*».
- d) être enchâssés (en position antérieure) à l'intérieur de clauses telles que : «*... arrive*», «*... prend place*», «*... débute*», «*... dure*» ou «*... se termine*».
- e) devenir sujet grammatical d'adjectifs tels que : «*Lent*», «*Rapide*», «*Soudain*», «*graduel*» ou «*Prolongé*».

Contrairement aux premiers, les nominatifs imparfaits ne partagent pas vraiment de caractéristiques avec les noms ou les concepts sortaux, mise à part l'utilisation de l'article

⁷⁶ Esther doit l'essentiel de cette caractérisation à Vendler et Bennett, Voir Vendler, **Causal Relation**, in *The Journal of Philosophy* 64, 1967, pp. 707-708, et **Linguistics in Philosophy**, éd. Cornell University Press, New-York, 1967 pp. 134-142 ; et Bennett, **Events and Their Names**, éd. Hackett, Indianapolis, 1988, chap. 1 pour un exposé détaillé des propriétés syntaxiques propres à ces deux types de nominatifs.

défini pour les nominatifs construit avec une phrase complète et la clause «*Le fait que*». Les nominatifs imparfaits se caractérisent plutôt par :

- a) la présence d'indicateurs temporels (temps de verbe) : «*Qu'il sauta de joie...*», «*Que Lucien ait branché le grille-pain...*» ou «*Josianne, (en) rongé ses ongles...*».
- b) ou de modificateurs adverbiaux : «*Qu'il bondit brusquement de sa chaise...*», «*Denis, (en) mangeant avidement sa lasagne...*» ou «*Le fait qu'Émile ait merveilleusement chanté...*».
- c) la préfixation possible de la négation : «*Il n'est pas le cas que Geneviève fasse preuve de sollicitude...*», «*Que Robert ne rentre pas chez lui...*».

Comme on le voit, tout ceci milite en faveur de l'idée que les nominatifs imparfaits conservent essentiellement les traits des phrases dont ils sont extraits, tandis que les nominatifs parfaits semblent se «comporter» comme de véritables noms.

Paul

... Attends un peu... Je n'ai pas terminé de prendre ça en note...

Esther

Tu prends ça en note ?!

Paul

Quoi ? C'est pas convenable ?

Esther

Non, c'est pas ça... Seulement, ce que je viens de te débiter provient de notes de lectures que j'ai butiné ça et là dans les écrits de Vendler et de Bennett. Ne perd pas ton temps avec des notes bâclées. Demain, je t'amènerai les miennes.

Paul

... Ah bon, merci... À demain dans ce cas...

Esther

À demain... et bonne soirée ! [*Elle raccroche le combiné*]

Bibliographie

Livres :

ANSCOMBE, G.E.M. **L'intention**, trad. Maurice et Michon, éd. Gallimard, Paris, 2002 (1957).

BENNETT, Jonathan. **Events and Their Names**, éd. Hackett, Indianapolis, 1988.

CHISHOLM, Roderick. **La liberté humaine et le moi**, in *La responsabilité*, trad. Cayla, Neuberg (édit.), éd. P.U.F., Paris, 1997.

DAVIDSON, Donald. **Actions et événements**, trad. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993.

DAVIDSON, Donald. **Enquêtes sur la vérité et l'interprétation**, trad. Engel, éd. Jacqueline Chambon, Paris, 1993.

DAVIS, Lawrence H. **Theory of Actions**, éd. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1979.

GOLDMAN, Alvin A. **A Theory of Human Action**, éd. Princeton University Press, Princeton, 1970.

KENNY, Anthony. **Action, Emotion and Will**, éd. Routledge & Kegan Paul, Londres, 1963.

QUINE, W.V.O. **La relativité de l'ontologie et autres essais**, trad. Larguault, éd. Aubier-Montaigne, Paris, 1977.

QUINE, W.V.O. **Le mot et la chose**, trad. Gochet et Dopp, éd. Flammarion, Paris, 1977 (1960).

RUSSEL, Bertrand. **La philosophie de l'atomisme logique**, trad. Roy, éd. P.U.F., 1989.

THOMSON, Judith J. **Acts and Other Events**, éd. Cornell University Press, Ithaca, 1977.

VENDLER, Zeno. **Linguistics in Philosophy**, éd. Cornell University Press, New-York, 1967.

WITTGENSTEIN, Ludwig. **Tractatus logico-philosophicus**, trad. Klossowski, éd. Gallimard, 1961.

WRIGHT, Georg Henrik von. **Norm and Action : A logical Enquiry**, éd. Humanities Press, New-York, (1963).

Articles :

ANSCOMBE, G.E.M. **Under a Description**, in *Events*, Casati et Varzi, éd. Dartmouth, 1996, p. 308.

BACH, Kent. **Actions are not Events**, éd. *Mind*, 89, (1980), pp. 114-120.

BENNETT, Jonathan. **What Events are ?**, in *Events*, (édit. Cassati et Varzi), éd. The International Research Library of Philosophy, Dartmouth, 1996, pp. 137-151.

BILODEAU, Renée. **Actions, événements et forme logique**, in *Dialogue* 33, 1991, p. 64.

BRAND, Myles. **Identity Conditions for Events**, in *American Philosophical Quarterly*, 14, 1977, pp. 329-337.

CHISHOLM, Roderick. **Events and Proposition**, in *Noûs*, 4, 1970, pp. 15-24.

CHISHOLM, Roderick. **The Descriptive Element in the Concept of Action**, in *Journal of Philosophy*, 1xi, (1964), pp. 613-625.

DAVIDSON, Donald. **Actions, événements et causes**, in *Actions et événements*, trad. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1963), p 17.

DAVIDSON, Donald. **Actions, raisons et causes**, in *Actions et événements*, trad. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993, pp. 17-19 et 71-73.

DAVIDSON, Donald. **Critique, commentaire et défense**, in *Actions et événements*, éd. P.U.F., 1993, pp. 184-185.

DAVIDSON, Donald. **La forme logique des phrases d'actions**, in *Actions et événements*, trad. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993 (1967), pp. 156-162.

DAVIDSON, Donald. **Les relations causales**, in *Actions et événements*, trad. Engel, Éd. P.U.F., Paris, 1993, p 217.

DAVIDSON, Donald. **L'individuation des événements**, in *Actions et éléments*, trad. Engel, éd. P.U.F., Paris, 1993, pp 219-220.

DAVIDSON, Donald. **Reply on Quine on Events**, in *Lepore et McLaughlin* (édit.), *Actions and Events : Perspectives on the philosophy of Donald Davidson*, 1985, pp. 173-176.

DAVIDSON, Donald. **Vérité et signification**, in *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, trad. Engel, éd. Jacqueline Chambon, Paris, 1993, p. 44.

DAVIS, Lawrence H. **Individuation of Action**, in *Journal of Philosophy* 67, 1979, pp. 520-530.

GOLDMAN, Alvin A. **Action, Causation, and Unity**, in *Noûs*, 13, Indiana University, 1979, pp. 261.

GOLDMAN, Alvin A. **The Individuation of Action**, in *Journal of Philosophy* 68, 1971, pp. 761-774.

KAUFMAN, Nicolas. **Philosophie analytique de l'action et fondement normatif des sciences de l'homme**, in *Dialogue XXIII* (1984), pp. 3-35.

KIM, Jaegwon. **Events and Their Descriptions: Some Considerations**, in *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, Rescher (édit.). 1969, pp.213.

KIM, Jaegwon. **Events as Property Exemplifications**, in *Actions Theory*, Brand Myles et Walton Douglas (édit.), éd. Dordrecht, 1976, pp. 117-118 et 159-177.

KIM, Jaegwon. **On the Psycho-physical Identity Theory**, in *American Philosophical Quarterly* 3, 1966, pp. 277-85.

KIM, Jaegwon. **Events: Their Metaphysics and Semantics**, in *Philosophy and the Phenomenological Research*, vol L1, no. 3, September 1991, pp. 641-646.

QUINE, W.V.O. **Events and Reification**, in *Actions and Events: Perspectives on the philosophy of Donald Davidson* (édit. Lepore, Brian et Mc Laughlin), éd. Dordrecht, 1996, pp. 159-177.

QUINE, W.V.O. **Identity, Ostension and Hyposthesis**, in *Journal of Philosophy* 47, 1950, pp. 621-633.

SMART, J.J.C. **Further Thoughts on the Identity Theory**, in *The Moniste* 56, 1972, pp. 149-162.

THALBERG, Irving. **Singling Out Action, their Properties and Components**, in *Journal of Philosophy* 68, 1970, pp. 781-787.

THOMSON, Judith J. **Individuating Actions**, in *Journal of Philosophy* 68, 1970, p. 775.

THOMSON, Judith J. **The time of a Killing**, in *Journal of Philosophy* 68, 1971, pp. 115-132.

VENDLER, Zeno. **Causal Relation**, in *The Journal of Philosophy* 64, 1967, pp. 704-713.

VENDLER, Zeno. **Effetes, Results and Consequences**, in *Analytic Philosophy*, R.J. Butler (édit.), éd. Barnes and Noble, New-York, 1962, pp. 1-15.